Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12412 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | DIMANCHE 23-LUNDI 24 DÉCEMBRE 1984

La succession du maréchal Oustinov

Les obsèques du maréchal Oustinov auront lieu lundi 24 décembre sur la place Rouge, indique-t-on à Moscou de source officieuse. La mort du ministre de la défense de l'URSS a été annoncée par l'agence Tass vendredi en fin de soirée. La commission des obsèques est présidée par M. Grigori Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central.

La vieille garde en péril

La vieille garde soviétique a perdu un de ses représentants les plus puissants. Après la tentative de renouvellement qu'elle avait acceptée plus que suscitée avec la nomination d'Andropov au secrétariat général du parti en 1982, elle s'était repliée frileusement sur elle-même. La disparition prématurée de l'ancien chef du KGB, qui avait manifesté quelques velléités réformatrices, lui avait donné l'occasion de renouer avec l'immobilisme brejnévien qui assure la pérennité de son pouvoir. Au-delà des divergences possibles sur la *conduite quotidienne* de la politique intérieure et de la diplomatie, c'était le meilleur ciment entre les septuagénaires : Constantin Tchernenko (soixante-treize ans), Nicolaï Tikhonov (soixante-dix-neuf ans), Andreï *Gromyko (soixante-quinze ans)*, Dimitri Oustinov qui est mort à soixante-seize ans, auxquels on peut ajouter Victor Grichine (soixante-dix ans), le chef du parti à Moscou, qui joue sans doute un rôle plus actif que son *insignifiance peut le laisser croire.*

Ces personnages aux origines et aux formations diverses sont liés par des expériences partagées ; leurs aînés qui avaient connu la *révolution ont disparu, mais eux* ont vécu la « dékoulakisation », les purges staliniennes (certains y ont participé et d'autres leur doivent leurs premières promotions), puis la « grande guerre patriotique ». Le quarantième anniversaire *de la défaite de l'Allemagne* va être l'occasion, en mai prochain, de célébrer les hauts faits des anciens.

Les « jeunes » du bureau politique *ne partagent pas cette* complicité. Ils sont entrés au parti après la guerre, ont fait des études techniques ou supérieures, ont gravi les échelons à l'époque du « dégel » khrouchtchévien. Ces traits communs ne gomment pas *les rivalités*; peut-être *même* les exacerbent-ils entre les membres du bureau politique qui ont à *peine atteint* la soixantaine. Mais ils font de la succession de la vieille garde plus qu'une relève des générations : un changement *de mentalité et de style, dont* M. Gorbatchev vient de donner un bon exemple pendant sa visite en Grande-Bretagne.

La gérontocratie *n'est pas une* caractéristique intrinsèque du régime soviétique. Sans remonter *plus loin*, Brejnev n'avait que cinquante-huit ans quand il a succédé à Khrouchtchev. C'est sous son règne que se sont mis peu à *peu en place les rouages du sys*tème actuel. Depuis longtemps les « kremlinologues » scrutent en vain les signes de rajeunissement. Mais pour des raisons purement biologiques, ces « messieurs au chapeau gris » ne peuvent pas rester encore bien longtemps entre eux. Le réservoir de septuagénaires suffisamment haut placés pour être promus dans le petit cercle des grands dignitaires n'est pas inépuisable.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Le débat sur la Nouvelle-Calédonie

Lire nos informations page 7 et, dans « le Monde Aujourd'hui », notre enquête sur le rôle des Eglises.

La reculade des syndicats

Les confédérations ont du mal à accepter les mutations de la société industrielle

Après le triple refus syndical du 21 décembre de signer le protocole sur la flexibilité de l'emploi, et malgré toutes les subtiles précautions dont la CFDT enrobe ce refus, on se trouve en plein paradoxe. Les syndicats qui ont dit non, surpris eux-mêmes par leur audace inattendue, ne pavoisent guère.

Chacun affirme même sa disponibilité à négocier de nouveau, FO et la CFTC parlant de négociations, dans les branches, sur les mutations technologiques ou sur la durée du travail. Tandis que le patronat se tait, les confédérations tentent surtout d'éteindre l'énorme brasier qu'un texte qui touchait au sacro-saint code du travail avait déclenché au sein de chacune d'entre elles.

Très embarrassé par la volte-face de ses partenaires, M. Paul Marchelli en arrive même à confier au *Matin* qu' « *il est hors de question que la CGC signe seule* ». Et la CGT, prompte à se réjouir, souligne que « *le refus opposé maintenant par la quasi-totalité des grandes centrales syndicales ouvrières au désastreux dispositif mis au point par le CNPF, sous couleur de flexibilité, c'est la victoire du bon sens ; c'est le refus de la capitulation* ». En rappelant qu'elle avait eu raison la première, la CGT oublie un peu vite que les motivations des non-signataires sont totalement différentes des siennes.

A gauche, la classe politique n'est pas en reste. « *C'est raté,* écrit *l'Humanité* du 22 décembre. *M. Yvon Gattaz n'aura pas pour cadeau de Noël la formidable régresssion sociale qu'il espérait.* » Et M. Lionel Jospin se félicite de l'attitude syndicale, ajoutant que le patronat « *doit se convaincre qu'il existe dans un pays moderne d'autres façons que la remise en cause du droit du travail pour agir en faveur de l'emploi* ».

Cependant, les vainqueurs du 21 décembre ne sont apparemment pas ceux que l'on croit, et les partis de gauche ont peut-être tort de faire donner ainsi les grandes orgues. Le CNPF a sans doute perdu son pari d'une flexibilité négociée, *mais les entreprises* ne renonceront pas pour autant à rechercher certaines souplesses, à la marge de la législation, avec ou sans les syndicats. Le triple refus du 21 décembre est bien un double échec.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 13.)

L'islam et la guerre du Golfe

La conférence de Sanaa enjoint à l'Irak et à l'Iran de mettre fin au conflit

De notre envoyé spécial

Sanaa. – La quinzième conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique devait se terminer, dans l'après-midi de ce samedi 22 décembre, par l'adoption d'une déclaration finale concernant les cent six points qui étaient à son ordre du jour. Malgré de vifs affrontements entre M. Tarek Aziz (Irak) et M. Velayati (Iran), qui assistaient pour la première fois ensemble à une réunion de l'OCI, la déclaration aurait été adoptée avec leur accord en commission d'abord, puis en assemblée plénière. Même si la « libération » de Jérusalem, troisième lieu saint, après La Mecque et Médine, d'une communauté de plus de huit cent millions d'âmes, et la restauration du peuple palestinien dans ses droits sont placées en tête des préoccupations de l'OCI, le conflit entre l'Irak et l'Iran constitue pour elle un « *défi tragique* », parce qu'il oppose deux peuples musulmans et que sa prolongation risque d'avoir des « *conséquences très dangereuses* » pour la région et pour la communauté islamique dans son ensemble, souligne le *préambule. Il constate également* que, jusqu'ici, l'Irak a toujours accepté « *de coopérer avec la commission des bons offices du comité de paix islamique* ».

Le silence concernant l'Iran à ce sujet est significatif. Le texte demande ensuite aux deux parties de coopérer avec cette commission pour un « *arrêt immédiat de la guerre en vue de rechercher un règlement honorable* » sur la base des résolutions adoptées par l'OCI et le conseil de sécurité de l'ONU. La seule réserve formulée par l'Iran concerne la référence à l'ONU. La résolution demande enfin aux deux pays d' « *appliquer les principes de la Charia* [loi islamique], *de la convention de Genève sur les prisonniers politiques et du protocole de Genève sur les armes chimiques* ».

Pour souligner l'importance et la nouveauté de cette résolution, M. Habib Chatti, secrétaire général sortant, a tenu une conférence de presse tard dans la soirée de vendredi pour annoncer son adoption. Il a également rappelé que, lors de la quatorzième conférence ministérielle à Dakka (Bangladesh) l'an dernier, les ministres avaient discuté de 21 heures à 5 heures du matin et n'avaient abouti qu'à recommander l'arrêt des hostilités.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

Sastre, le patron

La Fédération française de football (FFF) devait procéder, le 22 décembre, à l'élection du huitième président de son histoire. Après trois mandats et douze années de présidence, M. Fernand Sastre a décidé de se retirer. Deux candidats à sa succession sont en présence : MM. Jean Fournet-Fayard, cinquante-trois ans, vice-président de la FFT et président de la ligue du Lyonnais, soutenu par M. Sastre, et Georges Favre, soixante-trois ans, trésorier et secrétaire général de la FFF, président de la ligue du Midi-Pyrénées, appuyé par la Ligue nationale des clubs professionnels.

Douze ans de passion pour le football

Depuis douze ans, il dirige la plus importante des fédérations sportives, avec plus de 1 700 000 licenciés, mais ce n'est pas le plus connu des présidents de fédération. Dans la *tribune* présidentielle du Parc des princes, on a souvent vu sa silhouette massive aux côtés des présidents de la République, des ministres ou des hommes politiques, mais, pour beaucoup, il reste un inconnu. Alors que les pages des quotidiens et des magazines regorgent de déclarations ou de portraits de Michel Hidalgo, de Michel Platini et de bien d'autres personnalités du football, le président de la FFF semble n'avoir jamais rien dit.

Fernand Sastre fait, à l'évidence, partie de ces gens dont on mesure mieux l'*importance* le *jour où ils* s'en vont. Ce sexagénaire, né le 1er octobre 1923 à Alger, n'a jamais eu l'accent ni les manières de la plupart de ses compatriotes pieds-noirs. Ses élans sont intérieurs mais n'en sont pas moins intenses, et il avoue une très grande sensibilité.

S'il prend toujours plaisir à suivre une rencontre de football, c'est pourtant dans son bureau de l'avenue d'Iéna qu'il se sent le plus à l'aise et peut donner la *pleine mesure* de sa colossale force de travail. Pour « *travailler plus tard et reprendre plus tôt* », il s'est même fait aménager un studio à proximité de son bureau.

A l'heure des bilans, Fernand Sastre apparaît, parmi les sept présidents qui se sont succédé à la tête de la FFF (1), comme celui qui, avec Jules Rimet, le père de la Coupe du monde, a le mieux œuvré pour l'essor et le prestige du football *français*. Pour mesurer le chemin parcouru sous ces trois mandats consécutifs, il convient de se remémorer l'état du football français à la fin des années 60.

Avec un peu plus de six cent mille joueurs, la FFF est alors la première des fédérations sportives mais ce nombre de licenciés est indigne d'un pays de près de 50 millions d'habitants. L'équipe de France traverse l'une des périodes les plus noires de son histoire et se fait même battre, le 6 novembre 1968, à Strasbourg, par la modeste sélection de Norvège en *match éliminatoire* de la Coupe du monde.

GERARD ALBOUY.

(Lire la suite page 8.)

(1) Jules Rimet (1919-1942 et 1944-1949), Henri Jevain (1942-1944), Emmanuel Gambardella (1949-1953), Pierre Pochonnet (1953-1963), Antoine Chiarisoli (1963-1968), Jacques *Georges* (1968-1972) et Fernand Sastre (1972-1984).

RENDEZ-VOUS

Dimanche 23 décembre. – *Singapour :* proclamation du résultat des élections législatives.

Lundi 24 décembre. – *Inde :* élections générales.
– *Salvador :* début de la trêve entre le gouvernement et la guérilla (jusqu'au 2 janvier).
– *Turquie :* visite officielle de M. Tikhonov, président du conseil des ministres de l'URSS.

Jeudi 27 décembre. – *Pologne :* ouverture du procès des assassins du Père Popieluszko.

Samedi 29 décembre. – *Afghanistan :* cinquième anniversaire de l'intervention soviétique.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS, L'OFFENSIVE DES ARDENNES

La dernière chance de Hitler

L'offensive des Ardennes de décembre 1944, telle qu'on l'a vue récemment à la télévision, laissait rêveur le spectateur qui l'avait vécue. Ces terrains désertiques, sans un arbre, censés représenter les abords de la Meuse, ce sol d'argile sans défilements offert à de gigantesques combats de chars sous le soleil, cet épisode de bande dessinée, n'avaient pas grand-chose à voir avec les journées d'angoisse que connut toute l'Europe, lorsque, dans le brouillard et les tempêtes de neige, les forces alliées affrontaient une offensive allemande remettant tout en jeu, pour la première fois depuis leur débarquement du printemps et de l'été 1944.

Militairement, l'entreprise fut brève : entre le 16 décembre 1944 et le début janvier 1945 ; jouée aux frontières orientales de la Belgique, dans l'angle de la Meuse ; le massif des Ardennes, que l'état-major français avait, avant la guerre, tenu pour impénétrable, offrait, en plein hiver, des obstacles assez évidents pour que le commandement allié, à une exception près, ne crût pas que Hitler tenterait une fois encore le coup qui lui avait si bien réussi au printemps 1940 : la marche sur la Meuse puis la course à la Manche ou à Anvers.

Un bilan très lourd

Deux cent cinquante mille soldats allemands attaquant soixante-quinze mille Américains, avec de gros moyens en blindés, mais pour tout carburant l'espoir d'en conquérir le troisième jour, si l'offensive atteignait alors un dépôt situé sur la Meuse. Improvisée, parfois entravée par la panique, la défense américaine fut parcellaire dans les premières heures, mais le raidissement suffisant pour qu'au premier soir l'élan allemand fût déjà ralenti.

La résistance de Bastogne assiégée, défendue par les parachutistes américains, et celle de Saint-Vith, bloquèrent toutes les voies de communication vers l'ouest et le nord. Et le nom de la petite ville désigna bientôt, dans la saga belge, la totalité de ce que les historiens américains qualifièrent de « bataille du saillant ».

Lorsque, le 16 janvier 1945, les forces américaines eurent totalement réduit ce saillant, sans parvenir à encercler les divisions ennemies, le bilan était très lourd pour les deux camps : vingt-quatre mille tués, soixante-trois mille blessés, seize mille prisonniers chez les Allemands ; huit mille tués, quarante-huit mille blessés, vingt et un mille prisonniers chez les alliés.

ROUIL.

Quinze jours plus tard, le 4 février, s'ouvrait la conférence de Yalta, alors que l'offensive soviétique marchait bon train. En dépit des apparences, le dernier sursaut allemand n'entraîna pas la convocation de la rencontre Staline-Roosevelt-Churchill, prévue avant son déclenchement. Il ne retarda rien, il ne fit perdre aux alliés aucune occasion.

Foncer sur Anvers

Toutes les chances, en effet, avaient été gaspillées à la fin d'août, au moment même où Hitler décidait l'offensive, déterminé, en pleine débâcle à l'Est comme à l'Ouest, à relancer les dés. C'est le 1er septembre 1944 qu'il confiait au maréchal von Rundstedt la mission de couvrir les frontières du Reich, en conservant les Pays-Bas et les bouches de l'Escaut, en lançant une contre-offensive, alors que les alliés marchaient vers le Rhin.

Rundstedt, dont le nom vint baptiser l'offensive des Ardennes, en fut en réalité l'adversaire résolu pendant tout l'automne. Absolument sceptique sur les intentions, les moyens et les spéculations, il se bornait à vouloir dégager Aix-la-Chapelle. Pendant deux mois, Hitler parvint à duper non seulement les alliés, mais son propre état-major sur ses intentions véritables. Tous les mouvements de grandes unités se firent sans que le commandant en chef du front de l'Ouest (von Rundstedt) soit mis au courant. Il s'agissait de prévenir une offensive alliée vers Cologne ou l'Alsace.

C'est le 24 octobre que Hitler révéla son plan : reprendre l'initiative, foncer sur Anvers ; jour J : le 25 novembre. Les généraux tergiversèrent, plaidèrent pour une campagne d'usure, moins ambitieuse. Ils échouèrent et, finalement, la date de l'assaut fut fixée au 16 décembre. On tablait sur une consommation de carburant qui permettrait de couvrir 200 kilomètres en deux jours. Au-delà, il fallait s'en remettre à l'espoir de s'emparer de dépôts alliés. Le 18 au soir, les éléments de pointe devaient avoir atteint la Meuse ; sinon, l'échec devrait être admis.

Deux opérations marginales devaient semer le désordre dans les rangs alliés : le saut de trois cents parachutistes allemands en arrière du flanc nord et l'utilisation d'une compagnie de faux soldats américains pour saboter les arrières alliés provoquèrent une confusion extrême sur les itinéraires des renforts, et leur action fut avant tout psychologique.

Les couleurs d'enthousiasme qui ornent les souvenirs des libérations de l'été 1944 ont fait oublier que, au moment même où les Allemands font retraite vers le Rhin et leurs frontières, les alliés qui les talonnent sont à bout de souffle. Ils ignorent leurs faiblesses respectives. Von Rundstedt n'a que cent chars, soixante-cinq divisions, dont le quart seulement à effectifs normaux. Et il doit tenir six semaines. Eisenhower a trente-sept divisions, plus neuf qui montent la vallée du Rhône. Ses avant-gardes franchissent la frontière allemande le 11 septembre près de Trèves. Mais il n'attaque pas, et Montgomery envoie les parachutistes britanniques au massacre à Arnhem.

Une phase de piétinement, où Eisenhower est seul, à court d'hommes, de matériel, de carburant, au bout de lignes de communications démesurées. Il conduit une guerre coloniale avec un corps expéditionnaire, alors qu'il est question d'une guerre continentale, à l'échelle de nations armées.

Peut-être les carences techniques auraient-elles été parables, si le commandant en chef avait eu des directives politiques. Il n'en a pas reçu, sinon négatives. Comment foncer en Allemagne, voire sur Berlin, si Roosevelt et Churchill ne sont toujours pas d'accord sur la disposition des forces, le président américain voulant que les GI soit au nord du front pour tenir les ports et rembarquer dès la démobilisation, Montgomery, lui, voulant passer par la Ruhr.

Peur à Paris

Quant à Berlin, c'est le 12 septembre que son sort est fixé par la commission consultative pour l'Europe : la zone d'occupation soviétique s'étendra vers l'ouest, bien au-delà de la capitale. Alors, à quoi bon envisager de la conquérir ? Le Foreign Office a des arrière-pensées ; Monty les garde plus ou moins pour lui.

Ainsi, jusqu'à l'offensive des Ardennes, se passent trois mois d'une nouvelle « drôle de guerre » de position, où les soldats américains se font abondamment tuer. Pour Hitler, c'est le temps de l'indécision dans l'attente du miracle, celui que constituerait l'éclatement du camp adverse, la chimère du renversement des alliances. Contre Goering et Ribbentrop, Gœbbels l'encourage dans la recherche d'une négociation avec Moscou qui donnerait le temps de fabriquer les armes secrètes. Les chefs nazis, mais aussi leurs otages, prisonniers des camps de concentration, travailleurs étrangers, croient que la fin de la guerre est proche. L'offensive des Ardennes les détrompera, et l'Europe entière sera moins surprise du retour de la force allemande que de la révélation de la faiblesse alliée.

En France, c'est franchement la peur. Au quartier général d'Eisenhower à Versailles, un officier de la suite du général Juin lance le 18 décembre : *« Eh quoi ! Vous ne faites pas vos valises ? »*. Boutade pour le moins malheureuse, mais lourde des fantômes du grand exode de juin 1940. La panique fait boule de neige, répercutée par la presse, très peu en accord avec l'état d'esprit d'Eisenhower, qui, dans la solitude, décide de résister et de confier l'aile nord du front à Montgomery, en dépit de la fureur des généraux américains, ses compagnons.

Dans son éditorial de *Combat*, Albert Camus écrit : *« Tout ce que nous avons à dire, c'est que l'Allemagne existe, qu'elle n'est pas vaincue et que la guerre n'est pas finie. Cette offensive devrait nous apprendre qu'il n'est pas possible qu'un pays en guerre laisse sa jeunesse obéir à sa seule initiative et choisir, selon les cas, l'engagement volontaire ou les bars à la mode. »*

Et Robert Kemp, dans son premier article du journal qui vient d'être créé, *le Monde* : *« Ecrire enfin ! Ce sera la résurrection et la vie. Et quand va paraître un autre Giraudoux, harmonieux et grave, tout le fiel sera parti. Et le cœur se gonflera d'amour. »*

En ces jours-là, les camps de concentration allemands sont remplis d'hommes qui se laissent mourir de désespoir devant le sursaut allemand.

Lié à l'offensive des Ardennes, l'épisode de l'abandon de Strasbourg. Eisenhower, en effet, après Noël, a tout motif de redouter une offensive allemande vers la Haute-Alsace. Elle se déclenche le 31, après qu'Eisenhower eut prescrit le repli du front allié sur la ligne des Vosges, comme il l'avait envisagé dès le 19 décembre.

Journées confuses, mémorialistes encore plus confus : l'affaire de Strasbourg a sa légende. Eisenhower avait des raisons militaires d'évacuer la ville. Mais c'est Churchill qui le convainc de l'inopportunité politique et, du même coup, facilite l'intervention de de Gaulle. Tout le monde sauve la face.

Durant des décennies, le souvenir de la grande peur, du grand froid de Noël 1944 autour des feux d'essence, a enveloppé les noms de Bastogne, de Rundstedt. Le recul du temps dégage un fait : Hitler conduisit cette phase de la guerre selon une conception mythologique des miracles allemands, et avec l'obsession de répéter l'histoire, en totale méconnaissance de ses moyens. Mais, du côté allié, quel gâchis ! On songe à Clemenceau, Lloyd George et Foch, à la fin de la première guerre. Ils assuraient une véritable direction politique face à un authentique chef de guerre. Roosevelt et Churchill, quel tandem boiteux ! Le vieux Lion britannique savait bien, dès cette époque, quel prix l'Europe paierait pour les ingénuités de Roosevelt. Quarante ans plus tard, elle n'en est pas remise.

JACQUES NOBÉCOURT.

« LE MONDE » A TRAVERS LE MONDE SUR 89 FM

La journée du 24 décembre sera consacrée aux correspondants du *Monde* sur 89 FM, la radio locale privée parisienne à laquelle collabore notre journal. Au cours de la journée, les envoyés spéciaux permanents du *Monde* actuellement en poste transmettront sur l'antenne leurs messages de Noël, sous la forme de cartes postales décrivant de quelle façon la fête de la Nativité est célébrée dans les pays dont ils assurent la « couverture » pour notre quotidien.

Ainsi interviendront à l'antenne nos correspondants de Belgique (Jean Wetz), du Brésil (Charles Vanhecke), du Canada (Bertrand de La Grange), de Chine (Patrice de Beer), d'Espagne (Thierry Maliniak), des Etats-Unis (Henri Pierre), de Grande-Bretagne (Francis Cornu), d'Israël (Jean-Pierre Langellier), d'Italie (Philippe Pons), du Japon (Roland-Pierre Paringaux), du Liban (Lucien George), de Suède (Alain Debove), d'URSS (Dominique Dhombres), de Yougoslavie (Paul Yankovitch).

[Rappelons que *le Monde* assure sur 89 FM, à Paris, trois productions par jour, du lundi au vendredi inclus (8 h 30-9 heures ; 12 h 30-13 heures ; 19 h 25-20 heures, avec dans ce dernier cas son émission « Allo *le Monde* »).]

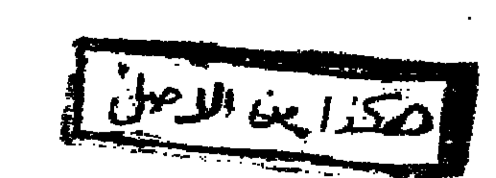
CORRESPONDANCE

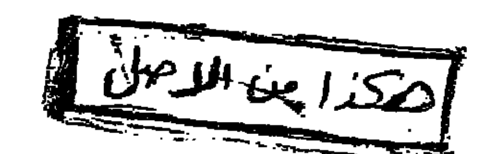
Le centre culturel d'Hammamet

M. Paul Chemetov nous écrit :

Dans l'article fort bien documenté que vous avez publié sur le centre culturel d'Hammamet (*le Monde* daté 25-26 novembre), vous commettez une seule erreur. Je fus, avec Jean Deroche, l'architecte du théâtre. René Allio fut notre conseil pour les équipements scéniques. Loin de moi l'idée de minimiser son apport, nous avons continué à collaborer sur d'autres réalisations. Mais nous restons attachés – et les éloges que vous accordez à ce travail ne nous rendent que plus jaloux de notre reconnaissance de paternité – à cette œuvre, qui, en vingt ans, n'a guère pris de rides.

La difficulté de l'attribution en architecture est renforcée parce que cet art n'est pas seulement individuel. Les critiques de cinéma, cependant, savent qui est le metteur en scène et qui est, par exemple, l'éclairagiste. La situation devrait être semblable pour l'architecture.





Étranger

LA MORT DU MINISTRE SOVIÉTIQUE DE LA DÉFENSE

M. ROMANOV PRÉSIDE LA COMMISSION DES OBSÈQUES

Le maréchal Dimitri Oustinov, membre du bureau politique du *Parti* et ministre soviétique de la défense, est mort jeudi 20 décembre à l'âge de soixante-seize ans *(nos dernières éditions datées du 22 décembre)*. Selon le bulletin médical publié par l'Agence Tass, le décès est dû aux suites d'une pneumonie, contracté à la fin octobre, compliquée d'une septicémie. Une opération pratiquée sur le malade s'est révélée vaine. La commission des obsèques – *une institution soviétique traditionnelle dans ces circonstances* – est présidée par M. Grigori Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central. M. Romanov est responsable, au sein du secrétariat, des questions d'armement, et sa présence à la tête de cette commission est donc logique.

Parmi les autres membres de cette commission, on relève, en plus de M. Victor Grichine, membre du bureau politique et responsable de la ville de Moscou, *et du chef du KGB*, M. Victor Tchebrikov, les noms du vice-premier ministre responsable de l'industrie militaire, M. Leonid Smirnov, celui du maréchal Serguei Sokolov, premier vice-ministre de la défense, et du maréchal Serguei Akhromeev, *chef d'état-major*. Ces deux maréchaux sont considérés comme des successeurs possibles du maréchal Oustinov.

Les cendres de Dimitri Oustinov seront déposées dans le mur du Kremlin, à côté de celles des dignitaires soviétiques de haut rang. Auparavant, son corps sera exposé, selon la tradition, à la Maison des syndicats, où se déroule depuis plusieurs mois le championnat du monde d'échecs. C'est d'ailleurs en apprenant, sur place, *le report de la prochaine partie* prévue entre les deux finalistes qu'un correspondant de l'agence AP a appris, dans la matinée de vendredi, la mort du ministre de la défense. *L'information* a ensuite été confirmée à Edimbourg par l'entourage de *M. Mikhaïl Gorbatchev*, numéro deux de la hiérarchie du Kremlin, qui a écourté sa visite en Grande-Bretagne pour regagner Moscou dès vendredi soir. L'information n'a *été officiellement* donnée par l'agence Tass que dans la soirée. – *(AP, Reuter, UPI, AFP.)*

Le maréchal hors les drapeaux

Voici la biographie du maréchal Oustinov que nous avons publiée dans nos dernières éditions datées 22 décembre :

Pour avoir quelque chance d'accéder aux plus hauts degrés de la hiérarchie militaire, il faut, en règle *générale, passer un long moment* sous les drapeaux. M. Dimitri Oustinov échappe à cette loi commune. *Il* est devenu général sans qu'on sache très bien quand et comment il a atteint les autres grades. Ministre de la défense pendant dix-huit ans, *après avoir été le représentant-type* du complexe militaro-industriel, il a, en 1982, joué un rôle crucial, avec M. Gromyko, dans l'accession de Youri Andropov au secrétariat général.

Il est né sur les bords de la Volga, à Kouybichev, qui s'appelait alors Samara, dans une famille ouvrière, en 1908. A dix-neuf ans, il sortit d'une *école professionnelle* et travailla pendant deux ans dans un combinat de papier dans la région de Gorki, puis dans une usine métallurgique à Ivanovo. Il reprit ensuite des *études à l'Institut de mécanique* militaire à Leningrad, et obtint son diplôme d'ingénieur en 1934. Il resta dans cette ville jusqu'en 1941. En 1937, il prit un poste d'ingénieur *à l'usine Bolchevik et fut nommé* directeur de cette entreprise l'année suivante.

Quelques jours avant l'invasion allemande, il fut muté à Moscou et devint commissaire *du peuple* (ministre) de l'armement. Il gardera cette fonction, avec quelques variations dans les appellations et les attributions, jusqu'en 1957.

La biographie du futur maréchal, qui cultive volontiers le secret, ne dit pas quand il fit son service militaire. On sait seulement que pendant la guerre il conquit, mais en tant que ministre, *le grade de général. Tout* pays engagé dans un conflit où il risque sa survie donne une affectation spéciale aux techniciens de la production d'armements. M. Oustinov fut, à trente-trois ans, *l'un des plus* haut placés de ces affectés spéciaux.

Après la guerre, il poursuivit sans encombre une carrière commencée aussi *brillamment. Bien que proche* du sommet de l'État, il se tint à l'écart des *batailles* qui faisaient rage à la direction suprême. La mort de Staline et la chute de Khrouchtchev n'allaient donc pas avoir de conséquences fâcheuses pour lui.

En *1957*, son ministère fut ramené au rang de comité d'État et confié à M. Domratchev. M. Oustinov bénéficia cependant d'une promotion, puisqu'il devint vice-*président* du conseil des *ministres*, chargé de coordonner l'activité des secteurs qui travaillaient pour *la* défense et la conquête spatiale. En mars 1963, ses compétences furent encore élargies : il fut nommé en même temps premier vice-président *du conseil des ministres et président* du Comité suprême de l'économie nationale, un organisme nouveau et éphémère, comme la plupart des créations de Khrouchtchev en ce *temps-là. Sa carrière dans* le parti, auquel il avait adhéré en 1927, n'avait pas suivi *le* même rythme. *Il* n'était entré au comité central qu'en 1952, et depuis il n'avait pas progressé.

La chute de Khrouchtchev

La chute de Khrouchtchev et les *remaniements qu'elle provoqua* lui ouvrirent la voie qui mène au saint des saints. En 1965, il fut « *libéré* » de ses fonctions de membre du gouvernement, mais il prit place au *bureau politique en* qualité de suppléant. En même temps, il fut nommé secrétaire du comité central, chargé de contrôler tout ce qui avait trait à la défense nationale et à la recherche spatiale. A ce moment, le maréchal Malinovski était ministre de la défense. Lorsque celui-ci mourut, en 1967, le bureau politique sembla décidé à lui donner pour successeur un homme choisi hors du sérail. Brejnev réunit les chefs militaires. *Le nom de M. Oustinov était* prononcé. Mais les soldats qui s'étaient galonnés dans les casernes et médaillés sous la mitraille firent nettement comprendre que le poste *devait revenir à l'un des leurs*. Le maréchal Gretchko fut alors désigné, et M. Oustinov fit du surplace pendant une dizaine d'années. Il lui fallut même attendre mars 1976 pour être promu membre titulaire *du bureau politique. Pressentait-on* que le maréchal Gretchko disparaîtrait *deux mois plus tard ? M. Oustinov* fut enfin nommé ministre de la défense.

Avec Joukov, Malinovski et Gretchko, ce poste avait été donné à des hommes *dont le souci était* de plaider constamment la cause des militaires auprès de la direction du pays. Avec M. Oustinov, on confiait le ministère à un hiérarque qui devait rappeler à l'armée la prééminence du parti. Un homme dont la *compétence n'était pas discutable*, mais qui avait quelque mal à se glisser parmi les militaires de carrière.

Pourtant, il saura rappeler constamment les énormes besoins de *l'armée et* la *priorité* reconnue à la défense de l'URSS. Peu de temps avant sa mort, *Leonid Brejnev* l'avait intronisé « faiseur de rois », rôle qu'occupait jadis un Souslov. Le moment venu, Oustinov mit tout son poids du côté d'Andropov parce *que – avec ses pairs de l'état-major* – il comptait sur une reprise en main de l'économie qui permetrait à l'URSS de tenir sa place face aux Etats-Unis dans la course aux armements.

Puis il assura l'élection de N. Tchernenko en février dernier, et c'est lui qui avait été choisi, fin septembre, pour remettre au secrétaire général les décorations célébrant son soixante-treizième anniversaire.

Dans ce régime, pour diriger l'armée, il ne faut pas avoir tout dans la tête ; il importe d'en avoir aussi sur la poitrine. M. Oustinov avait pris alors l'uniforme pour se donner une *prestance*, et *reçu le* bâton de maréchal pour qu'il soit bien admis, de bas en haut de la hiérarchie militaire, que cet ingénieur de l'armement était le chef.

BERNARD FERON.

● *Les condoléances de Pékin.* – Les autorités chinoises ont adressé, samedi 22 décembre, leurs condoléances à Moscou après la mort du *ministre soviétique de la défense*, le maréchal Oustinov.

La vieille garde en péril

(Suite de la première page.)

La mort du maréchal Oustinov ouvre une nouvelle brèche. Rien n'empêche bien sûr de le remplacer par un de ces vieux maréchaux blanchis sous le harnois dont l'armée soviétique ne manque pas. Ce serait la *solution la plus facile et la plus rassurante*. Il n'est pas certain qu'elle satisfasse les militaires, qui manifestent parfois, bien que discrètement, leurs inquiétudes sur la capacité d'un système engourdi de leur fournir les technologies les plus modernes. Sans doute préféreraient-ils voir à leur tête un de ces brillants officiers *généraux* qui, pour n'être pas des jeunots, ont plus appris dans les *académies que sur les champs de bataille* de la deuxième guerre mondiale.

La liste des successeurs possibles de Dimitri Oustinov n'est pas facile à établir. Le maréchal Sergueï Akhromeev, soixante et un ans, qui a été *nommé premier vice-ministre* de la défense et chef d'état-major des armées au mois de septembre dernier, est certainement sur les rangs, bien que sa dernière promotion soit toute récente. On ne peut éliminer son prédécesseur, le maréchal Ogarkov (sixante-sept ans), qui a été limogé brutalement mais qui n'est pas totalement *tombé en disgrâce : il semble* qu'il ait été nommé à la tête des armées soviétiques du front ouest, en RDA et en Tchécoslovaquie, où il aurait été invité à mettre en pratique ses idées sur le renforcement et la modernisation des forces conventionnelles. *Le fait qu'il soit placé* en 70e position sur la liste des signataires de la nécrologie officielle de Dimitri Oustinov, laisse mal augurer de ses chances. Le maréchal Koulikov, son rival qui, en 1977, a pris le commandement des forces du pacte de *Varsovie, paraît aussi devoir être* écarté.

Poursuivant la politique décidée en 1976, le bureau politiqui pourrait se tourner vers un civil, manifestant ainsi avec éclat que l'armée est bien soumise au parti et que le danger « bonapartiste » n'existe pas. Le nom qui s'impose dans ces conditions est celui de M. Grigori Romanov, membre du bureau politique chargé des questions d'armement au secrétariat du comité central. C'est lui qui a été choisi pour présider la *commission des obsèques* d'Oustinov, ce qui est normal étant donné *ses fonctions, mais c'est peut-être* aussi le signe qu'une décision a déjà *été prise*.

Si tel était le cas, ce serait un tournant dans la lutte pour le pouvoir au sein de la direction soviétique. M. Romanov passe en effet pour le rival de M. Gorbatchev dans la conquête du secrétariat général. Il *est relativement jeune (soixante et* un ans), il a une implantation locale très solide à *Léningrad* qu'il a gouverné d'une main de fer jusqu'en 1983 et il doit bénéficier du soutien du « complexe militaro-industriel » en tant que responsable de l'armement, de l'industrie lourde et de l'espace.

En *accédant au ministère de la* défense, il serait contraint de quitter le secrétariat du comité central. Or une règle non écrite mais respectée depuis Staline du fonctionnement du système soviétique veut qu'il faille être à la fois membre du *bureau politique et secrétaire* du comité central pour avoir une chance d'être élu secrétaire général. Trois personnes seulement appartiennent actuellement aux deux instances : MM. Tchernenko, Gorbatchev et Romanov.

La succession du chef de l'Etat et du parti n'est certes pas officiellement ouverte mais la paralysie qui a caractérisé les organes sypérieurs du parti depuis la mort d'Andropov, laisse à penser que les luttes d'influence se poursuivent au sommet. *Les différents protagonistes ont* connu des fortunes changeantes. M. Gorbatchev marquerait un point décisif sur M. Romanov si celui-ci passait au ministère de la défense. Il sait toutefois que son rival pourrait, le moment venu, mettre le poids de *l'institution qu'il dirigerait, du côté* d'un troisième homme.

Depuis le début de l'année, les dirigeants soviétiques avaient de toute évidence pour principal souci de ne *rien décider qui puisse remettre en* cause l'équilibre instable établi entre eux. La mort d'Oustinov va les contraindre à sortir de leur réserve. La vieille garde a perdu un de ses piliers, et M. Tchernenko un de ses alliés. L'heure de la relève approche. *Elle sera probablement placée sous* le signe de la modernisation, peut-être de l'ouverture à l'Ouest, du « libéralisme » certainement pas.

DANIEL VERNET.

Chine

LA VISITE DE M. ARKHIPOV

Pékin et Moscou insistent sur les possibilités de « coopération »

Pékin *(AFP, Reuter, UPI)*. – Les conversations sur la relance des *relations économiques et commerciales* entre l'URSS et la Chine ont commencé, vendredi 21 et samedi 22 décembre, à Pékin (*le Monde* du 22 décembre). Le premier vice-*premier ministre soviétique*, M. Arkhipov, a eu un entretien de trois quarts d'heure, vendredi, avec le vice-président du conseil chinois, M. Yao Yilin, et un second d'une heure et demie, samedi. M. Arkhipov a déclaré aux journalistes à son arrivée *qu'il relevait des signes* d'une évolution positive dans les relations entre Moscou et Pékin. « *Le développement des relations entre l'URSS et la Chine ne servirait pas seulement les intérêts de nos deux peuples, il contribuerait aussi à la coopération et la paix mondiales* », a-t-il assuré.

Lors d'un banquet, M. Yao Yilin *a également déclaré que la visite de* M. Arkhipov – la plus importante personnalité soviétique à se rendre en Chine depuis 1969 – devait contribuer à l'amélioration des relations sino-soviétiques, mais il a ajouté : « *Pour être franc, des difficultés existent encore. Les différends entre les deux pays sur la façon de normaliser leurs relations n'ont pas encore été surmontées.* » Selon l'agence Chine nouvelle, M. Arkhipov a mentionné au cours du même banquet les divergences séparant la Chine et l'URSS « *sur les principales questions internationales* » et sur leurs relations respectives avec « *certains pays* ». Le vice-premier chinois a, d'autre part, déclaré : « *Nous croyons qu'à travers cette visite la coopération entre nos deux pays dans les domaines économiques, scientifiques et technologiques et commerciaux se renforcera encore.* »

EXPLOSION DE GAZ A TBILISSI

Plusieurs dizaines de victimes

Une explosion de gaz dans la cave d'un immeuble de neuf étages a fait de très nombreuses victimes mardi 2 décembre à Tbilissi, capitale de la Géorgie, a-t-on appris récemment sur place. *Une source « dissidente »* citée par l'AFP a parlé de « *plus de cent morts* ». Un bulletin d'information de la télévision locale a annoncé que « *trente-cinq familles avaient été touchées* » par le sinistre. L'explosion s'est produite tôt le matin, alors que la plupart des habitants de l'immeuble se trouvaient chez eux. Le quotidien *Izvestia* a fait *mention* de l'accident – avec plusieurs semaines de retard – mais sans faire état de victimes, conformément à l'habitude soviétique.

● *Un nouveau ministre de l'éducation.* – M. Sergueï Chtcherbakov, cinquante-neuf ans, a *été* nommé ministre soviétique de l'éducation en remplacement de M. Mikhaïl Prokofiev, a annoncé, jeudi 20 décembre, l'agence Tass. Il assumait depuis 1974 les fonctions de premier adjoint au chef du département de la science et des établissements scolaires du comité central du PC.

M. Prokofiev, soixante-quatorze ans, en poste depuis 1966, a été « *libéré de ses fonctions à sa demande pour raisons de santé* », indique l'agence officielle soviétique.

Ce changement intervient alors que l'URSS s'apprête à appliquer une vaste réforme scolaire. – *(AFP.)*

Vietnam

MAUVAIS RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 1984

Hanoï *(AFP)*. – Le Parti communiste vietnamien vient de conclure, à Hanoï, un plénum de son comité central qui a dressé un tableau plutôt sombre de l'économie en 1984, *soulignant que le rythme* de développement a été plus lent qu'au cours de la période 1981-1983.

Ces indications ont été données le vendredi *21 décembre* par un compte rendu du *Nhan Dan*, le journal officiel du parti, qui coïncide avec l'ouverture à Hanoï d'une session plénière de l'Assemblée nationale.

Selon les indications fournies par le *Nhan Dan*, le comité central, réuni du 11 au 17 décembre dans la capitale, a défini les grandes orientations du plan *économique* pour 1985, préconisant notamment la collectivisation de l'agriculture dans le sud du Vietnam, ainsi que le contrôle du commerce privé

Par ailleurs, le journal laisse entendre que le sixième congrès du PCV pourrait être convoqué en 1985 *et que la meilleure façon de le préparer* passe par des « *changements positifs énergiques* » dans le domaine économique.

Lors de l'ouverture de la session *plénière de l'Assemblée nationale*, M. Vo Van Kiet, vice-premier ministre responsable de la commission du plan, a établi le même constat. M. Kiet a rapporté que la production céréalière de 1984 avait atteint un niveau légèrement supérieur à *17 millions de tonnes*, en augmentation de 300 000 tonnes par rapport à l'année précédente, mais ne remplissant les prévisions du plan qu'à raison de 96 %.

● RECTIFICATIF. – Au début du cinquième paragraphe de l'article d'Olivier Roy sur la résistance afghane (nos éditions du 22 décembre), il fallait lire : « *La pression conjointe de l'URSS et de l'Inde* » au lien de « *La pression conjointe de l'URSS et de l'Italie et de l'Inde...* ». *Le mot* Italie *étant apparu inopinément.*

PARIS RÉITÈRE SA DÉMARCHE EN FAVEUR DU CONDAMNÉ A MORT FRANÇAIS A HO-CHI-MINH-VILLE

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a reçu, vendredi *après-midi 21 décembre*, l'ambassadeur du Vietnam à Paris, M. Ha Van Lau, a qui il a renouvelé la requête du gouvernement français concernant M. Mai Van Hanh, ressortissant *français condamné* à mort, mardi à Ho-Chi-Minh-Ville, pour haute trahison et espionnage. M. Roland Dumas avait déjà exprimé les préoccupations du gou*vernement français, mardi, alors que* l'ambassadeur du Vietnam présentait ses lettres de créance au président de la République (*le Monde* du 21 décembre). L'ambassadeur du Vietnam avait *également* été *reçu* au Quai d'Orsay par le directeur d'Asie M. Michel Combal. Paris, précise-t-on au ministère des relations extérieures, demande notamment l'application de la convention consulaire prévoyant un droit de visite auprès de M. Mai Van Hanh.

D'autre part, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a envoyé une lettre à l'ambassadeur du Vietnam à Paris exprimant sa « *très vive préoccupation* » à la suite de la condamnation à mort de ce ressortissant français, dont il demande la grâce. « *L'exécution de cette sentence compromettrait gravement les relations entre Hanoï et Paris* », écrit M. Chirac.

● *Hanoï favorable à l'établissement de contacts avec Washington.* – Le Vietnam a fait savoir, vendredi 21 décembre, qu'il répondrait « *favorablement à toute initiative* positive » des Etats-Unis visant à rétablir des contacts entre les deux pays. Cette déclaration, qui, selon des sources vietnamiennes dignes de foi, a *été faite par le ministre des affaires étrangères*, M. Nguyen Co Thach, survient alors que, selon des informations de Washington, Hanoï a récemment suggéré l'établissement de certaines relations entre les deux pays, en l'absence de relations diplomatiques. Washington n'aurait pas répondu à cette suggestion. –

LA GUERRE DU GOLFE

La recrudescence des attaques contre les pétroliers a amené les Lloyds à doubler leurs tarifs d'assurance

Le super-pétrolier norvégien *Thorshavet* chargé de brut et un pétrolier libérien de moindre tonnage, le *Magnolia*, *ont été touchés*, vendredi 21 décembre, dans le nord-est du Golfe, par des tirs de l'aviation irakienne.

Deux membres de l'équipage du navire libérien ont été tués, selon des informations parvenues aux Lloyds de Londres. En outre, un troisième *pétrolier aurait été atteint* dans le même secteur, a-t-on appris de diverses sources maritimes à Bahrein et à Londres.

L'incendie du super-pétrolier *Thorshavet* (233 000 tonnes de port *en lourd*), touché *par* un *missile* alors qu'il avait chargé du brut, a *été maîtrisé dans la soirée* de vendredi.

L'aviation irakienne avait atteint par deux fois samedi et dimanche derniers le super-pétrolier grec *Ninemia*, à 150 kilomètres au sud de Kharg. *Un petit cargo grec*, l'*Aegis Cosmic*, avait par ailleurs été légèrement endommagé par un missile lundi au centre du Golfe.

Selon les Lloyds, le *Magnolia* est le septième navire à être endommagé depuis que l'Irak a repris ses attaques dans le Golfe début décembre après une pause de six semaines. Cette recrudescence a amené les assureurs londoniens à doubler leurs tarifs pour les navires se rendant à Kharg.

Au *total*, selon les milieux maritimes du Golfe, une cinquantaine de navires ont été endommagés dans le Golfe depuis février dernier, dont trente et un pétroliers.

Dans les mêmes milieux, on relève que les dernières attaques irakiennes sont intervenues à plus de 300 kilomètres des côtes irakiennes et à 130 kilomètres au moins au sud de Kharg, c'est-à-dire apparemment hors de la « *zone d'exclusion maritime* » décrétée, en août 1982, par l'Irak dans le nord-est du Golfe.

Le raid de vendredi intervient alors que, selon des sources informées à Bagdad, l'armée irakienne a renforcé considérablement ces derniers jours ses positions au sud du front, s'attendant à une nouvelle offensive iranienne dans le secteur de Missan qui pourrait dégénérer en une reprise des hostilités tout le long de la frontière avec l'Iran. – *(AFP.)*

Iran

Selon les Moudjahidins

UNE CENTAINE DE DÉTENUS POLITIQUES AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS CES DERNIÈRES SEMAINES

Plus d'une centaine de prisonniers politiques ont été exécutés au cours des dernières semaines dans plusieurs villes iraniennes, dont un grande partie à Téhéran, a affirmé vendredi 21 décembre le Mouvement d'opposition armé iranien des Moudjahidins du peuple dans un communiqué publié à Paris.

Selon ce communiqué, « *au moins soixante-dix personnes, dont la plupart étaient des sympathisants des Moudjahidins, ont été exécutées au début décembre à la prison Evine de Téhéran* ».

Les autres villes où des exécutions auraient récemment eu lieu sont Tabriz (nord-ouest de l'Iran), Roudsar (nord du pays), Chiraz (sud), Masjed-Soleyman (sud-ouest), Sardacht (ouest) et Arak (centre). Parmi les suppliciés figurent un militaire du *nom* de Nasser Kawrau, un sympathisant des Moudjahidins « *brûlé vif le 7 décembre* », à Sardacht, et un « *lutteur connu de Roudsar, Khakbaz, également partisan des Moudjahidins* ».



Étranger

La conférence de Sanaa

(Suite de la première page.)

Et ce en l'absence de l'Iran, qui s'était également abstenu de participer au sommet islamique de Casablanca en janvier. « *C'est un premier pas*, a dit M. Chatti, *mais maintenant je suis optimiste quant à la possibilité d'une solution.* »

Samedi en fin de matinée, M. Velayati s'est attaché au cours d'une conférence de presse à tempérer cet optimisme, en réaffirmant les thèses traditionnelles de l'Iran, affirmant qu'« *il n'y aura ni dialogue ni paix avec l'actuel régime irakien* ». Il a néanmoins admis que la résolution adoptée par la conférence constitue un progrès dans la mesure où elle est plus impartiale que les textes précédents. En réalité, les membres de l'OCI espèrent que les deux pays vont s'orienter vers une cessation de fait des hostilités.

Autre point délicat que la Conférence ne parvenait pas à résoudre, en raison de la rivalité qui opposait les candidats du Pakistan et du Bangladesh et qui pesait sur la vie de l'Organisation : la désignation du nouveau secrétaire général. Finalement, c'est M. Sharif Ud Din Pirzada, soixante et un ans, ministre de la justice pakistanais, qui a été choisi par consensus pour un mandat de quatre ans non renouvelable. M. Habib Chatti (1) s'est vu décerner le titre de secrétaire général permanent honoraire. Il est vrai que, depuis octobre 1979 – son mandat a été prolongé d'un an en 1984, – il a donné à l'OCI un lustre qu'elle n'avait pas auparavant et a réussi, grâce à ses bonnes relations avec les États les plus fortunés, à maintenir un relatif équilibre financier.

M. Pirzada, qui a été de 1972 à 1983 président de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU pour les minorités et contre la discrimination, risque en revanche de devoir affronter une situation délicate. En effet, en raison de la crise qui affecte les pays producteurs de pétrole, le budget a été ramené de 10 à 7 millions de dollars. La moitié environ des États membres ne payant pas leurs cotisations, le budget réel devrait se situer autour de 4 millions. Cette situation pourrait d'ailleurs retarder la mise en place effective de la Cour de justice islamique internationale – dont le projet a été définitivement adopté, – qui aura son siège à Koweït. C'est Koweït également qui accueillera le cinquième sommet islamique en janvier 1987, tandis que la seizième conférence ministérielle se tiendra au Maroc l'an prochain.

Hommage à M. M'Bow

Sur le plan politique, les quarante-quatre États de l'OCI – représentés par trente-huit ministres, chiffre jamais atteint jusqu'ici – ont, d'une façon générale, durci leurs positions face au monde occidental. Ainsi, alors que l'on venait d'apprendre le retrait officiel des États-Unis de l'UNESCO à dater du 1er janvier, la Conférence a tenu à apporter son soutien total et effectif à M. Amadou Mohdar M'Bow, directeur général de l'Organisation. Tout comme l'avait fait l'intéressé lui-même au cours d'une vigoureuse conférence de presse tenue jeudi, les ministres ont rappelé que c'est le seul dirigeant africain et musulman à la tête d'une organisation internationale et constaté qu'on s'est « *acharné contre cette Organisation comme on ne l'a jamais fait auparavant contre une autre* ».

M. M'Bow avait par ailleurs rappelé que les États-Unis, de même que la Grande-Bretagne, ont participé au vote du programme de l'Organisation « *approuvé à l'unanimité en octobre 1983* » pour une période de deux ans. M. Ali Triki a annoncé que la Libye versera 1 million de dollars pour contribuer à compenser le non-paiement des cotisations américaines (environ 45 millions de dollars), et plusieurs États – dont les Émirats du Golfe – seraient prêts à faire des dons et à consentir des prêts sans intérêts comme ils l'avaient fait en 1975-1976. Washington avait alors suspendu sa participation et ils avaient avancé 40 millions de dollars à l'UNESCO.

Relatif durcissement aussi en ce qui concerne la question palestinienne. Comme à l'accoutumée, l'OCI a demandé « *le retrait inconditionnel d'Israël des territoires qu'il occupe* » et rappelé que Jérusalem est la « *capitale de la Palestine* », en insistant pour que son caractère arabe soit préservé. Mais, plus fermement qu'au sommet de Casablanca, elle a souligné aussi que ni la résolution 242 ni le plan Reagan ne tiennent suffisamment compte des droits du peuple palestinien. En outre, elle réclame une conférence internationale sur le Proche-Orient et la participation de l'OLP en tant qu'organisme indépendant à toute réunion internationale.

Le soutien apporté à l'OLP après le dernier Conseil national palestinien à Amman, malgré l'hostilité persistante de la Syrie, est significatif. Pour sa part, M. Farouk Kaddoumi a souligné que « *les rivalités interarabes ont des conséquences néfastes sur les relations franco-arabes et euro-arabes* » et, d'une façon plus générale, sur les causes arabes et islamiques dans le monde. C'est vrai, entre autres, pour le Liban, au sujet duquel la Conférence a réaffirmé la nécessité de respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale.

M. Triki a mis un terme aux polémiques concernant la présence de l'Egypte, en admettant que cette question avait été tranchée par le sommet de Casablanca, mais lui-même, ainsi que les représentants de l'Iran et de la Syrie, a continué à insister sur la contradiction qui existe entre la participation du Caire aux accords de Camp David et les principes de l'Organisation islamique. Les partisans du Caire ont soutenu pour leur part que, grâce à ces accords, l'Egypte a récupéré le Sinaï, et qu'en raison de son poids spécifique elle peut contribuer à la solution du conflit du Proche-Orient. Cette nouvelle polémique risque cependant de faire long feu lors des prochaines réunions.

L'OCI a, en revanche, fait preuve d'une réelle volonté d'apaisement en nuançant son soutien aux Turcs de Chypre. Le principe rappelé par M. Chatti est « *de considérer les minorités comme faisant partie de l'ensemble au milieu duquel elles vivent, tout en veillant à ce que leurs droits soient respectés* ». Dans le cas de Chypre, l'OCI a voulu faciliter la tâche de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, et favoriser le succès de la réunion en janvier du président Kyprianou et du chef de la communauté chypriote-turque, M. Kutchul, qui devrait aboutir à la proclamation d'un Etat fédéral dans une île réunifiée.

M. Chatti a souligné que « *les ministres ont, à l'unanimité, condamné la piraterie aérienne* ». Et d'ajouter, en précisant que la Conférence a discuté des moyens d'y parvenir : « *Nous entendons mettre un terme au terrorisme.* » Ces bonnes intentions risquent toutefois de rester des vœux pieux, mais il convient de noter que c'est la première fois qu'elles sont affirmées avec autant de force.

D'autre part, la Conférence a entendu une délégation de moudjahidins du peuple afghan, arrivée *in extremis* à Sanaa. Elle a fait preuve d'une grande prudence sur la question.

L'OCI a accordé une importance particulière à la sécheresse qui menace de mort des millions de personnes au Sahel. Depuis 1981, les pays membres ont versé une aide de 210 millions de dollars (dont 13 venant de l'Arabie saoudite et 50 du Koweït), et de nouvelles contributions ont été annoncées. A ce propos, la Conférence, notant que la dette mondiale s'élève à 800 millions de dollars (affectant principalement les pays pauvres), a réclamé le rétablissement d'un équilibre économique sur la planète grâce à un nouvel ordre international plus équitable.

PAUL BALTA.

(1) Il a eu pour prédécesseurs : le Tunqu Abderrahman (Malaisie), Touhami (Egypte) et Karim Gaye (Sénégal).

Inde : les élections « in memoriam »

Un pari colossal sur le fils d'Indira Gandhi

De notre correspondant

New-Delhi. – Cinquante millions d'affiches électorales placardées jusque sur les huttes au toit de chaume des villages les plus reculés sont là pour en témoigner : on y voit un Rajiv Gandhi plus poupin qu'en naturel, sourcils froncés avec, en arrière-plan ou à côté, une douce Indira pastellisée, un sourire maternel éclairant son visage. Deux mois après sa mort, la grande dame de l'Inde guide encore le choix de ses compatriotes et son fantôme domine l'arène politique.

C'est sur ses idées, ses méthodes et son patronyme que se joue essentiellement la huitième élection générale de l'Inde indépendante. Et les cinq mille trois cents candidats (record battu !) présentés au suffrage des cinq cent quinze circonscriptions se situent, pour la plupart, par rapport à elle. Pour ou contre.

Le parti gouvernemental joue son va-tout sur la vague de sympathie créée dans l'opinion par le tragique assassinat. Il y a longtemps que le vieux Congrès (un siècle cette année) du mahatma Gandhi et de Nehru, comme d'ailleurs les partis d'opposition, ne cherche plus à gagner les élections sur un programme politique concret. « *Les programmes attrape-tout sont surtout faits pour nous* », ironise un politologue local. Les électeurs n'ont droit qu'à des slogans et du spectacle.

Candidats en « celluloïd »

Du spectacle, cette année, les trois cent quatre-vingts millions d'électeurs indiens en auront eu. Un dixième du millier de candidats présentés par les grands partis – les autres sont des « indépendants » – sont des stars de cinéma, des maharajas pensionnés, des danseuses vieillissantes, des chanteurs langoureux et des gangsters en exercice. Il y a aussi un général à la retraite recruté par l'opposition et un prêtre catholique révolté par le sort de ses ouailles dans le sud du pays. La plupart des personnages cités plus haut sont au service du Congrès Indira et certains, dont le plus célèbre d'entre tous, l'idole des foules hindies, M. Amitabh Bachchan, un cocktail de Delon-Hallyday-Belmondo, plus fortuné que les trois réunis, sont opposés à des politiciens chevronnés.

« *Qu'un parti politique ait à dépendre de stars de cinéma pour gagner une élection est une insulte à la démocratie* », considère M. Jyoti Basu, ministre en chef communiste du Bengale-Occidental. Mais son organisation n'en a pas moins soutenu M. N.T. Rama Rao, l'idole télégénique de l'écran, opposé au Congrès dans l'Andhra-Pradesh. Le recours aux candidats « *en celludoïd* », comme on dit en Inde, et surtout à leurs prolifiques clubs de fans, ne date pas de l'entrée en politique de Rajiv Gandhi.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Et les succès électoraux massifs d'un Rama Rao ou d'un Ramachadran – « MGR », pour ses fans, – dans le Tamil Nadu, démontrent que les électeurs, abreuvés de promesses souvent démagogiques, préfèrent faire semblant de croire à celles de leur idole plutôt qu'aux discours creux des professionnels de la politique.

Cynisme et dérision

« *La corruption et le népotisme rampant qui marque toute la classe politique*, déclare M. Arun Shourie, l'un des meilleurs analystes de la société indienne, *ont fini par discréditer tous les partis et presque tous les politiciens traditionnels.* » C'est le temps du cynisme et de la dérision. A Delhi, une bande d'étudiants a lancé le Parti de l'opportunisme et présenté un candidat. Celui-ci promet de « *protéger les principes de base de la politique contemporaine indienne : corruption, clientélisme et démagogie* ». S'il est élu, le candidat opportuniste mettra en place une « commission d'encouragement aux défections », pratique favorite des élus indiens qui peuvent changer jusqu'à vingt fois de parti dans leur carrière.

Folklorique ? Le phénomène illustre la désaffection grandissante du peuple à l'égard des dirigeants politiques traditionnels. « *On ne recrute plus de militants sans avoir les moyens de les payer* », se plaint-on dans les partis. D'où, malgré les limites financières très strictes, théoriquement imposées à chaque candidat, le coût colossal de la campagne : l'équivalent de 2 milliards de francs selon les évaluations les plus conservatrices !

Devenir le représentant du peuple le plus pauvre du monde est presque impossible si l'on ne dispose pas d'un pécule de départ d'au moins un demi-million de francs. Une somme que le député, une fois élu, cherchera à récupérer en monnayant ses interventions à la Chambre du peuple et auprès de ses administrés.

« Monsieur Propre »

Ces pratiques vénales, vieilles comme la démocratie, se sont considérablement développées sous le règne d'Indira Gandhi, et son fils Rajiv, qui promet « *un gouvernement propre et efficace* », le reconnaît implicitement. « *Après la victoire, je nettoierai la politique et l'administration de toute cette corruption* », jure-t-il. Le coup de balai a déjà commencé et certains personnages parmi les plus exposés ont été boutés hors du Congrès. Mais le mal est profond. S'il veut tenir la totalité de ses promesses, le nouveau « Monsieur Propre » de l'Inde va devoir se salir beaucoup plus les mains et imposer peu à peu, par un bouleversement complet des habitudes, une nouvelle morale politique.

M. Rajiv Gandhi en a apparemment la volonté. En aura-t-il les moyens ? Sauf retournement de dernière minute, la victoire de son parti ne fait pas le moindre doute. C'est son ampleur qui décidera de l'avenir et de la capacité de changement du prochain gouvernement. Une majorité trop juste, et c'est la porte ouverte aux pressions, au règne des fractions, aux défections et à l'instabilité permanente. La chance de l'ancien pilote de ligne c'est que, en dehors de lui, il n'y a pas d'alternative viable.

Les mandarin de l'opposition, qu'il compare à ces « *crabes opportunistes passant leur temps à se tirer les uns les autres vers le fond de la boîte* », sont discrédités, divisés et incapables de s'entendre sur un autre projet que la nécessité de battre le Congrès.

M. Rajiv Gandhi, lui, n'a jamais rien dit, jamais rien écrit de ses idées politiques. Il ne connaît pas les dossiers et, depuis sa mise en selle il y a deux mois, la nation est virtuellement « en pilotage automatique ». Comme il n'a rien fait, on ne peut rien lui reprocher. « *C'est une vierge politique,* dit un journaliste indien, *une feuille blanche, l'énigme la plus excitante pour le pays depuis l'indépendance.* »

Héritier de l'autorité dynastique de Nehru, il rassure les timorés, disciple enthousiaste des techniques du monde industriel, il plaît aux modernistes. Plus jeune que tous les premiers ministres de l'Inde, il est assuré de la bonne volonté d'un électorat aux deux tiers âgé de moins de quarante ans. Il est à la fois l'espoir du changement et de la continuité, la nouveauté et la tradition.

Jamais homme politique débutant n'aura bénéficié d'une telle combinaison de circonstances favorables. A l'aube de l'an de grâce 1985 l'Inde éternelle s'apprête à faire le plus formidable pari de son histoire moderne. Malmenées depuis des siècles, ses populations ont trop besoin d'espérer pour ne pas y croire...

PATRICE CLAUDE.

La mort de l'économiste Asoka Mehta

Du socialisme au libéralisme

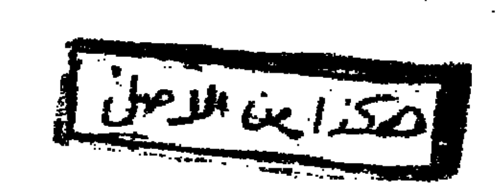
L'une des grandes figures du monde politique indien, Asoka Mehta, est mort, il y a peu, dans la discrétion d'un demi-oubli.

Economiste de réputation internationale et, à certains égards, l'un des fondateurs de la science politique indienne, il était surtout connu comme le premier ministre du plan d'Indira Gandhi (1966-1968) et comme l'un des dirigeants du Congrès d'opposition – avant Morarji Desai, – en 1973 et 1974, ce qui lui valut, sous l'état d'urgence, de 1975-1976, une incarcération dont il ne se remit jamais.

Né en 1911, Asoka Mehta était, depuis la mort de Jaya Prakash Narayan, en 1979, et celle de l'acharya Kripalani, en 1982, l'un des rares survivants célèbres du courant socialement réformiste et politiquement libéral du mouvement d'indépendance. De son passé de fondateur du Parti socialiste indien, dont il demeura l'un des principaux dirigeants jusqu'en 1963 – date à laquelle il rejoignit le Congrès pour devenir vice-président de la commission du plan, il conservait surtout une certaine vision des réalités sociales et le regard lucide d'un humaniste rationaliste qui ne croyait plus à un véritable avenir du socialisme indien.

Au gouvernement d'abord, puis dans l'ombre d'un pouvoir Janata qui ne lui avait pas donné de place à sa mesure, en 1977, il avait cherché à faire prévaloir un modèle de planification souple, indicative, adapté aux besoins d'une économie mixte.

Sa célèbre thèse sur les impératifs d'une économie arriérée, exigeant que la gauche soutînt le pouvoir dans son effort de développement, l'avait fait vivement critiquer par les socialistes plus « radicaux », et il était, à la fin de sa vie, surtout considéré comme un libéral et, à ce titre, mal à l'aise parmi le personnel politique nouveau du Janata, en qui il ne retrouvait pas la probité de sa génération.



La première élection générale à se dérouler en Inde après l'assassinat d'Indira Gandhi est, au propre et au figuré, dominée par le visage de la disparue. Sa formation, le Parti du Congrès, devrait, selon les derniers sondages, remporter les 24, 27 et 28 décembre une victoire écrasante. Le premier ministre M. Rajiv Gandhi, devra sans doute à la mémoire de sa mère l'occasion de démontrer des talents d'homme d'Etat qui avaient, d'abord, été quelque peu contestés et d'imposer — lourde tâche ! — La « morale politique » dont il rêve.

« Ordonne, ô Rajiv, et nous t'obéirons ! »

De notre envoyé spécial

Amethi. — La multitude houleuse et hurlante barre la route à la grosse Ambassador officielle. Attendri, le jeune premier ministre ouvre sa portière et se jette, calmement, dans la cage aux lions. *Les cris* et les bousculades redoublent, couvrant les flots de musique tonitruante déversés à longueur de journée par les haut-parleurs de la Grande-Rue. *« Ra-Djiv ! Ra-Djiv ! Ra-Djiv »* : on scande son nom, on donne du coude, on se piétine pour l'apercevoir. Du haut de la banderole sur laquelle on a peint grossièrement leurs traits, trois regards célèbres contemplent la scène. Dans l'ordre, le mahatma Gandhi, Jawaharlal Nehru et Indira Gandhi. Trois idoles disparues, dont le nouveau prince de l'Inde, débutant habile, ne manque jamais de se réclamer.

En bas, sur le bitume, des charrettes chargées de grain pour l'hiver embouteillent la circulation, renversant parfois l'un des innombrables cyclistes sur le bric-à-brac d'un petit commerçant. Des grappes de gosses à moitié nus, échappés des écoles en plein air, courent dans tous les sens. Piétinés, les petits cochons noirs engraissés dans les égouts à ciel ouvert s'enfuient en couinant. On bouscule les vaches sacrées alanguies dans la poussière, on effraie les bêtes de somme harnachées à des carrioles. Désordre moyenâgeux et indescriptible.

L'Inde profonde, celle des paysans en dhoti et des femmes aux silhouettes de Vierge, des vieillards décharnés et silencieux, des bandes d'enfants mal nourris et criards, s'est donné rendez-vous dans ce gros bourg perdu de l'Uttar-Pradesh pour rencontrer l'héritier. Quand la *foule indienne est enthousiaste*, elle le montre. Et ce jeune premier ministre qui se présente pour la seconde fois à ses suffrages paraît décidément lui plaire beaucoup.

Rajiv Gandhi, dont l'entrée en politique s'est faite ici, en 1981, par la conquête facile d'un premier mandat de député, n'a pas besoin de faire de longs discours. D'abord, l'homme, il le sait, n'est *pas un tribun, c'est un séducteur.*



PLANTU.

Et ô combien redoutable ! Dix à vingt minutes par village, un slalom au pas de charge, entre les huttes de boue séchée, une courte halte près du puits pour saluer le notable local, trois mots gentils à celui-ci, une caresse à *cet autre*, et le convoi *repart* dans un nuage de poussière. C'est ainsi qu'Indira Gandhi menait ses campagnes électorales. C'est ainsi que son fils conduit la sienne.

Danse et magie

Pour la plupart, les paysans ne savent pas lire, ils n'ont ni télé ni radio. Les milliers de tracts qu'on leur distribue, les affiches placardées à d'innombrables exemplaires sur leurs cases, le déluge de propagande sonore déversé par les haut-parleurs *montés sur des véhicules itinérants*, les spectacles de magie, de danse ou de chansons spécialement montés pour eux par les partis, bref toute cette grande parade électorale bruyante et colorée qui fait d'une campagne indienne la plus spectaculaire des fêtes populaires de la planète, tout cela n'est pas suffisant. Pour gagner le cœur et la voix du plus fruste des paysans du Bihar ou de l'Uttar-Pradesh, il faut bien d'autres choses.

Ce vénérable patriarche un peu sourd, réplique parfaite du mahatma Gandhi, qui se prélasse dehors sur son lit de corde tressée, se moque comme d'une guigne de la *« productivité nationale »* chère à Delhi. Ce portefaix intouchable, aux dents jaunies par le bétel, ignore tout du nécessaire *« effort à l'exportation »*, et ces femmes timides cachées dans les plis de leurs saris ne voteront pas forcément pour le parti qui leur promet une libération anticipée de leur *« condition d'exploitée »*.

D'ailleurs, le nombre de jeeps mises à la disposition des militants pour mener campagne dans les zones rurales est important, mais pas déterminant. En 1977, le Congrès Indira en possédait déjà quatre ou cinq fois plus que les autres partis, ce qui ne l'avait pas empêché de perdre.

On peut battre les intouchables, les empêcher de voter, voler les urnes qui contiennent leurs voix — pratiques courantes quoique limitées à certaines régions reculées, — l'Inde rurale est trop vaste pour qu'on puisse la faire taire. Ici, ce qui compte, c'est la personnalité du candidat, souvent sa caste, rarement son discours.

Le paysan indien peut écouter poliment, des heures durant, les jacasseries d'un candidat pour lequel il a déjà décidé de ne pas voter. Curieux de nature, il va volontiers dans les interminables meetings de masse auxquels on le convie et suit avec attention ce qui s'y raconte. Sa patience est infinie. Mais ce qu'il apprécie par-dessus tout, c'est le *« darshan »* ancestral, la visite de courtoisie due par qui veut lui plaire.

Il veut aussi qu'on écoute sa complainte et la litanie de ses vraies misères. Rajiv Gandhi, qui ne la connaît pas — éducation britannique oblige, — avale ainsi depuis deux mois des centaines de kilomètres par jour et des *tonnes de poussière pour* prendre le pouls de l'Inde éternelle. *Depuis le début de la campagne*, dix millions de personnes au moins l'ont vu, de près ou de loin, en chair et en os.

Etonnamment à l'aise

Il se montre, se laisse palper, sourit, salue, mains jointes devant le front, les foules qui l'acclament. Les militants couverts de badges et d'autocollants à sa gloire hurlent dans le porte-voix : *« Ordonne, Rajiv, nous t'obéirons. »* Les enfants reprennent en chœur les nouveaux slogans du parti : *« Pour sauver le pays, votez Rajiv »*, *« Rajiv Gandhi... Zindabad ! »* (Vive Rajiv !) : *« C'est merveilleux !* exulte l'intéressé, *nous allons remporter une victoire fracassante ! »* Et l'on passe à un autre village.

Ici, les notables, avertis par les militants, ont préparé une petite réception. Sagement assis en rond autour de lui, trois cents paysans dévorent le premier ministre des yeux. *« Vous connaissez la main du Congrès, bien sûr ? »*, demande celui-ci. L'emblème électoral du parti est peint à des centaines de milliers d'exemplaires sur tous les murs du pays et figure sur les bulletins de vote. Les 40 % d'électeurs analphabètes de l'Inde ne peuvent pas s'y tromper. *« Eh bien*, reprend Rajiv Gandhi, *montrez-moi ces mains qui vont voter pour nous lundi prochain »*, et *quatre cents* bras maigres de se lever au milieu des rires. *« Non, non*, plaisante le premier ministre, *on ne vote qu'avec une seule main, l'autre est faite pour entraîner sa femme ou son voisin aux urnes. »* Les paysans adorent ça. Puis on passe aux choses plus sérieuses.

Les notables se plaignent de ne pas recevoir l'électricité. Rajiv prend note. Un vieil agriculteur *parcheminé demande qu'on* répare la grand-route avant les prochaines récoltes, car les charrettes ont grand-peine à circuler. Rajiv promet. Un petit homme tout maigre, édenté et pitoyable, s'approche timidement et tend un morceau de papier froissé. Celui-là veut devenir fonctionnaire. Rajiv empoche le billet et invite son auteur à venir le voir à New-Delhi.

On lui offre le thé dans des tasses d'argile sous des préaux de branchages secs. Il aime. *On se* jette à ses pieds pour toucher le bas de ses vêtements — rite ancestral de respect. Il n'aime pas. Et, d'un mouvement gêné, relève prestement les amateurs de courbettes. Le nouvel espoir de l'Inde est un homme résolument moderniste. Et pourtant, étonnamment plus à l'aise dans la poussière des campagnes que dans une tribune officielle ou un studio de télévision. Les années à Cambridge n'ont peut-être pas tout effacé.

Assis par terre devant sa hutte, les yeux plissés de malice, le visage buriné par les vents, le soleil et le labeur, le paysan indien observe. A l'heure des élections, c'est lui le véritable maître du pays.

P. C.

Une opposition disparate et dispersée

Les sondages, qui n'ont cependant pas la même fiabilité que dans les pays occidentaux, indiquent que le parti gouvernemental, le Congrès (Indira), pourrait disposer dans la prochaine Chambre du peuple (Lok Sabha) d'une majorité supérieure à celle de plus des deux tiers qu'il avait dans la précédente législature. Le système électoral — uninominal à un *tour — renforce* le parti dominant. Dans le cas présent, ses candidats *ont d'autant* plus de chances d'être élus que leur font face une dizaine d'adversaires au minimum par circonscription. Jusqu'à maintenant, le Congrès n'avait jamais obtenu plus de 50 % des voix. Avec 42,7 % seulement lors des élections générales de 1980, il avait pu disposer de plus des deux tiers des sièges dans l'Assemblée dissoute.

Cette fois, indiquent les sondages, le Congrès pourrait passer la barre des 50 % de suffrages. La Chambre du peuple comporte 544 sièges, mais on ne votera à partir de lundi que dans 509 circonscriptions. Le scrutin a en effet été reporté, au Pendjab, en Assam, à Bhopal, où la situation ne permet pas encore de le tenir, et dans certaines circonscriptions de montagne.

On s'attend que plus de 300 millions des 380 millions d'inscrits se rendent aux urnes, les 24, 27 et 28 décembre. Les élections se déroulent ainsi sur plusieurs jours afin de permettre le bon fonctionnement des opérations de vote auxquelles participeront deux millions de personnes. Il y aura 473 886 bureaux de vote et *1,3 million d'urnes. New-Delhi* aura dépensé 600 millions de roupies (environ 50 millions de dollars) pour organiser ces élections.

L'opposition, qui avait pu gagner les élections de 1977 — qui se tenaient à la fin du régime d'état d'urgence sous Indira Gandhi — parce qu'elle était unie, va, cette fois, à la bataille en ordre dispersé, ne présentant pas de candidat unique dans de nombreuses circonscriptions. Très disparates, ses principales composantes *sont* le Bharatiya Janata Party, de M.A.B. Vajpayee, dont le *noyau dur est le* Jan Sangh, parti nationaliste et hindouiste, fortement *implanté dans le nord* du pays, où cependant le Congrès (I) paraît avoir regagné du terrain ; le Parti des intouchables, des paysans et fermiers, de M. Charan Singh, âgé de quatre-vingts ans et vieil adversaire de la famille Gandhi et qui s'appuie essentiellement sur des milieux ruraux et des castes des grands Etats de l'Uttar-Pradesh et du Bihar ; le Janata (Parti du peuple), de M. Chandra Shekkar, ancien congressiste, regroupant plusieurs *mouvements* sous la bannière *« Pain et liberté »* ; le Parti com*muniste marxiste* (indépendant de Moscou et de Pékin), au *pouvoir au Bengale- Occidental* et au Tripura le PC prosoviéti*que, ainsi que de nombreuses* formations à caractère plus ou *moins régionaliste très in*fluentes dans le sud du pays (*Tamul-Nadu, Andhra-Pradesh*) et plusieurs groupes dissidents du Congrès.

Tchad

Des affrontements auraient eu lieu dans le centre du pays

Un avion de reconnaissance libyen, de type Ilyouchine-76, a survolé, mercredi 19 décembre, la localité d'Arada, située au sud du 16e parallèle, a annoncé vendredi Radio N'Djamena. Arada avait *constitué, dans l'est du Tchad*, la position française la plus avancée lors de l'opération Manta.

D'autre part, dans le centre du pays, des combats auraient opposé les forces gouvernementales à des dissidents, selon une source sûre dans la capitale tchadienne. L'AFP rapporte que, selon la même source, ces affrontements auraient éclaté à la suite de la rupture de contacts établis entre les autorités et les partisans locaux du CDR (Conseil *démocratique révolutionnaire*) et de la « première armée », deux composantes *du GUNT de M. Goukouni* Oueddeï installé dans le nord du Tchad. Ces affrontements, qui, toujours selon la même source, auraient fait *« cent morts »* parmi les *« rebelles »*, se sont produits dans les régions de Mongo et de Bitkine, au sud de la ville d'Ati.

A Tripoli, M. Rakhis Manani, nouveau « ministre de la défense » du GUNT, a déclaré que son prédécesseur à ce poste, M. Acheikh Ibn Omar, demeurait secrétaire général du CDR mais était détenu par le GUNT dans le nord du Tchad.

M. Manani, qui est le « numéro deux » du CDR, a ajouté que cette sanction avait été prise pour réagir contre *« la tentative, par certains membres du CDR, de conclure un accord séparé entre notre mouvement et le régime de N'Djamena »*. Cette version est contestée par des partisans de M. Acheikh Ibn Omar, qui affirment, dans un communiqué publié vendredi à Paris, que *leur dirigeant* est *« maintenu en prison »* par les *autorités* libyennes.

Enfin, le président Hissène Habré a déclaré vendredi à Brazzaville qu'il *« appuyait fermement »* le Congo *« dans toutes ses initiatives »* en faveur d'une réconciliation entre Tchadiens.

A Faya-Largeau, une « vie normale »

Faya-Largeau, (AFP). — Dix huit mois après la prise de la pal*meraie de Faya-Largeau* par les forces du GUNT, soutenues par *les troupes libyennes*, la localité semble mener une *« vie normale »*.

Les journalistes français et bri*tanniques ont fait le voyage en*tre Tripoli et Faya-Largeau à bord *d'un Fokker à hélice, frappé des* couleurs tchadiennes et appa*remment offert* par Tripoli à M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT.

La piste de fortune, qui sert *d'aérodrome est gardée par un* canon de DCA et un autre canon de *moindre dimension montés* sur deux véhicules, ainsi que par *une vingtaine de combattants en* uniforme dotés d'armes légères. Au cours de leurs déplacements dans la palmeraie, les journalistes n'ont pas vu de troupes libyennes et ont constaté la présence de combattants portant des armes légères et gardant l'ancienne préfecture de Faya-Largeau, transformée en résidence de M. Goukouni Oueddeï. La localité pourrait-elle résister à une attaque armée ? Le GUNT a rebaptisé Faya-Largeau en Faya-Abatcha, du nom d'Ibrahim Abatcha, fondateur du Frolinat, tué au combat en 1968. Le souk de la localité grouille de monde *sous un beau soleil d'hiver*. On y trouve des boubous aux couleurs *vives et variées, des tee-shirts*, des jeans, ainsi que des ciga*rettes, de l'huile d'olive, du riz*, du sucre et de l'encens. La palmeraie *paraît* bien approvisionnée. M Goukouni Oueddeï a d'ailleurs, lors d'une conférence de presse, *le Monde* du 22 décembre, remercié les Libyens pour leur aide alimentaire.

Non loin de ce souk se trouve le marché aux animaux. Droma*daires, chèvres et moutons* y sont échangés contre toutes *sortes de monnaies, dinars* libyens, francs français ou même dollars. La *présence* de la Libye est presque imperceptible dans les rues. En effet, les murs sont couverts de graffiti purement tchadiens. Seules deux pancartes en langue française, d'assez petites dimensions et qui paraissent vieilles, portent des slogans tirés du Lvre vert du colonel Kadhafi. En revanche, les murs de la cour de l'école,fréquentée par des enfants de sept à quatorze ans, sont couverts de slogans empruntés au Lvre vert du colonel Kadhafi. La Libye fournit à l'établissement tout le matériel et les manuels scolaires de langue arabe. Mais le français y est enseigné au même titre que l'arabe.

Mauritanie

Toutes les personnes condamnées pour des raisons politiques sont amnistiées

Nouakchott *(Reuter)*. — Le nouveau chef d'Etat mauritanien, le colonel Ould Taya, au pouvoir depuis la « révolution de palais » du 12 décembre, a annoncé, vendredi 21 décembre, une amnistie générale pour toutes les personnes condamnées pour des raisons politiques, y compris celles qui sont en exil.

Cette mesure s'applique notamment à l'ancien président Mokhtar Ould Daddah, père de l'indépendance de la Mauritanie, renversé par *les militaires en 1978 et aujourd'hui* en exil dans le sud de la France.

L'amnistie concerne également l'ancien président Moustafa Ould Saleck, « cerveau » du putsch de 1978 et renversé un an après, et l'ex-premier ministre, M. Sid'Ahmed Ould Breijaira.

Ces deux personnalités avaient été condamnées à une peine de dix ans de travaux forcés, en février 1982, pour complot en vue de renverser le colonel Haidalla.

Ce dernier, déposé alors qu'il participait au onzième sommet franco-africain de Bujumbura, est rentré volontairement à Nouakchott où il a été emmené dans un camp militaire des environs de la capitale mauritanienne. On ignore quel va être son sort.

Au total, cent soixante-quatre détenus politiques avaient été jusqu'ici élargis par le régime issu des événements du 12 décembre. Parmi eux figuraient MM. Ahmed Baba Miske, ancien représentant de la Mauritanie à l'ONU, et El Khoury Ould M'Heity, ancien secrétaire général de l'Union des travailleurs de Mauritanie (UTM, centrale syndicale unique).

Dans un message à la nation, le colonel Ould Taya a, enfin, déclaré qu'il allait œuvrer à la relance de l'économie nationale, *« freinée par le gaspillage, les détournements des deniers publics et le pouvoir personnel erigé en système de gouvernement »* par l'ancien président Haidalla.

A travers le monde

Nicaragua

- OPPOSITION : DEUX DÉCISIONS. — Le Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN), l'une des organisations membres de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, anti-sandiniste), a décidé d'abandonner la lutte armée pour se consacrer exclusivement au combat politique, a indiqué jeudi 20 décembre, son président, M. Alfonso Robelo. D'autre part, M. Joaquim Chamorro Barrios, *codirecteur du seul journal d'opposition, la Prensa*, s'est exilé au Costa-Rica, afin de protester contre la censure gouvernementale, a-t-on appris vendredi. — *(AFP, AP)*.

Soudan

- LE SORT DES OTAGES ÉTRANGERS. — Les quatre otages étrangers détenus depuis février dernier par l'armée de libération du peuple du Soudan (opposition au régime du président Nemeiry) *« pourraient être libérés pour les fêtes de Noël »*, selon une lettre de ce mouvement adressée mercredi au bureau de l'AFP à Addis-Abeba.

Les quatre otages encore détenus par l'ALPS sont deux Français, Yves Parisse et Michel Dupire, un Britannique, Ian Bain, et un *pilote kényan, Gwynn Morson*, tous employés de la société française les Grands Travaux de Marseille.

Étranger

BRÉSIL

Des bandits anticonformistes

Le Brésil est, depuis toujours, une terre de violence. C'est aussi une terre d'imagination et de fantaisie. Dans le domaine de la criminalité, l'Arsène Lupin brésilien est un cambrioleur parfaitement original.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le banditisme prend des formes inédites au Brésil. Pendant longtemps, les cambrioleurs ont attaqué de préférence les villas isolées, ou les appartements sur lesquels ils étaient renseignés. Désormais, ils prennent d'assaut des immeubles entiers, pour ajouter la quantité à la qualité dans le racket des victimes.

La technique est parfaitement rodée : trois ou quatre individus — parfois davantage — se présentent le matin, à l'heure du laitier, devant l'immeuble choisi. Ils n'ont pas grand mal à maîtriser le portier, qui sait qu'au moindre signe de résistance il serait immédiatement « exécuté ». Ils attendent ensuite la sortie des bonnes — qui sont les premières levées — pour les kidnapper l'une après l'autre et prendre leurs clés. Après les avoir enfermées dans la loge avec le concierge, ils font leur tournée.

A une heure aussi matinale, les bourgeois sont chez eux. Les bandits peuvent donc entrer dans le vif du sujet, et ne pas perdre un temps précieux à retourner les matelas et les lamelles de parquet. De préférence, ils s'intéressent à l'or et aux dollars, qui résistent mieux que la monnaie locale à l'inflation, mais ils ne dédaignent pas pour autant les cruzeiros, qui *servent aux dépenses immédiates*, ni les appareils électroménagers, qui se revendent bien sur le marché de l'occasion. Les habitants de Rio ou de Sao-Paulo, qui savent qu'un jour ou l'autre ils peuvent être dévalisés, ont adopté une sorte de code de bonne conduite à l'égard de leurs « visiteurs » : ils gardent toujours un peu d'argent à la maison. Les voleurs se froissent facilement, en effet, lorsque les tiroirs sont vides. Ils voient là un manque de savoir-vivre, qu'ils font payer très cher.

Les quarante volés

Les pillages prennent quelquefois un tour inattendu. Récemment, une bande qui avait suivi la méthode habituelle, dans un quartier populaire de Rio, a dû ligoter quarante personnes avant de commencer à opérer. Elle était arrivée un peu tard, à l'heure où les gens partaient au travail. Il lui fallut toute la matinée pour neutraliser les quarante locataires et fouiller leurs appartements. Ce n'était pas une bande ordinaire. Elle prit soin, avant de quitter les lieux, de décliner son identité. Le « commando rouge » — c'est ainsi qu'il s'appelait — écrivit même sur les murs *« Mort à la police ! »*, dans le meilleur style des anciens anarchistes.

« Ne résistez surtout pas. Sinon, vous risquez votre peau. » Le conseil a été si souvent prodigué aux victimes en puissance qu'elles en arrivent avec leurs « visiteurs » à un *modus vivendi* d'une grande urbanité. Dernièrement, alors qu'elle rentrait chez elle, une chanteuse connue, Simone, trouva à la porte de son immeuble deux ou trois individus qui l'attendaient. Vite informée du sens de leur visite, elle les conduisit obligeamment à son appartement, leur ouvrit son coffret à bijoux et, comme ils insistaient beaucoup, leur donna même un autographe.

Un autre cambriolé célèbre proposa à son voleur, il y a quelques mois, de lui racheter avec un chèque la montre en or dont il venait de le dépouiller. Non seulement le marché fut accepté, mais le cambrioleur téléphona quelques jours après pour proposer une autre montre d'une grande valeur, qu'il venait d'« acquérir » et qu'il était prêt à revendre dans les mêmes conditions.

Quelquefois, les bonnes manières se transforment en véritables pactes de non-agression. En novembre dernier a eu lieu un festival de cinéma à Rio-de-Janeiro. Les films étaient projetés dans un hôtel de Sao Conrado, quartier situé au bord de la mer et dominé par une favela célèbre, la Rocinha, la plus grande de la ville. La favela abrite évidemment quantité de délinquants et de marginaux. Les organisateurs du festival redoutaient des surprises, surtout pour les étrangers, peu habitués à laisser leurs montres et leurs bracelets dans les coffres-forts des hôtels. Aussi passèrent-ils un accord avec le chef de la favela : pendant les quinze jours de projections, les visiteurs ne seraient pas importunés. Les quinze jours passèrent, sans problèmes. Le lendemain de la clôture, un journal de Rio annonça — en français — que les voleurs de la Rocinha étaient tout de suite partis *« à la recherche du temps perdu »*.

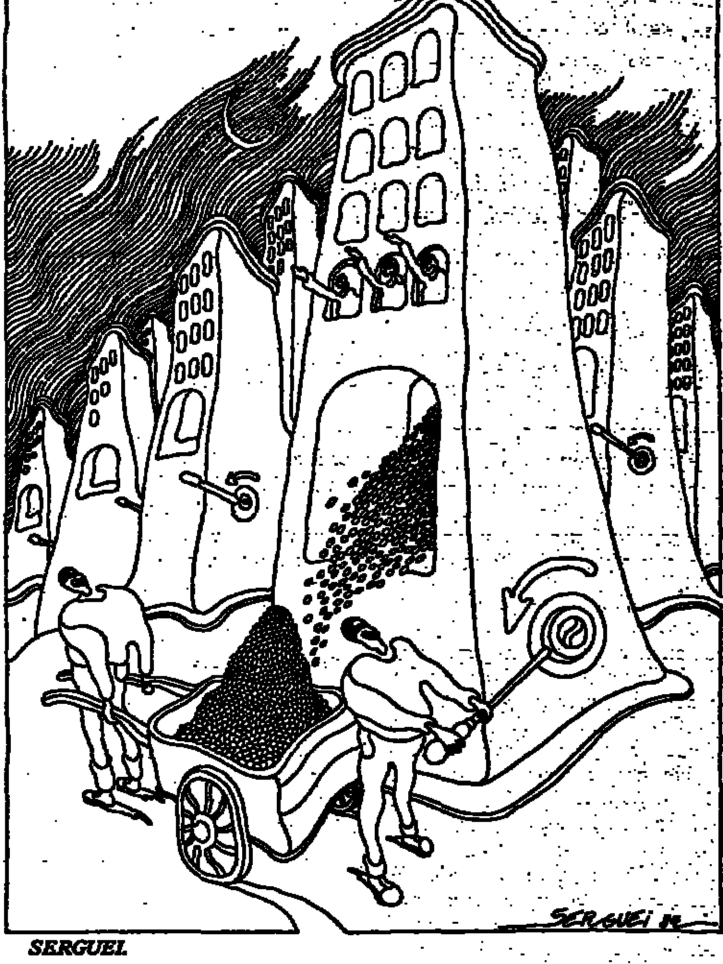
Les choses se gâtent, parfois, quand les voleurs ou leurs victimes sont inexpérimentés. De part et d'autre, on s'affole, on se précipite. L'agresseur tire pour aller plus vite. Il tire, ou bien il se sert d'un couteau. La grande mode, depuis quelque temps, chez les malfrats de petit calibre, quand une femme hésite à retirer son alliance, c'est de lui couper le doigt, pour abréger l'opération.

Les bavures

Les mises à sac durent souvent plusieurs heures, sans qu'on voie l'ombre de la police. Beaucoup de cambrioleurs prennent leur temps, comme s'ils étaient sûrs de l'impunité. La police brésilienne n'est réputée ni pour sa promptitude ni pour son efficacité. Et quand elle intervient, il lui arrive de provoquer des boucheries.

Elle est connue, aussi, pour protéger certains trafics. Comme tout se vole au Brésil, y compris les cargaisons de poids lourds, la presse a rapporté récemment que de véritables bandes organisées sévissaient sur les routes, avec la complicité de la police. Presque tous les jours, elle cite le cas de policiers associés à des délinquants, ou délinquants eux-mêmes, après leurs heures de service.

A en croire l'institut Gallup, le Brésil serait le deuxième pays du monde, après la Colombie, pour le nombre d'agressions et de cambriolages. Ces cinq dernières années, 19 % des appartements et



SERGUEI

des maisons, dans les grandes villes, auraient été cambriolés, et 34 % des personnes agressées. Chiffres nettement supérieurs à ceux qui ont été relevés en Europe et aux États-Unis. *« Mais comment peut-on faire une telle comparaison ? »*, s'est écrié M. Lionel Brizola, le gouverneur de Rio, lorsqu'il vit ces statistiques dans la presse.

Le Brésil compte un nombre considérable d'analphabètes et d'affamés, ce qui n'est pas le cas de la Hollande, de la Suisse, ou de l'Angleterre. Aussi la violence y est-elle, tout naturellement, plus fréquente. Elle est aussi plus primitive, selon le gouverneur, qui affirme qu'il vaut encore mieux subir une agression au Brésil que dans un pays d'un niveau culturel plus élevé. Dans ce dernier cas, en effet, les gangsters disposent d'une *« haute technologie »*, ils ne laissent donc *« guère de chances à leurs victimes »*.

C'est un point de vue, mais qui n'est pas étayé par les faits.

CHARLES VANHECKE.

CHINE

La rumba de la « pollution morale »

Les vieux habitués de l'austérité maoïste et de la vertu de l'« homme nouveau » de Pékin ne reconnaissent plus leur Chine. Slow, rumba, bientôt disco... on n'arrête pas un progrès que les derniers pères la pudeur du parti qualifient de « pollution morale ».

De notre correspondant

Fuzhou. — Il y a un an, la campagne contre la « pollution morale » battait son plein en Chine. Elle ne dura guère, car elle prétendait perpétuer les vieilles méthodes des campagnes de rectification maoïstes et suscita l'inquiétude chez les partenaires économiques étrangers. Cette campagne a cependant repris depuis plusieurs mois, sous une forme plus discrète : la presse et le parti invitent régulièrement à lutter contre les *« forces hostiles venues de l'extérieur »* qui polluent la société chinoise, et contre les abus dus à la libéralisation de l'économie : corruption, trafics, excès de pouvoir...

De tout cela, les jeunes qui viennent danser le soir dans les « salons de thé musicaux » de la capitale de la province méridionale du Fujian ne se soucient guère. Depuis deux mois, en effet, les dancings y sont à nouveau autorisés. Tel celui où se produit tous les soirs un jeune homme aux cheveux en brosse, vêtu d'une paire de jeans et d'un pull-over à col roulé. Xin Weidi chante des rengaines chinoises, japonaises et américaines, accompagné d'un orchestre hétéroclite de huit musiciens, dont un violoniste et un accordéoniste.

Cette « entreprise collective de quartier » n'est pas un lieu de perdition, elle ferme ses portes à l'heure limite de la décence — ici, c'est à 22 heures, — mais, dans ce pays qui connaît une pénurie constante d'électricité, la lumière reste allumée en permanence. Les jeunes couples, en jeans et pull-over, eux aussi, mais également en complet, robe et « veste Mao », semblent sortis d'un concours de danse des années 30 : bien droits sur leurs jambes, bras tendus vers l'avant, ils attendent la bonne mesure pour se lancer dans des



FRANCHINI

slows curieusement endiablés, parcourant la piste d'un bout à l'autre.

Il faut dire que, la danse ayant été proscrite pendant la Révolution culturelle, les amateurs doivent se contenter de professeurs, et souvent de partitions, datant, au mieux, de la fin des années 50. Leur slow ressemble un peu au paso-doble. Et si la télévision de Fuzhou diffuse de temps en temps des leçons de danse, la dernière en date portait sur la rumba. Les étudiants revenus de l'étranger, les jeunes cousins chinois d'outre-mer qui viennent en vacances, apportent quelques airs d'ailleurs, de même que la *télévision de Taiwan*, regardée en dépit de l'interdiction.

Ainsi, dans le « night-club » de l'hôtel à la mode de Amoy (Xiamen en mandarin), où le prix minimum de consommation est de 4 à 5 yuans par personne (le salaire mensuel moyen est de 60 à 100 yuans), la différence saute aux yeux entre les jeunes venus de Hongkong, pratiquant le style disco, et les autres. Ces derniers dansent à l'ancienne, *parfois entre* garçons ou entre filles, ou s'essaient un peu gauchement aux pas modernes.

La nouveauté est contagieuse, et Pékin se lance à son tour dans des concours de danse. Mais la capitale, toujours conservatrice, en est encore à la valse, au fox-trot et au tango. Un samedi soir de décembre, rapporte le *China Daily*, 60 % des participants à l'un de ces concours avaient entre quarante-sept et cinquante-quatre ans.

Les « vendeuses de bananes »

A Fuzhou, le « thé dansant » est plein en semaine. Le week-end, dit M. Xin, les gens restent chez eux car les programmes de télévision sont meilleurs. A Amoy, ville plus ouverte sur le monde extérieur, on danse jusqu'à 23 h 30, chose incroyable dans ce pays de « couche-tôt ». Des parents amènent des enfants, des cadres vétérans viennent y voir se divertir les jeunes générations — qui peuvent même déguster cognac, crèmes glacées et poulet rôti-pommes frites. Mais un journaliste local rencontré à l'hôtel préfère fuir devant cette inquiétante ambiance, tandis que l'orchestre braille un vieux « tube » — *J'ai un aller simple pour le blues* — dans un style *s'inspirant à la fois de la musique* hawaïenne, de celle des brasseries bavaroises et de ces harmonies de cuivre qui accompagnent les enterrements dans le sud de l'Italie.

Si la musique pop se répand comme une traînée de poudre, le « change » se développe lui aussi de manière spectaculaire. Il existe en Chine deux monnaies qui ont, théoriquement, le même cours : celle pour Chinois, le renminbi, que les étrangers ne sont pas censés posséder, et celle pour étrangers, le waihui, dont les Chinois ne sont pas supposés se servir. Dans cet hôtel d'Amoy, on est supposé payer en waihui, mais les serveuses acceptent les renminbi — le tarif augmentant alors de moitié. Dans une boutique voisine, *les prix sont affichés dans les* deux monnaies, avec une différence de 60 %. Des changeurs opèrent ouvertement dans la rue, offrant jusqu'à 1,9 renminbi pour 1 waihui. Cet été, le « taux » est de 1,3. Le dollar de Hongkong s'échange au double de son cours légal, et, partout dans les rues, le visiteur étranger est accosté, parfois avec insistance, par des Chinois répétant l'invitation familière à tant de pays à monnaie faible : *« Change money ? »*

Ce phénomène se répand, bien que de manière moins massive, dans toutes les régions du pays visitées par les étrangers. Pékin connaît depuis l'été le phénomène des « vendeuses de bananes ». Quelques jeunes filles, mais aussi des jeunes gens, se sont installés dans le quartier diplomatique, en particulier à proximité de l'ambassade britannique et d'un grand hôtel, le Jianguo, pour vendre ostensiblement des bananes. Celles-ci viennent d'Equateur, ce pays, dit-on ici, remboursant ainsi en nature un crédit chinois. Mais *en fait*, si l'on change une somme suffisante de waihui, le régime de bananes est offert en prime. Ces jeunes filles, au début habillées de la façon la plus ordinaire, ont aujourd'hui bottes de cuir, manteau de fourrure et permanente.

Bientôt trois monnaies

Ce trafic, qui ne peut se développer sans que les autorités soient au moins au courant, sert à alimenter les bas de laine que nombre de Chinois tentent de se constituer en waihui. En effet, cette monnaie permet à certains de se fournir dans les magasins pour étrangers en vêtements, électro-ménager, etc. D'autres peuvent ainsi se procurer des produits rares : entre deux clients offrant pour une bicyclette par exemple, l'un des renminbi, l'autre des waihui, il est évident que le commerçant favorisera le second.

Une telle tendance est un peu malsaine ou tout au moins semble ici porter un germe de « pollution morale ». Même si les autorités, en laissant en fait flotter la monnaie nationale sur le marché mondial des devises, cherchent à ce qu'elle se rapproche le plus possible de son cours réel. Mais le renminbi a, ces derniers mois, sensiblement perdu par rapport au dollar, de même que par rapport au waihui, alors que, pourtant, il est garanti par un important stock d'or et par plus de seize milliards de dollars de réserves en devises. Pour compliquer encore la situation, la Chine aura bientôt non plus deux, mais trois monnaies. En effet, les « zones économiques spéciales », comme Amoy ou Shenzhen (en bordure de Hongkong), battront leur propre monnaie et seront séparées du reste du pays par des postes de douane.

Décidément, la Chine change un peu plus chaque jour, dans sa manière de vivre surtout. La mode, les distractions, la musique, les mœurs, pour ne pas parler des réformes économiques et politiques, évoluent à une telle vitesse que les observateurs étrangers ont du mal à suivre. Bon nombre de Chinois aussi. Car on ne passe pas sans quelques remous, en moins de dix ans, des hymnes exaltant les ramasseurs d'engrais humain à la guimauve sentimentale ou aux rengaines étrangères, même assagies par le temps. Bientôt, nous a-t-on récemment annoncé à Pékin, Mireille Mathieu va venir chanter ici, dans le cadre des échanges culturels franco-chinois. A quand un « crooner » chinois à l'Olympia ?

PATRICE DE BEER.

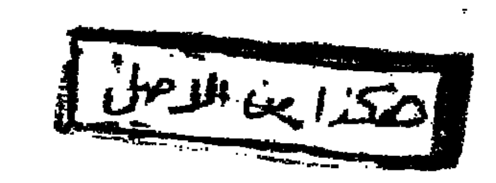
● *RECTIFICATIF.* — Plusieurs chiffres ont été déformés dans l'article de notre collaborateur Emmanuel Jarry sur la vallée du Jourdain (*le Monde* daté 2-3 décembre). Dans le huitième paragraphe, il fallait lire : *la JVA emploie 1 200 personnes* (et non 12 000). De même, deux paragraphes plus loin, il fallait lire : *1 200 km de routes et 2 100 logements* (au lieu de 12 000 et 21 000).

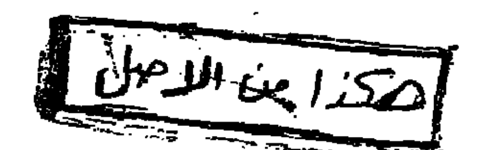
La situation en

SOMME : LES SOCIALISTES VOTENT LE BUDGET DE M. MAX LEJEUNE

MICHEL CURIE

89 FM à Paris





France

La situation en Nouvelle-Calédonie

Après la violente polémique déclenchée par le RPR au Sénat – M. Pasqua ayant brandi, à l'adresse du président de la République et des membres du gouvernement, la menace de la Haute Cour de justice, – le texte signé de six anciens premiers ministres et de l'ancien chef de l'Etat, et publié vendredi soir 21 décembre, témoigne du retour de l'opposition à un ton plus mesuré. Il est vrai que ce texte porte notamment la signature de MM. Barre et Chaban-Delmas.

Cette déclaration accuse le gouvernement de *« mettre en cause les principes de l'autodétermination, les règles fondamentales de la République et les intérêts de la France »*.

Le premier ministre a réagi en dénonçant des « partis de droite qui se déconsidèrent en jetant de l'huile sur le feu ».

Sur place, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement local et sénateur RPR du territoire, a maintenu, vendredi à Paris, son refus de négocier avec M. Pisani tant que l'ordre n'est pas rétabli. *« L'ordre n'est pas encore rétabli »*, a-t-il précisé, avant d'indiquer que le RPCR participerait à un référendum d'autodétermination, *« à condition qu'il se fasse dans le cadre de la Constitution »*. Selon lui, *« toutes les personnes régulièrement inscrites sur les listes électorales doivent pouvoir voter »*.

A Metz, M. Jean-Pierre Massenet, sénateur (PS) de la Moselle, membre de la commission sénatoriale de contrôle qui s'est rendue dans le territoire du 2 au 12 décembre, a précisé que la communauté européenne était *« surarmée et souvent organisée en milice »*, cet armement provenant selon lui, d'un *« trafic partant de l'Australie »*.

Dans le territoire, la distribution du pétrole est de nouveau assurée. Deux indépendantistes, originaires de Lifou (îles Loyautés), ont été arrêtés. Ils sont accusés d'avoir séquestré le sous-préfet de l'île au mois de novembre.

Enfin le premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Somaré, s'est déclaré prêt à aider les Canaques, *« s'ils parlent d'une seule voix »*.

L'ancien président de la République et six anciens premiers ministres reprochent au gouvernement de mettre en cause « les intérêts de la France »

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien chef de l'Etat, et MM. Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac et Barre, anciens premiers ministres, ont rendu publique vendredi 21 décembre la déclaration suivante : *« Les déclarations du président de la République au sujet de la Nouvelle-Calédonie, celles du premier ministre, des membres du gouvernement et du délégué du gouvernement mettent en cause les principes de l'autodétermination, les règles fondamentales de la République et les intérêts de la France. L'autodétermination du territoire d'outre-mer qu'est la Nouvelle-Calédonie a été, conformément à la Constitution, acceptée par les formations politiques nationales.*

» Elle ne peut faire l'objet de manipulations électorales. C'est l'ensemble des citoyens français habitant la Nouvelle-Calédonie qui doivent être appelés à se prononcer sur le statut de la terre où ils vivent. L'insistance mise sur la seule solution de l'indépendance revient à les priver de la possibilité de choisir. Ils doivent, en application d'une véritable autodétermination, pouvoir opter entre deux solutions : l'une hors de la République française, l'autre dans la République française.

» Là ou flotte le drapeau de la France doit régner la loi, égale pour tous, respectée par tous. Les principes républicains imposent que l'Etat et son représentant assurent l'ordre public de telle façon qu'aucune violence ne soit permise, qu'aucune minorité pour des raisons politiques ou raciales ne puisse dicter sa volonté aux autres.

» L'intérêt national impose aussi ses exigences. Le fait de privilégier à tout prix l'indépendance est contraire aux intérêts économiques, culturels et stratégiques de la France et du monde libre. Toute démarche qui serait en contradiction avec ces données fondamentales ne peut qu'être rejetée par le peuple français comme contraire à ses lois, à ses traditions, à ses droits. »

Barrages en pointillé

De notre envoyé spécial

Nouméa. – Chose promise, chose due : Bourail est libre. Enfin, presque. Assis en tailleur sous les bougainvillées, le colonel de gendarmerie avait assuré vendredi les Canaques des tribus environnantes que les barrages caldoches postés aux entrées de la seconde ville blanche du territoire seraient levés « très bientôt ».

Les tribus, c'était juré, pourraient retourner au ravitaillement comme avant l'incendie du magasin Courtaud, la semaine précédente. Déployant des trésors de dialectique et de persuasion, les gendarmes ont donc remplacé samedi à l'aube les Européens, devant les tracteurs et les sacs de sable. A peine ont-ils dû en entraîner quelques-uns par les pieds. Mais les barragistes sont restés tout près, si près qu'on s'y tromperait parfois. Assez près pour continuer d'exercer, selon les termes du haut-commissariat, une « pression psychologique » sur les automobilistes. Assez près aussi pour faire entendre leur voix et refuser le passage, le cas échéant, à une voiture de canaque dont le visage ne leur plaît pas. Après les barrages bloquants et les barrages filtrants, Bourail a inventé les barrages en pointillé.

Ce demi-succès de la gendarmerie est le fruit de plusieurs jours d'efforts, d'entremise entre les uns et les autres, de négociations laborieuses. Plusieurs jours de réussites momentanées et de replis tactiques. Tout au long de la semaine, le haut-commissariat a cru pouvoir annoncer chaque soir aux journalistes que Bourail était dégagé alors que, pas un seul instant, les Caldoches n'avaient cessé de contrôler les entrées et les sorties de la ville.

La réalité, là comme ailleurs, dans l'affaire calédonienne est mouvante, incernable. Ainsi, de la côte ouest – blanche – à la côte est – noire – Thio et Bourail se répondent désormais en un curieux écho, l'une et l'autre officiellement libres mais en fait sous pressante surveillance. Deux bastions animés qui s'observent dans le silence moite d'avant Noël, deux faces d'une même illusion, d'un même trompe-l'œil.

Ces deux villes-symboles sont deux versions du même double mensonge. L'autorité administrative les prétend pacifiées, les gâchettes continuent pourtant d'y trembler sous des doigts trop nerveux. Nouméa qui, à peine remise de sa psychose du manque d'essence, a retrouvé le chemin des plages, les imagine à feu et à sang : on continue pourtant, entre occupants et occupés, voisins paisibles d'hier et de demain, d'y discuter parfois à la fraîche. Déroutante calédonie !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'inquiétude des Polynésiens

De notre correspondant

Tahiti. – Depuis les élections du 18 novembre en Nouvelle-Calédonie, M. Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement polynésien, a multiplié les déclarations de soutien à M. Dick Ukeiwé, président (RPCR) du gouvernement néo-calédonien. Mais, en décidant de se rendre lui-même à Nouméa *« pour déterminer, en accord avec les autorités territoriales de Nouvelle-Calédonie, par quels moyens la Polynésie française peut apporter à celle-ci un soutien efficace et selon quelle procédure ces territoires pourraient éventuellement s'unir pour surmonter ensemble les difficultés présentes et à venir »*. M. Gaston Flosse vient de franchir un pas supplémentaire afin de traduire en acte *« la solidarité qui unit les deux gouvernements »*. Le départ, jeudi, de M. Flosse pour Nouméa n'a pas encore été commenté par les partis d'opposition. Mais une précédente mission d'information en Nouvelle-Calédonie, conduite par deux ministres polynésiens, avait déjà suscité une vive polémique dans le territoire. Le Here Aia et l'Ea Api, les deux partis de l'ancien front uni, avaient contesté le bien-fondé de cette mission, la qualifiant de *« maladresse »*, à un moment où M. Jean-Marie Tjibaou demandait à la communauté polynésienne de Nouvelle-Calédonie de *« rester au moins neutre »*.

Il est vrai que, avant les élections du 18 novembre, M. Georges Kelly, ministre de la jeunesse, s'était une première fois rendu en Nouvelle-Calédonie pour battre le rappel des Polynésiens en faveur du RPCR.

Quant aux socialistes et indépendantistes du Ia Mana, pour l'instant le seul parti à avoir pris position en faveur *« des représentants majoritaires du peuple kanak, peuple légitime de Nouvelle-Calédonie »*, ils ont mise en garde le gouvernement polynésien et les responsables de l'Etat *« contre l'immigration en Polynésie de populations étrangères au territoire, immigration qui provoquerait à terme les mêmes effets tragiques qu'en Nouvelle-Calédonie »*.

La crise calédonienne est suivie à Tahiti avec une attention particulière. Cinq mille cinq cents Tahitiens vivent en Nouvelle-Calédonie. Certains ont déjà annoncé leur intention de revenir en Polynésie.

JEAN SEMLA.

SOMME : LES SOCIALISTES VOTENT LE BUDGET DE M. MAX LEJEUNE

(De notre correspondant.)

Amiens. – Alors qu'ils s'étaient abstenus l'année dernière, les six élus socialistes ont approuvé le budget 1985 (1,3 milliard de francs) du conseil général de la Somme, présidé depuis 1945 par M. Max Lejeune (mouvement démocrate socialiste), et dans lequel l'opposition au gouvernement est largement majoritaire (elle détient trente sièges sur quarante-quatre).

Le PS a expliqué son vote favorable en soulignant qu'il s'agit d'un budget préparé dans la sérénité, qui montre une volonté de participer à l'effort de lutte contre l'inflation. En effet, il est supérieur seulement de 5,6% à celui de 1984, et la pression fiscale augmente de 9,88% contre 13 % l'an dernier. Le PS note enfin que le conseil général *« a bien intégré la réforme de décentralisation et de transfert de compétences »*. *« Ce vote*, souligne M. Jacques Fleury (PS), vice président du conseil général et député de la Somme, *ne veut pas dire que le PS adhère aux thèses de l'opposition. Il signifie que sur des sujets locaux il est possible de construire quelque chose de commun. »*

Lorsque M. Max Lejeune a appris que le Parti socialiste allait voter son budget, il a demandé au rapporteur de la commission des finances de gommer dans son discours ce qui pouvait passer pour une critique un peu trop acérée du gouvernement. M. Jérôme Bignon (RPR) a donc dû revoir son texte une heure avant d'avoir à le prononcer. Mais il n'a rien enlevé, bien au contraire, du passage où il notait l'importance en volume dans le budget du volet social *« qui permet de corriger les méfaits de la crise économique »*. Les huit élus communistes ont voté contre le budget de la Somme, estimant qu'il ne faisait que suivre la politique d'austérité du gouvernement.

MICHEL CURIE.

M. MARCHAIS : « on » voudrait transformer le PCF en Parti social-démocrate

M. Georges Marchais a déclaré, le vendredi 21 décembre, à Lens (Pas-de-Calais), que *« d'énormes pressions sont exercées »* sur le Parti communiste afin que, *« de l'épreuve douloureuse que vit le mouvement populaire »*, il tire *« la conclusion que, décidement, il n'y a pas d'avenir en France pour un parti révolutionnaire »*.

« En somme, a dit M. Marchais, *on voudrait amener les communistes à penser que, dans notre pays, la bourgeoisie est tellement forte qu'il vaudrait mieux s'entendre avec elle plutôt que de l'affronter ; que la crise est si profonde qu'il vaudrait mieux l'aménager plutôt que de lutter pour changer la société ; que la propagande contre les pays socialistes et les peuples qui se libèrent est si forte qu'il vaudrait mieux rompre avec la solidarité internationale plutôt que se battre contre l'impérialisme ; que l'espoir d'un désistement à telle élection ou une position dans l'appareil d'Etat, voire au gouvernement, vaudrait bien quelques concessions et qu'enfin, pour diriger les organisations du Parti ou être candidat aux élections, il vaudrait mieux choisir des gens qui, « présentent bien », comme on dit, plutôt que des travailleurs. Tout cela porte un nom : c'est transformer le Parti communiste en parti social-démocrate. Mais un parti social-démocrate en France, il en existe déjà un ! Et j'ai tendance à penser : c'est bien suffisant ! »*

● *M. Hintermann : pour un regroupement du centre gauche soutenant M. Mitterrand.* – M. Eric Hintermann, qui préconise un regroupement du centre gauche en prévision des élections de 1986, assure avoir recueilli *« une réaction positive »* de MM. Jean Béranger, président en exercice du MRG, Léo Hamon, ancien ministre gaulliste, Brice Lalonde (écologiste) et Olivier Stirn, député non-inscrit du Calvados et président de l'Union centriste radicale. M. Hintermann, proche du PS et animateur de l'Alliance social-démocrate, estime, dans *la Lettre social-démocrate*, que *« le centre gauche doit, à partir d'un projet humaniste et réformiste, soutenir clairement et loyalement le président de la République »*.

● *M. Léotard (PR) : « M. Mitterrand porte la poisse ».* – M. François Léotard a déclaré vendredi soir 21 décembre à Lisieux (Calvados) que *« M. Mitterrand porte la poisse et qu'il est engagé dans une logique de l'échec »*.

« Nous devons identifier la crise « made in France », celle qui vient des erreurs du gouvernement », a affirmé le secrétaire général du Parti républicain aux quelque 600 militants venus l'écouter. Il a lancé un appel à la mobilisation : *« Nous sommes un peuple angoissé actuellement. Je ne voudrais pas que nou devenions sceptiques en renvoyant dos à dos la majorité et l'opposition. C'est la voie du renoncement et du totalitarisme »*, a ajouté M. Léotard.

● *M. Barre : de fortes chances pour une alternance en 1986.* – *« Il y a de fortes chances que l'alternance s'effectue en 1986 »*, en France, même *« s'il y a manipulation de la loi électorale »*, a déclaré M. Raymond Barre, ancien premier ministre, dans une interview publiée vendredi 21 décembre par le quotidien romand *le Journal de Genève*. De ce fait, poursuit M. Barre, *« il faut éliminer tout esprit de revanche. Il ne doit pas y avoir de retour des émigrés, le passé est le passé »*.

Parlant des réformes entreprises par le gouvernement en France depuis 1981, M. Barre ajoute qu'*« elles ne devront pas être jugées parce qu'elles ont été faites par des socialistes, elles devront être jugées sur les seuls critères d'efficacité »*.

Le Parlement adopte le collectif budgétaire

Les socialistes majoritaires au Sénat ! L'événement n'est pas fréquent. C'est pourtant ainsi que se sont achevés les travaux parlementaires de l'automne et, par là même, la session extraordinaire qui n'aura occupé que le vendredi 21 décembre. Le dernier vote émis au Sénat, à une heure où l'Assemblée nationale avait pratiquement cessé de siéger, a permis l'adoption de la loi de finances rectificative pour 1984 par 81 voix (PS, MRG), les 24 sénateurs communistes s'abstenant et ceux de la droite ne prenant pas part au vote...

Curieuse situation, d'autant plus surprenante que les membres de l'opposition nationale avaient, une première fois, approuvé ce qu'alors ils refusaient de voter. En effet, après que le Sénat eut considérablement modifié en première lecture le texte approuvé par les députés, au point que ni la majorité, ni les socialistes du Palais du Luxembourg ne participèrent au vote, laissant les communistes le repousser, une commission mixte paritaire avait réuni députés et sénateurs. Or, ici, comme l'an dernier, un accord fut trouvé.

Accord étonnant dans la situation politique actuelle, parce que, pour l'essentiel, il reprenait la version approuvée par les députés (*le Monde* du 7 décembre 1984). N'ont en effet été modifiés que le mode de calcul des redevances dues par les communes à l'Office national des forêts pour l'entretien de leurs bois, le montant de la redevance due par Canal Plus pour financer le contrôle par l'Etat de l'application correcte de son cahier des charges, (elle est diminuée, passant de 1,5 million de francs à 1 million) alors que les collectivités locales sont autorisées à augmenter la taxe sur l'électricité si elles n'ont pas atteint le taux moyen national pour les départements et régional pour les communes ou leur groupement, situation que le gouvernement avait refusée à l'Assemblée nationale.

Seulement M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sut faire œuvre de persuasion et profita de la volonté d'aboutir de son homologue du Sénat M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), qui est de ces sénateurs qui refusent de voir l'Assemblée du Palais du Luxembourg s'enfermer dans un rôle d'opposant systématique. Surtout M. Pierret obtint du gouvernement l'assurance que celui-ci ne déposerait pas d'amendement pour la deuxième lecture alors qu'il avait usé et abusé de cette possibilité lors de la discussion de la loi de finances pour 1985, à la grande colère de tous les parlementaires, et alors qu'il ne cachait pas son intention de faire cette fois encore deux ajouts importants.

Voulant montrer les vertus du travail parlementaire, la droite accepta en commission mixte paritaire d'approuver le collectif. pour les socialistes cette victoire était d'importance. D'abord parce qu'ils montraient que leur gestion financière si fortement accusée pouvait dans certains de ses aspects être approuvée par l'opposition. Ensuite et peut-être surtout parce que cette loi de finances rectificative contient déjà l'utilisation, par le ministère des postes, du produit de l'augmentation de la taxe téléphonique du 1er août dernier pour financer des sociétés nationalisées. Or, la droite juge cela anti-constitutionnel et a saisi, pour ce motif, le Conseil constitutionnel.

Est-ce pour éviter une contradiction juridique, est-ce pour des raisons politiques ? Toujours est-il que la droite refusa d'approuver, en séance publique, ce qu'elle avait adopté à huis clos, alors même que le gouvernement avait tenu sa promesse. Au Sénat, M. Blin expliqua qu'il n'était pas question de donner *« un quitus à la gestion financière »* du gouvernement. M. André Fosset, président par intérim du groupe de l'Union centriste, prit la précaution de rappeler que son groupe *« a fait des réserves sur la légalité constitutionnelle des opérations enregistrées au budget annexe des PTT »*. A l'Assemblée nationale, M. Georges Tranchant, porte-parole du RPR affirma que son vote en commission mixte n'avait comme objectif que d'empêcher le gouvernement de déposer des amendements. Et M. Gilbert Gantier, représentant de l'UDF, dont aucun député n'avait assisté à la commission mixte, expliqua que le groupe UDF de l'Assemblée ne pouvait être engagé par son homologue du Sénat. Pour l'un et l'autre, l'accord ne change rien : le collectif reste mauvais. Les communistes eux aussi passèrent de l'approbation à l'abstention.

Si au Sénat M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget ne dit rien, trop content du résultat déjà obtenu à l'Assemblée, il fit remarquer que l'opposition *« revenait sur sa parole »* ; M. Pierret, lui, parla d'incohérence. La logique des hommes politiques, il est vrai, n'est pas forcément celle du commun des mortels.

D'autre part, l'Assemblée nationale a, le vendredi 21 décembre, définitivement adopté deux projets de loi en troisième lecture, après déclaration d'urgence et échec de la commission mixte paritaire. Ce sont :

● **Mesures sociales :** le Sénat ayant dans la matinée opposé la question préalable, ce qui revient à un refus de discuter, au projet portant diverses dispositions d'ordre social, les députés ont à nouveau approuvé le texte qu'ils avaient adopté en deuxième lecture (*le Monde* des 5 et 22 décembre). Celui-ci apporte quelques modifications au droit du travail et au droit social.

● **Familles :** la majorité sénatoriale a, dans la matinée du vendredi 22 décembre, opposé la question préalable au projet de loi sur la famille, critiquant les conditions de création d'une allocation parentale d'éducation. Aussi l'Assemblée nationale a-t-elle confirmé ses votes précédents (*le Monde* des 7 et 22 décembre 1984).

THIERRY BREHIER.

PRÉCISION. – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, nous demande de préciser que, au cours de la séance à l'Assemblée nationale du 19 décembre, il n'a pas interpellé le premier ministre sur le nazisme, mais sur l'apartheid. C'est M. Laurent Fabius qui a pris l'initiative de répondre sur le nazisme.

Le bureau politique du RPR

Le bureau politique du RPR, créé par modification des statuts lors des assises de Grenoble, a été composé lors du comité central du 20 décembre. Vingt membres de ce bureau ont été élus. Il s'agit de MM. Hubert d'Andigné, sénateur de l'Orne, Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, Franck Borotra, délégué des Yvelines, André Bord, ancien député du Bas-Rhin, Robert Calmejane, ancien député de Seine-Saint-Denis, Mme Nicole Chouraqui, ancienne secrétaire nationale, MM. Auguste Cazalet, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, Jean Falala, député de la Marne, Jacques Foccart, Michel Giraud, sénateur du Val-de-Marne, Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, Gabriel Kaspereit, député de Paris, Claude-Gérard Marcus, député de Paris, Claude Martin, ancien député de Paris, Mme Mathurin, déléguée de la région Centre, MM. Bernard Pons, député de Paris, Robert Poujade, ancien député de la Côte-d'Or, Hyacinthe Santoni, député des Bouches-du-Rhône, Maurice Schumann, sénateur du Nord, et Jean Tibéri, député de Paris.

Au bureau politique, présidé par le président du RPR, siègent de droit les anciens premiers ministres, MM. Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas et Messmer, ainsi que le secrétaire général du mouvement, M. Toubon, les présidents des deux groupes parlementaires, MM. Labbé et Pasqua, et le trésorier du RPR, M. Robert Galley.

Le bureau politique est convoqué par son président. Il remplace l'ancien conseil politique. Toutefois, le véritable « gouvernement » du RPR est constitué par la « commission exécutive » composée des vingt secrétaires nationaux, qui ont chacun en charge des secteurs précis. Avec l'élection des membres du bureau politique, toutes les instances du RPR se trouvent ainsi renouvelées.

Société

Sastre, le patron

(Suite de la première page.)

L'autorité de la FFF est régulièrement contestée et bafouée par les représentants des clubs professionnels. Ces derniers végètent et disparaissent parfois dans des grandes villes comme Paris, Lille, Toulouse...

Fernand Sastre débarque en France en 1962. De la ligue d'Alger, ce fonctionnaire des finances passe aussitôt à la ligue de Paris avant de trouver place dans les commissions du championnat de France amateur et de la Coupe de France. C'est là qu'avec d'autres dirigeants, il va mettre au point un projet de réforme pour *tenter de restaurer l'autorité fédérale.*

Les déconvenues du professionnalisme

C'est sur ce programme que « l'équipe Sastre » est élue, en décembre 1968, au bureau fédéral placé sous la présidence de M. Jacques Georges, l'actuel président de l'Union européenne des associations de football (UEFA). Secrétaire général, il est déjà la cheville ouvrière de la FFF, dont il deviendra président le 1er janvier 1973. Détaché par l'administration, il peut alors s'occuper de ses nouvelles fonctions à plein temps et s'attaquer à la restauration et au développement de toute la py*ramide du football français.*

En douze ans, de 1973 à 1984, la FFF a vu ses effectifs de base presque doubler, en passant de 930 000 à 1 708 000 licenciés et le nombre de ses clubs de 14 533, 22 275. Au sommet, les équipes de France sont devenues l'été dernier championne d'Europe et championne olympique, deux ans après avoir atteint la demi-finale de la Coupe du monde.

Pour parvenir à ces résultats, Fernand Sastre n'a pas ménagé ses efforts pour procurer des moyens aux petits clubs en militant pour la création du Fonds national pour le développement du sport (FNDS), en signant avec le ministère de la jeunesse et des sports deux conventions, en 1977 et en 1980, pour faciliter l'implantation de 1 500 terrains de grand jeu ou encore en réclamant l'institution de concours de pronos*tics avant de se rallier au Loto sportif.*

Grâce à sa bonne entente, transformée au fil des ans en grande amitié, avec Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football – qui regroupe les 56 clubs des première et deuxième divisions – Fernand Sastre a voulu, parallèlement, mieux structurer l'élite. Depuis 1972, le nombre des conseillers techniques est passé de dix à cent. La FFF a ouvert à Vichy un Institut national pour les métiers du football. Les opérations de détection des meilleurs parmi les jeunes et les structures pour les accueillir ont été multipliées. Tous les clubs de première division ont dû créer des centres de formation. Au début de décembre, le président de la FFF a planté, à *Clairefontaine (Yvelines), le pre*mier arbre du futur centre technique national du football, qui recevra, en 1986, les stages des onze équipes nationales, des entraîneurs, des arbitres, un département médical etc.

Afin d'aider le professionalisme, Fernand Sastre a pu négocier avec le gouvernement et les instances européennes du football l'organisation en France du championnat d'Europe dans six stades de plus de cinquante mille places construits ou rénovés et agrandis pour la circonstance. C'est pourtant avec le professionalisme que cet ancien directeur des impôts connaîtra quelques déconvenues. Malgré de nombreuses tentatives auprès des pouvoirs publics, jamais il n'a pu faire appliquer un véritable contrôle de la gestion des clubs ni faire reconnaître, au niveau de la fiscalité, le caractère bien spécifique des activités sportives et de la profession de footballeur. Dans sa retraite sportive d'Annecy, où il vient d'être nommé conservateur des hypothèques, les affaires de la double billeterie du Paris-SG puis de la caisse noire de Saint-Etienne resteront assurément deux des plus mauvais souvenirs du président de la FFF.

GÉRARD ALBOUY.

UN RUBAN ROUGE POUR PLATINI

Michel Platini a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par le conseil des ministres du 19 décembre.

Cette mesure a été rendue publique le 21 décembre par le conseil de la Fédération française de football. *« Décidément l'année se termine bien pour les « bleus » et pour moi »,* a déclaré le capitaine de l'équipe de France en apprenant la nouvelle à Turin.

Au cours de la saison écoulée Michel Platini a marqué neuf des quatorze buts qui ont permis à l'équipe nationale de devenir championne d'Europe. Il est aussi devenu le deuxième Français, après Raymond Kopa, à figurer au palmarès d'une coupe d'Europe en ayant gagné avec son club, la Juventus de Turin, la Coupe des clubs vainqueurs de Coupe.

● FOOTBALL : *Bordeaux en tête à la trêve.* – Le championnat de France de première division reprendra le 19 janvier. La vingt-et-unième journée, disputée le 21 décembre, a permis à Bordeaux de reprendre la tête du classement grâce à une meilleure différence de buts que Nantes, battu *sur son terrain* par Brest (2-0). Les autres résultats ont été les suivants :

*Rouen et Marseille	1-1
Sochaux b. *RC Paris	2-0
*Strasbourg et Lens	1-1
Metz b. *Laval	4-1
*Monaco et Auxerre	0-0
*Toulouse b. Tours	3-1
*Nancy b. Bastia	2-0
Bordeaux b. *Lille	1-0
*Toulon b. Paris-SG	5-1
Brest b. *Nantes	2-0

Classement (Début de tableau). – 1. Bordeaux, 33 pts ; 2. Nantes, 33 ; 3. Auxerre, 27 ; 4. Toulon, 25 ; 5. Metz, 25. *(Fin de Tableau).* – 17. Strasbourg, 16 ; 18. Tours, 16 ; 19. Rouen, 15 ; 20. RC Paris, 12.

Sciences

LANCEMENT RÉUSSI DE LA DEUXIÈME SONDE SOVIÉTIQUE VERS VÉNUS

L'Union soviétique a lancé, vendredi 21 décembre, une nouvelle sonde spatiale en direction de la planète Vénus et de la comète de Halley. L'engin, nommé Vega-2 et porteur d'instruments de mesure français, est la réplique de celui que les Soviétiques avaient lancé avec succès le 15 décembre. Comme la sonde qui l'a précédée, Vega-2 se dirigera d'abord vers Vénus, qu'elle atteindra en principe dans le courant du mois de juin 1985. Elle larguera, alors, un module de descente et un ballon météo dans l'atmosphère de la planète avant de s'élancer vers la comète de Halley (*le Monde* daté 16/17 décembre), qu'elle doit croiser en mars 1986.

Religion

Devant le Sacré Collège

JEAN-PAUL II RENOUVELLE SES ATTAQUES CONTRE LA « THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION »

De notre correspondant

Rome. – Le pape Jean-Paul II, à l'occasion du traditionnel discours prononcé le 21 décembre devant les cardinaux et les prélats du Sacré Collège, a renouvelé ses attaques contre les excès de la « théologie de la libération » et dénoncé les tendances *« isolationnistes et centrifuges »* au sein de l'Eglise. Il a tenu à souligner, à cet égard, les mérites du travail de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Cette dure mise au point prend d'autant plus de relief qu'elle a été faite à la veille de l'arrivée à Rome du Père Léonardo Boff, brésilien et figure symbolique de la « théologie de la libération ».

« Oui, l'Eglise fait sienne l'option préférentielle pour les pauvres, a affirmé le pape. *C'est une option préférentielle, elle n'est donc pas exclusive ou excluante, parce que le message du salut est destiné à tous. De surcroît, c'est une option qui se fonde essentiellement sur la parole de Dieu et non sur des critères offerts par les sciences humaines ou des idéologie opposées réduisant les pauvres à d'abstraites catégories socio-politiques ou économiques. »* Jean-Paul II a aussi insisté sur le fait que, outre la pauvreté matérielle, existe aussi une *« pauvreté dérivant de la privation des biens spirituels ».*

« N'est-il pas lui aussi un pauvre, cet homme soumis au régime totalitaire qui le prive de cette fondamentale liberté où s'exprime sa dignité de personne intelligente et responsable ? »

Le souverain pontife a ensuite rappelé la signification de *« l'instruction sur quelques aspects de la « théologie de la libération »,* un texte du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, rendu public en septembre dernier. Ce texte qui met en garde *« les pauvres contre de dérisoires et périlleuses propositions idéologiques de libération qui, à partir de situations de réelles et dramatiques misères font d'eux et de leurs souffrances un simple prétexte pour de nouvelles et parfois plus graves oppressions ».*

« La réduction du message évangélique à la seule dimension socio-politique, a ajouté le pape, *vole les pauvres de ce qui constitue leur droit suprême : celui de recevoir de l'Eglise le don de la vérité entière sur l'homme et sur la présence du Dieu vivant dans leur histoire. »*

MARC SEMO.

RETIRÉ DU MARCHÉ

Le médicament anti-vieillesse était un leurre...

Le secrétariat d'Etat à la santé vient de suspendre pour un an l'autorisation de mise sur le marché du Récepton, médicament supposé efficace contre certains symptômes liés au vieillissement. Cette décision a été prise en accord avec la SANOFI (filiale d'Elf-Aquitaine), maison mère du laboratoire fabricant.

Fait aussi inhabituel que remarquable, les responsables de la SANOFI ont à cette occasion présenté leurs excuses à la presse.

L'affaire commence en 1965, lorsque les laboratoires Labaz lancent sur le marché français le Gérontix, substance qui, comme son *nom l'indiquait trop bien,* avait pour objet d'opposer un frein aux méfaits du temps et aux symptômes de la sénescence. Cette « eau de jouvence » présentée sous forme injectable contenait pour l'essentiel de la procaïne et du magnésium, deux substances dont l'efficacité quasi mythique tient sans doute – quand on peut l'observer – à un pur effet « placebo ».

Le Gérontix n'était-il rien d'autre qu'un leurre ? Personne, pendant plusieurs années, ne devait s'en soucier. Il y a quelques mois, une autre filiale de la SANOFI – les laboratoires Lafarge – tentait à son tour d'exploiter le filon. La même association (procaïne-magnésium) était alors présentée sous forme de comprimés. Malheureusement pour eux, les laboratoires Lafarge confièrent la campagne de promotion du Récepton à une agence, qui – inconscience ou ignorance des règles non écrites de la bienséance publicitaire en matière de médicament – ne devait pas y aller avec le dos de la cuillère, parlant, par exemple, d'efficacité contre les rides et l'impuissance. Rebaptisé Récepton, le Gérontix devint un vrai « produit miracle ». *« Rapidement,* confie-t-on, aujourd'hui à la SANOFI, *il y eut rupture de stock ».*

Alors qu'elles n'avaient jamais sourcillé en face du Gérontix, les autorités sanitaires françaises devaient s'émouvoir du succès du Récepton. A un tel point que la direction de la pharmacie et du médicament vient de suspendre pour un an l'autorisation de mise sur le marché de ce produit. M. René Sautier, président-directeur général de la SANOFI, a dû mettre les choses au point : *« La direction de la SANOFI tient à préciser que, en l'état actuel des probations cliniques, certaines des propriétés attribuées à ce produit ne sont nullement prouvées et que des études doivent être poursuivies (...). Regrettant le manque de rigueur de l'information, la direction générale de SANOFI a tenu à vous faire connaître sa décision et vous fera part de l'évolution des données relatives à ce produit. »*

L'affaire est exemplaire. Elle *témoigne de l'évolution des mentalités* en matière d'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Elle permet aussi de démontrer *a posteriori* les failles d'un système trop laxiste, qui a laissé pendant près de dix ans vanter les mérites d'un médicament-miracle.

JEAN-YVES NAU.

Faits divers

Des salariés du groupe Manurhin inculpés pour trafic d'armes

De notre correspondant

Mulhouse. – Depuis plus de vingt ans, un ouvrier de Manurhin sortait de l'usine d'armement mulhousienne des pièces détachées pour se constituer un véritable arsenal. Sa cache – un réduit d'un mètre sur deux, fermé par une armoire métallique pivotante, aménagé dans son domicile – a été découverte en début de semaine par les gendarmes de Sausheim (Haut-Rhin). Cette saisie fait suite à l'arrestation et à l'inculpation, fin novembre, d'un autre employé de Manurhin, Dany Klingelschmitt, trente-quatre ans, qui, par le biais de revendeurs, avait écoulé sur le marché parallèle des collectionneurs, des tireurs sportifs et des truands des armes de poing sorties, elles aussi, en pièces détachées et remontées à son domicile.

Des milliers de balles

Dix-huit inculpations et sept mandats de dépôt – dont quatre contre les salariés de Manurhin – ont jusqu'ici été prononcés par M. Germain Sengelin, juge d'instruction au tribunal. La direction de Matra-Manurhin-Défense, qui n'a pris le contrôle de l'unité d'armement de Mulhouse qu'au 1er janvier 1984, a reconnu qu'avant cette date *« il n'y avait pratiquement aucune surveillance. Manurhin, c'était une entreprise familiale basée sur la confiance en son personnel ».*

Jean-Marie Billig, quarante-sept ans, chez qui a été découvert l'atelier clandestin, travaillait comme ajusteur spécialisé d'abord à la fabrication des machines à munitions, puis, depuis peu, à celle des lance-roquettes Atilas. Dans son arsenal ont été saisis des milliers de balles, cartouches et amorces prêtes à être montées, une vingtaire de pots contenant de la poudre, dix-sept canons de fusils d'assaut suisses SIG (dont la fabrication a été arrêtée en 1982), une vingtaine de canons pour revolvers ou pistolets, des carcasses pour ces mêmes armes, une Sten incomplète, des baïonnettes pour SIG, des chargeurs, ressorts et barillets...

Deux autres employés de la Manurhin ont *été écroués* : André Wagner, vingt-neuf ans, domicilié à Mulhouse, chef d'équipe à l'atelier de montage des pistolets Walther, qui avait sorti trois de ces armes ainsi qu'un MR 73, le « spécial police », et Jeannot Willig, vingt-six ans, ouvrier professionnel à la chaîne de montage MR 73, qui a détourné quatre pistolets de ce type. Les Walther et les MR 73 ont *été cédés* à Dany Klingelschmitt, l'homme qui a permis de *remonter la filière depuis* un mois. Revendues 2 500 F pièce, ces armes avaient la particularité d'être « anonymes » puisque démunies du numéro de série, qui n'est attribué qu'après des essais en tir réel.

L'instruction continue et les recherches des gendarmes s'orientent maintenant vers deux autres filières. L'une porterait sur le fusil d'assaut américain M 16 et pourrait *avoir des ramifications en* Allemagne fédérale, la seconde sur le pistolet-mitrailleur français FAMAS – le Clairon – fabriqué à Saint-Etienne.

BERNARD LENDERER.

Trois inculpations dans l'assassinat d'un avocat parisien

Valérie Subra, dix-huit ans et demi, mannequin ; Laurent Hattab, dix-neuf ans, employé de commerce, et Jean-Rémy Sarraud, vingt et un ans, sans profession, ont été déférés ce samedi matin 22 décembre au parquet de Paris, après avoir été arrêtés, jeudi, par la brigade criminelle. Ils sont accusés d'avoir tué, à l'arme blanche et après les avoir torturés (*le Monde* du 11 décembre), un avocat, Me Gérard Le Laidier, cinquante ans, et un confectionneur, Laurent Zarade, vingt-neuf ans, tous deux domiciliés dans le dix-septième arrondissement.

Laurent Zarade était le frère d'un des défenseurs de M. Maurice Joffo, le coiffeur-restaurateur récemment inculpé pour recel de bijoux. Mais, son assassinat n'a, selon les enquêteurs, rien à voir avec cette dernière affaire.

Cinq complices dans l'attentat d'Orly sont condamnés à des peines de prison

La treizième chambre du tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) a rendu vendredi 21 décembre son verdict dans l'affaire des six Arméniens accusés d'avoir aidé les auteurs de l'attentat meurtrier – huit morts et quarante blessés – commis à Orly le 15 juillet 1983.

Cinq des six inculpés ont été reconnus coupables, et condamnés à des peines d'emprisonnement allant de deux à quatre ans. Nersez Tasci, vingt-quatre ans, et Ohanes Catanassian, vingt-cinq ans, devront purger deux ans de prison Antoine Achkoyan, trente-huit ans, trente mois de la même peine, Bedros Halablian, vingt-neuf ans, trois années et Avedis Catanassian, vingt-huit ans, quatre ans. En revanche, les juges ont décidé de relaxer le sixième homme – Roobik Avanesian, vingt-sixans – estimant que *« sa culpabilité n'est pas établie ».*

Ces six militants arméniens étaient accusés de participation à association de malfaiteurs et de diverses infractions à la législation sur les armes et les explosifs. Chez plusieurs d'entre eux les policiers avaient trouvé, trois jours après l'attentat, des pistolets-mitrailleurs, des bâtons de dynamite, des munitions, des détonateurs, des systèmes électroniques de retardement. Par contre, hormis une liste de mots dans laquelle les enquêteurs ont vu un code interne de l'ASALA, aucun fait matériel ne venait étayer l'accusation portée contre Roobik Avanesian.

Cet Arménien était toutefois considéré par la Direction de la surveillance du territoire comme *« le principal animateur de la tendance dure de l'ASALA en France et comme le responsable d'un groupe terroriste de l'Armée secrète arménienne sur le territoire français »,* comme l'avait expliqué M. Jean Baklouti, ancien sous-directeur de la DST, lors de sa déposition. – *(Corresp.)*

● *L'affaire de corruption de Toulon.* – M. Charles-Henri Suder, soixante-sept ans, inspecteur général des travaux maritimes, et M. Pierre Tronchet, cinquante-quatre ans, adjoint au directeur central des travaux immobiliers et maritimes, qui avaient été inculpés de *« corruption de fonctionnaires, recel d'abus de biens sociaux »,* et écroués le 7 décembre à Toulon (*le Monde* du 11 décembre), ont été remis en liberté, vendredi 21 décembre, sur décision de M. Michel Cabaret, juge d'instruction. – *(Corresp.)*

Carnet

Naissances

– Jérôme TILLETTE de MAUTORT
et Elisabeth, née ENZ,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Annabelle.

Paris, le 28 septembre 1984.
64 bis, rue Pergolèse,
75116 Paris.

David et Catherine
de MAUTORT-BROWN, Vincent,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Axel.

Toronto, le 6 novembre 1984.
35 Indian Trail,
Toronto, Ontario M6T1Z8,
Canada.

Laurent TILLETTE de MAUTORT
et Chantal, née HEMMER,
Alix, Adrien,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Camille.

Châtenay-Malabry,
le 9 décembre 1984.
24, rue Gaston-Dietrich,
Luxembourg.

Décès

– Mme Jacques Achard
et ses enfants,
Jean-Claude Achard,
Mireille Hontarrede,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ACHARD,
administrateur
de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,

survenu dans sa cinquante-septième année, à Meudon, le 20 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Val-de-Grâce, à Paris-5e, le lundi 24 décembre, à 8 h 30.

43, avenue du Château,
92190 Meudon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

François PICARD,
prêtre de l'Oratoire,

survenu le jeudi 20 décembre 1984.

De la part
Du supérieur général et des prêtres de l'Oratoire,
De Mme Jacques Bouroche,
sa sœur,
De M. Jean-Louis Laisné,
son beau-frère,
De Mme Jean-Pierre Picard,
sa belle-sœur,
De ses neveux et nièces,
De ses amis de l'ensemble vocal et instrumental Massillon.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 26 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Eustache de Paris (métro : Les Halles).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Oratoire de France,
75, rue de Vaugirard,
75006 Paris.
Mme Jacques Bouroche,
60, route des Gardes,
92190 Meudon.

Anniversaires

– Il y a treize ans et dix ans,

le docteur et Mme A. BLAVIER
nous ont quittés.

Ils demeurent vivants dans nos pensées et nos vies.

Leurs enfants et leurs petits-enfants demandent à ceux qui les ont connus et aimés de partager avec eux la fidélité de leur souvenir.

Communications diverses

– Trente-cinq mille cadeaux ont été reçus, vendredi 21 décembre, pour le Noël au cœur lancé par l'émission « Temps libre » de TF 1, qui avait convié au Cirque d'hiver deux mille enfants parmi les plus démunis de la région parisienne. Depuis que cet appel a été lancé, plus de cent mille cadeaux ont été collectés par la première chaîne.

Entraide

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

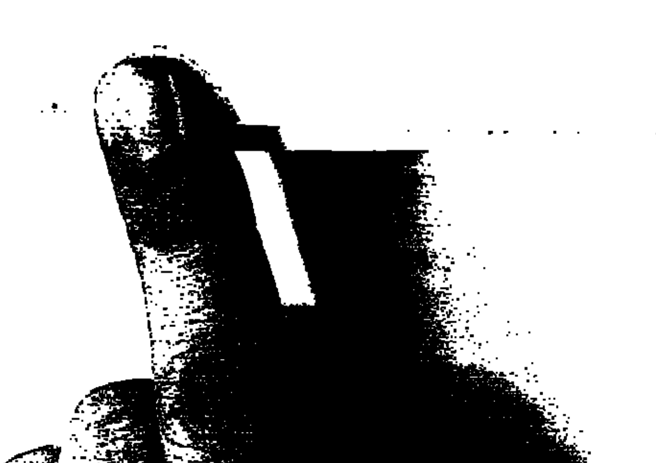
(Reconnue d'utilité publique)

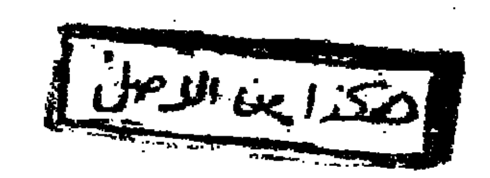
CAS n° 33

Cet ouvrier agicole a vu brûler entièrement le logement fourni par son employeur, mais son propre mobilier n'était pas assuré et n'a fait l'objet d'aucun remboursement. Il ne peut avec son maigre salaire – 2 500 F par mois – reconstituer son intérieur, d'autant moins que ses économies de 3 000 F ont brûlé aussi. Il faudrait au moins 2 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.





BIPÈDES ET PALMIPÈDES

Le dialogue avec le goéland

De notre correspondant

Toulon. – Le cri est bizarre, comme une plainte d'oiseau qui se mettrait à aboyer. Un appel bref et continu... Drôle d'oiseau que cet échassier en pantalon et bonnet perché sur une falaise de Porquerolles. Les bras largement écartés, mimant un envol précaire, l'homme appelle un goéland argenté qui loge sur l'île, et c'est à croire que tous se sont passé le mot. Ils arrivent en vol alangui et circulaire jusqu'au pied de l'échassier : ils s'interpellent, ils se répondent.

Allez donc savoir ce que les goélands et *un homme peuvent* bien se raconter ! Et Boris Cyrulnik, psychiatre et ethologue (1), sourit. Le verbe lent, le geste *posé, il parle des goélands avec* la simplicité et la passion d'un conteur. Depuis des années, il observe ces grands oiseaux, les écoute et tente de mieux comprendre leur comportement. Nous sommes à l'extrémité est de l'île de Porquerolles, là où le touriste est plus rare et le goéland moins agressé. Le ressac couvre les cris en apparence indifférenciés des oiseaux. Pourtant, exemples à l'appui, Boris Cyrulnik vous apprend à reconnaître une dizaine de cris.

Dès l'approche de l'homme, un premier goéland lance un appel, ce fameux aboiement bref qui va alerter d'autres oiseaux de l'espèce. Les intrus risquent de découvrir le nid : l'alerte est donnée ; un goéland prend son vol et entame un large cercle dont le centre et l'inclinaison permettent de situer très exactement la position des petits. Plus l'homme approche, plus le cercle se referme... Jusqu'au moment où, sentant le danger de la découverte, l'oiseau simule une attaque en lançant un appel qui est un mélange de cri d'angoisse (intense, aigu et non modulé) et de triomphe (comme un rire gras suivi d'un staccato).

Les attaques continuent, d'autres oiseaux arrivent en renfort, et, si le danger est imminent, le guetteur lance un cri suraigu ayant un effet hypnotique sur les petits, qui, dès lors, s'immobilisent. Leur couleur grise les rend difficilement discernables parmi les rochers et les buissons ; ainsi ils attendront le « *réveil* », quand le danger sera passé.

Parade nuptiale

Les goélands opéreront alors une sorte de redéploiement ponc*tué de cris de triomphe, puis* d'appels du guetteur : « *Venez voir, je suis là* », un cri par lequel l'éthologue parvient à attirer les goélands à lui. L'extrapolation du volatile à l'homme est facile, voire tentante, mais les éthologues s'y refusent. Pourtant, comment ne pas y penser quand on a pu voir un couple de goélands se livrer à la parade comme d'autres amorcent un flirt !

Aux premiers beaux jours, quand l'ensoleillement va croissant, les goélands se mettent en devoir de former un couple. Alors commence une parade nuptiale qui ne sera pas laissée à l'initiative du mâle. Elle est parfaitement ritualisée et sera favorisée par l'attitude de la femelle, qui – si elle est d'accord pour « amitié... voire plus », – rentre le cou et les pattes. D'aucuns, non initiés à l'éthologie, diraient qu'elle minaude. Elle va solliciter l'alimentation en frappant sur une tache rouge située sur la mandibule inférieure du bec du mâle. Celui-ci se doit de faire une offrande en régurgitant un peu de nourriture ou de présenter ses hommages par le don d'une brindille ou d'un autre cadeau. Si la femelle accepte, le couple est formé. Il arrive qu'elle désigne du bec un intrus qui fera l'objet d'une attaque des deux goélands unis alors pour une année, et même plus.

Et Boris Cyrulnik d'ajouter : « *Chez les goélands comme chez la plupart des oiseaux et autres espèces animales, le viol n'existe pas. Le mâle éconduit s'en va chercher femelle ailleurs. Cela s'explique simplement par une série de rituels très précis et scrupuleusement observés... Ce qui n'est plus le cas chez l'homme.* »

Sur une quarantaine de cris répertoriés chez le goéland, Boris Cyrulnik n'en « *maîtrise* » qu'une dizaine. Mais cela semble suffisant pour les travaux qu'il mène avec une équipe pluridisciplinaire composée de psychanalystes, de neurobiologistes, de psychologues ayant dépassé les vieilles dualités de l'école. « *La vie du goéland est essentiellement faite d'apprentissage, de socialisation. Le petit prend le statut social des parents, et si l'on peut parler de déterminisme social, il faut savoir qu'un oiseau dominant devient, une fois blessé, un oiseau dominé. La génétique ne peut se développer sans le milieu. Chaque animal possède son équipement génétique et doit trouver le milieu nécessaire à son épanouissement. C'est dire qu'il est impossible de se livrer à des extrapolations d'une espèce à l'autre, et, bien pis, d'une espèce animale à l'homme. Les goélands de France et ceux d'Angleterre n'ont pas les même comportements !* »

L'angoisse et l'amour

Point d'extrapolation prônée hier encore par les maîtres du « darwinisme social », source de certains clivages et permettant le développement de théories racistes.

A l'écoute des goélands, Boris Cyrulnik s'interroge devant la similitude des cris d'angoisse et d'amour : « *Chez eux, comme dans beaucoup d'autres espèces, les expressions de ces deux « sentiments » sont très voisines. Parfois identiques...* » L'amour sœur de la mort ?

L'équipe que dirige Boris Cyrulnik (avec les professeurs Rufo et Soulayrol) travaille actuellement sur le comportement des enfants prématurés (cris, sommeil, sourire, neurobiologie), et certaines observations sont étonnantes : comme chez le goéland, l'enfant grandissant dans de bonnes conditions et en toute sécurité a des cris modulés, bien formés, « communicants » ; celui qui souffre ou connaît une angoisse pousse des « cris de tête » saccadés, brefs, étouffés. De même le cri d'allégresse du goéland ressemble, à s'y méprandre, au rire de l'homme heureux !

Constats, analogies, la similitude est dangereuse... « *Les animaux m'enseignent ; ils m'aident à me débarrasser des dogmes psychologiques, des slogans psychanalytiques, des croyances biologiques* », lance Boris Cyrulnik, pour qui l'éthologie est une zone frontière entre le biologique et le psychologique. « *C'est une forme de langage permettant à des gens aussi éloignés que des neurobiologistes et des psychanalystes, de converser* »... Qui sait, peut-être demain pourront-ils, grâce au goéland, se comprendre ?

JOSÉ LENZINI.

(1) Il est l'auteur de *Mémoire de singe et parole d'homme*, Hachette, 1983, 79 F.

LE SAUVETAGE DES PALMIERS DATTIERS

Résister contre le bayoud

Deux organismes publics de recherche – le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) – et un groupe industriel, la Compagnie française des pétroles (CFP) - Total, ont décidé d'unir leurs efforts pour la « sauvegarde, l'amélioration et la multiplication du palmier dattier ». Avec pour objectif de produire à grande échelle des variétés de palmiers dattiers sélectionnés pour leur haute productivité et leur résistance à la maladie du bayoud. Un contrat de collaboration a été conclu récemment entre les trois partenaires, qui ont présenté, mercredi 12 décembre, les détails d'un projet qui devrait permettre la rénovation d'anciennes palmeraies ou la création de nouvelles cultures dans de nombreuses régions arides.

Surnommés *« arbres de vie »* aux fruits baptisés *« doigts de lumière »*, les palmiers dattiers occupent une place centrale dans l'économie d'une trentaine de pays situés principalement le long de la zone tropicale sèche, tout particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient. Plus de quatre millions de personnes vivent de la culture de cet arbre dont le fruit – produit à raison de 1,3 million de tonnes par an – est un important élément de l'alimentation humaine et animale. Grâce à sa culture parfaitement adaptée aux conditions arides des zones désertiques ou semi-désertiques chaudes, une palmeraie normalement irriguée et cultivée de 1,5 hectare peut assurer un niveau de vie convenable à une famille de sept personnes. Car l'arbre n'est pas seulement apprécié pour ses fruits, mais aussi pour ses feuilles utilisées en vannerie, sa sève servant à préparer des boissons, son bois employé comme bois de feu ou bois d'œuvre. En outre, grâce à l'ombre qu'il étend sur les cultures voisines, il est un élément fondamental de l'écosystème sur lequel repose la vie des oasis.

Cette culture traditionnelle souffre cependant d'une maladie mortelle, le bayoud, due à un champignon du sol qui attaque les oasis du Maroc et de l'Algérie et menace toutes les palmeraies du monde. Et l'on ne peut pas compter sur la très lente reproduction naturelle de l'arbre pour renouveler les palmeraies attaquées. La seule arme actuellement disponible pour lutter contre le bayoud semble être la sélection de variétés résistantes au champignon et leur multiplication à grande échelle à l'aide de culture *in vitro*. A partir d'un fragment de plantes, on peut ainsi créer des milliers de plantes identiques au pied mère d'origine, alors qu'au cours de sa vie – qui voit défiler deux ou trois générations d'hommes – le palmier ne donne qu'une quarantaine de rejets qui ne prennent pas tous. Ces techniques sont toutefois fort complexes, car elles font appel à des milieux de culture *in vitro* soigneusement contrôlés et posent le délicat problème de l'acclimatation des plantules à une vie autonome dans leur environnement naturel.

Les équipes françaises semblent à la pointe du progrès en la matière, mais il reste encore beaucoup à faire pour produire à grande échelle les jeunes plants sélectionnés. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord conclu entre les trois partenaires.

L'INRA et le CNRS apporteront leurs compétences, l'un sur le comportement des différentes variétés de palmiers dattiers et de leur résistance au bayoud, l'autre sur la maîtrise de la culture *in vitro*. Quant au groupe pétrolier qui, pour avoir notamment réalisé des expériences d'agriculture maraîchère dans l'émirat d'Abou-Dhabi, a pu se familiariser avec les difficultés de cultures en zones tropicales, il assurera la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux et se chargera des essais en serre et en plein champ dans un certain nombre de pays. Un projet qui permettra à la France d'aider les agriculteurs des pays phœnicicoles du tiers-monde, mais qui devrait aussi présenter de l'intérêt sur le plan économique puisque le marché du palmier dattier résistant est, à terme, estimé à plusieurs millions de plants.

ELISABETH GORDON.

COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INDUSTRIES

Les étudiants font le mur

De notre envoyé spécial

Galway (Irlande). – « *Un mur de brique sépare encore l'Université et l'entreprise. Il est nécessaire d'enlever quelques briques ou mieux de briser ce mur.* » Cette réflexion d'un universitaire anglais résume la préoccupation d'une centaine d'enseignants et d'industriels réunis les 10 et 11 décembre à Galway, petit port de la côte ouest de l'Irlande. Les participants à ce colloque sur « *la coopération entre enseignement supérieur et industries* » organisé par la Commission des Communautés européennes possédaient tous une expérience dans ce domaine. Les Allemands ont réussi à favoriser les contacts entre les petites entreprises et les centres de recherche des universités. A Milan, de jeunes diplômés ont créé avec l'appui de l'université une coopérative ayant pour but la production de logiciels. En Angleterre, il existe des *teaching companies* associant activement université et industrie, en particulier dans le domaine de la fabrication, avec comme double objectif de mieux former les étudiants et d'« *élever le niveau de rendement industriel, par une utilisation efficace des ressources universitaires* ».



PESSIN.

Toutes ces actions sont le résultat d'initiatives menées ici ou là par quelques enseignants conscients du décalage croissant existant entre la formation et le monde du travail. Le mythe de l'Université, tour d'ivoire isolée de son environnement économique, a vécu. « *La différence de climat entre aujourd'hui et il y a quinze ans est frappante* », explique M. Ladislas Corych, directeur de l'Institut européen d'éducation et de politique sociale. Selon lui, le thème de la collaboration enseignement supérieur – industrie n'est plus « *tabou* », et, « *actuellement, tous les gouvernements, sans distinction de couleur politique, réclament des liaisons plus étroites et des mesures pour les faciliter* ».

Solutions radicales

Mais, dans ce domaine encore récent, les modèles n'existent pas. Les vieilles universités européennes, au riche passé, ont des difficultés à s'inspirer des exemples américains ou japonais. Doyens et recteurs recherchent des solutions, alors que leurs moyens financiers diminuent dans des pays qui vivent à l'heure de l'austérité. Face aux défis mondiaux, les gouvernements réclament un effort accru des services de formation. Ils souhaitent que les établissements préparent des jeunes à maîtriser les technologies nouvelles, et aussi qu'ils aident les entreprises à innover, à se moderniser.

Difficile mission pour des universités et surtout des enseignants peu préparés à répondre à de telles demandes. « *Nos institutions réagissent avec retard aux changements rapides dans la science et la technologie, aussi bien qu'aux perspectives d'emploi pour leurs diplômés* », résume un universitaire danois, inquiet du manque de souplesse des systèmes éducatifs. Face à cette situation, les industriels n'hésitent pas à préconiser des solutions radicales. Pour M. André Danzin, président du Centre d'études supérieures d'électricité, d'électronique et d'informatique, « *tout le système d'éducation doit être repensé de l'enseignement primaire au supérieur* ». Selon lui, la conception du monde « *n'est plus newtonienne* », et « *l'irrationnel donc la vie* » doit reprendre ses droits. Il préconise de concevoir l'ensemble du système éducatif comme un système d'entreprise et appelle de ses vœux la compétitivité entre établissements.

Une notion que ne rejette pas M. Guy Deniélou, président de l'université de technologie de Compiègne. « *Nous vendons des produits qui sont les étudiants*, explique-t-il, *nous devons donc nous intéresser au marketing.* » Or des étudiants compétents et opérationnels ne peuvent être formés que grâce à la collaboration des entreprises. M. Deniélou croit beaucoup en la vertu des stages, qui aident les étudiants à résoudre des problèmes concrets *en mettant en action les notions* apprises à l'Université.

Pour le responsable de l'université de Compiègne, l'étudiant est un « *vecteur* » dans le rapport Université-entreprise. C'est lui lors du stage qui établira les premiers contacts entre les deux mondes et qui permettra, selon l'image de M. Deniélou, que « *la convivialité s'établisse entre deux tribus aux mœurs et aux tabous différents* ». Devenu ingénieur, l'ancien élève continue à garder des liaisons avec le monde de la recherche, à faire appel aux travaux de l'Université.

L'étudiant acteur du rapprochement entre Université et entreprise, la proposition a séduit les participants au colloque. Elle a aussi reçu l'agrément des responsables européens, qui ont promis d'aider les jeunes élèves à faire des stages dans les différents pays.

SERGE BOLLOCH.

Culture

A L'OPÉRA DE PARIS

La relecture du « Lac des cygnes » par Rudolf Noureev

***Le 22 décembre 1960, l'Opéra de Paris affichait, pour la première fois à son répertoire,* le Lac des cygnes *dans sa version en quatre actes réalisée par le Soviétique Bourmeister. Cet ouvrage, depuis, partage la faveur du public avec* Giselle, *peut-être parce que, comme dans* Giselle, *il existe une totale adéquation entre la musique, la danse et l'action. Rudolf Noureev propose aujourd'hui sa propre version. Le 22 décembre 1984, souffrant d'une fatigue musculaire, il devait toutefois laisser Charles Jude interpréter le principal rôle masculin de ce nouveau* Lac des cygnes.**

Après sa création en 1877 – qui fut d'ailleurs un échec, – *le Lac des cygnes* a triomphé au Théâtre Marie de Saint-Pétersbourg en 1885. On reconnaît la patte de Marius Petipa dans les épisodes de pantomime entrecoupés de danses de caractère, et le lyrisme slave de son collaborateur Ivanov dans les actes « blancs ».

Le Lac des cygnes possède la vertu de se renouveler sans cesse dans la mesure où il s'adresse à l'inconscient collectif et traite sous forme de conte (l'histoire d'une princesse transformée en oiseau) les thèmes de la fatalité et de l'amour impossible. Depuis le début du siècle, de multiples versions ont eu cours, suivant le tempérament des chorégraphes, la sensibilité de l'époque ou du pays ; elles n'ont jamais altéré l'essence poétique de l'ouvrage qui tient à une musique expressive, mondialement connue, où Tchaïkovski a mis ses propres tourments.

En 1901, Gorski introduit le rôle du bouffon, source de gaieté ; Vaganova, en 1933, dissocie les rôles d'Odette et d'Odile, le cygne blanc et le cygne noir ; en 1937, Messerer imagine un *happy end*. Mais toutes ces révisions sont avant tout des aménagements de mise en scène ou des ajouts dans la partition. Ce n'est que récemment, avec le développement de la psychologie et l'intérêt apporté au drame de Tchaïkovski lui-même (le film de Ken Russel, *Music lovers*, en témoigne), que l'on peut parler de « relectures » du ballet, donnant plus de poids au personnage du prince Siegfried : l'Anglais Kenneth Macmillan imagine que ce prince est le fils de Rothbart le sorcier, contraint par son père à subir une épreuve initiatique. John Neumeier assimile le thème du lac à la folie de Louis II de Bavière – obsédé par les cygnes – et mêle les deux histoires, transformant Rothbart en double du roi, symbole de son homosexualité.

Rudolf Noureev a pu réfléchir au sujet depuis son interprétation de Siegfried dans la version du Kirov, puis ses prestations anglaises au côté de Margot Fonteyn dans des chorégraphies signées Frederic Ahston, Nicolas Serguiev et Bourmeister qu'il est venu danser à Paris. Le *Lac* qu'il nous propose aujourd'hui est un retour au style des divertissements de Petipa, retour aussi au livret d'origine avec la réapparition du précepteur du prince, Wolfgang.

C'était un vieillard coureur, porté sur le vin. Noureev le voit comme un homme dans la force de l'âge, un manipulateur qui pousse son élève vers le mariage et l'exercice du pouvoir. Face à cette réalité – qu'il refuse, – le prince se réfugie dans l'imaginaire et l'amour de la princesse-cygne, tandis que le précepteur, assimilé au troisième acte au sorcier Rothbart d'une manière très hoffmannesque, tente à travers Odile, double négatif de la princesse, de parvenir à ses fins. Tout cela – comme le suggère le décor à caissons, boîte blanche fermée conçue par Frigerio – ne se passe peut-être que dans la tête du prince, que sa crainte du mariage et de la banalité quotidienne conduiront à la folie.

Cette vision semble avoir déconcerté les danseurs de l'Opéra. Quinze jours durant, ils ont refusé de répéter ; puis ce fut la précipitation pour rattraper le retard.

C'est à Elisabeth Platel qu'incombait le redoutable honneur d'inaugurer, jeudi 20 décembre, le gala d'ouverture. *« Le public sera sûrement surpris,* disait-elle avant la représentation, *par l'aspect de reconstitution un peu archaïsant de la scénographie. Il n'y a plus de bouffon ; dans le premier acte, Noureev a rétabli la pantomime à la Petipa et ajouté une polonaise dansée par les garçons. L'adage n'a pas changé, mais l'action repose sur une lecture différente qui a sa propre logique. Au troisième acte, Odile partage en quelque sorte l'entreprise de séduction du prince avec Rothbart, et celui-ci se substitue parfois à elle d'une manière assez ambiguë. Le fait d'avoir dansé une autre version précédemment me trouble parfois, mais me permet de dominer la technique pour me concentrer sur l'interprétation et préserver l'unité de style d'Odette-Odile. Noureev ne donne pas d'indications à ce sujet. Pour Odette, il n'y a qu'à écouter la musique ; mais Odile ? Je ne l'imagine pas perverse et méchante ; elle aussi est manipulée par Rothbart, c'est ainsi que je la sens... Cette nouvelle version est intéressante, originale, mais je ne pense pas qu'elle puisse se substituer dans le répertoire de l'Opéra à celle de Bourmeister, plus épurée, plus stylisée, et qui défie les modes et les temps. »*

MARCELLE MICHEL.

★ *Opéra*, samedi 22 décembre, 19 h 30.

★ *L'Avant-Scène ballet-danse* consacre un numéro à la genèse et aux différentes productions du *Lac des cygnes* (70 F).

NUIT DU COURT MÉTRAGE SUR TF 1

Le long purgatoire des films courts

Parent pauvre du cinéma, vivier de la création ou culture de luxe ? Le court métrage, ce mal-aimé, lutte en France pour sa survie. Il a disparu des écrans français, à de rares exceptions près. Pas d'offre, pas de demande. Cercle vicieux qu'une poignée de convaincus cherche à briser.

Le sort du court métrage n'a pas toujours été désespéré. Il fut un temps où il faisait partie du programme : documentaire ou film d'essai ; on le projetait systématiquement en première partie de séance, au même titre que les actualités. Ce droit de cité s'est prolongé jusque dans les années 50, puis s'est réduit, pour finalement disparaître. On ne pourrait plus, certes, imposer au public d'aujourd'hui, quinze ou vingt minutes d'images sur la pêche à la baleine. Mais, un film court n'engendre pas forcément l'ennui ! La liste serait trop longue, pour le prouver, de ceux produits à l'époque de la nouvelle vague ; trop longue aussi, celle des réalisations actuelles que les spectateurs n'auront jamais l'occasion d'admirer. A moins de fréquenter les festivals (1), les ciné-clubs, certains studios d'art et essai ou les rares salles « *standards* » qui acceptent d'en programmer plus ou moins régulièrement. La télévision est aussi un refuge pour les films courts, comme en témoigne cette programmation spéciale qui leur est consacrée dans la nuit du 22 au 23 décembre, sur TF 1, à partir de 0 h 40.

M. Roger Diamantis, directeur du Saint-André-des-Arts, à Paris, fait partie de ceux qui essaient de préserver et de promouvoir ce genre d'expression cinématographique. « *J'ai acheté, moi-même,* dit-il, *les droits d'un court métrage,* Pourvu qu'on ait l'ivresse, *une petite merveille réalisée par Jean-Daniel Pollet. Depuis treize ans, je le passe avec presque tous mes films. Le revoir, c'est un peu comme regarder* l'Arrivée d'un train en gare de La Ciotat. *Chaque fois, j'y découvre quelque chose de neuf.* »

Rentabilité-rapidité

A tort, estime-t-il, on pense généralement qu'un court métrage n'a de vie qu'« *accroché* » à un long métrage. Il arrive aussi qu'« *il tienne à lui seul* » et qu'on doive chercher un long métrage pour l'« *accompagner* ». Cela est arrivé récemment à M. Diamantis, avec *Métro parole*, d'Elisabeth Huppert. « *Une telle force se dégageait de ce travail,* dit-il, *que j'ai dû chercher un long métrage susceptible de lui convenir. J'ai pensé à* Wanda *de Barbara Loden, et j'ai présenté ces deux films à mes séances de midi.* »

D'autres exemples de ce genre existent à Paris ainsi qu'en Province. Ils font figure d'exception car, la règle, pour la quasi-totalité des exploitants, est de « *faire* » le maximum de séances. Cinq par jour, si possible. La transformation du « *parc* » des salles en complexes de multi-salles et la modernisation des équipements ont profondément modifié les conditions d'exploitation. La rotation des films s'est, notamment, accélérée permettant d'effacer la discrimination Paris-province, mais, dans le même temps, elle a mis la vie d'un film en danger, puisque cette rotation est décidée en fonction d'un succès apprécié sur un très bref délai : le nombre d'entrées de la première semaine (2).

Il est évident que cette contrainte, fondée sur le postulat rentabilité-rapidité, ne pouvait qu'entraîner sur la voie de la facilité : raccourcir la première partie du programme et consacrer le temps disponible à des produits rentables (publicité, bandes annonces).

Où trouver, dans ces conditions, la place pour un court métrage, se demande M. Alain Van Gennep, directeur du complexe Ermitage-UGC des Champs-Élysées, par ailleurs convaincu que le genre est « *un peu démodé* » ? L'idéal, selon lui, est le court métrage de deux ou trois minutes : « *Il ne gêne pas.* » Mais, s'il va au-delà de huit à dix minutes, « *il devient un parasite* ». « *Les gens sont pressés. Ils veulent voir vite et sans attendre le spectacle pour lequel ils ont payé* », affirme M. Van Gennep. Il reconnaît, cependant, que « *les spectateurs regrettent beaucoup les dessins animés,* la Panthère rose, *en particulier* »...

Les exploitants de salles ne sont pas les seuls responsables du sort qui est fait, aujourd'hui, au court métrage. Il leur faut même un certain courage et beaucoup de bonne volonté pour aller à contre-courant des mœurs en vigueur. Ce ne sont même pas eux qui les choisissent. Ils le trouvent, avec le long métrage, dans le « *sac* » que leur fournit le distributeur. Quand celui-ci n'« *oublie* » pas de le joindre. Les choses se compliquent encore si on sait que ce n'est pas non plus, en règle générale, le distributeur qui achète le court métrage, mais le producteur du grand film. La seule tâche du distributeur est de prendre en charge le tirage des copies et de les diffuser. N'y a-t-il donc aucune loi, hormis celle du profit ?

Eh bien ! non. Il n'existe aucun texte législatif qui rende obligatoire la diffusion d'un court métrage. Seules sont fixées les conditions de cette diffusion. Quand diffusion il y a. Aucune obligation donc. En revanche, il existe des mesures incitatives de l'État à travers des allocations versées par le Fonds de soutien financier à l'industrie cinématographique (3).



Illustrateur : FRANCIS MASSE.

Les risques à prendre

Le Fonds est une sorte de « *caisse d'épargne obligatoire* », dont bénéficient les producteurs, les distributeurs et les exploitants. Elle est, en partie, alimentée par une taxe spéciale prélevée sur le prix du billet d'entrée. Si un producteur de longs métrages diffuse simultanément, au cours d'une même séance, un court métrage porteur d'une « *mention* » (un label) du Centre national de la cinématographie (CNC), sa cagnotte de base est majorée de 8 %. A condition, toutefois, que la recette de son long métrage soit supérieure à quinze millions de francs.

Il y a là un risque que le producteur ne prend pas volontiers, même si le prix d'un court métrage dépasse rarement le dixième du coût de sa fabrication (4). Le distributeur qui, pour sa part, doit investir dans le tirage des copies, est encore moins intéressé, dans la mesure où il ne tire aucune récompense particulière de la diffusion. Quant à l'exploitant, il ne débourse ni n'encaisse rien dans cette affaire. Il est sous contrat avec un distributeur. Son seul souci est de recevoir son long métrage. En outre, il a la garantie du « *soutien automatique* » d'exploitation venant du Fonds.

Un appât supplémentaire favorise l'indifférence de l'exploitant au sort du court métrage : le droit de signer des contrats individuels avec des publicitaires. On comprend qu'il préfère, alors, occuper la première partie de son programme avec des films de publicité dont la rentabilité n'est pas à démontrer.

Paradoxalement, et aussi surprenant que cela paraisse compte tenu des obstacles dressés sur sa route, le court métrage vit. Plus de sept cents projets ont été présentés, en 1983 (on estime qu'il y en aura un millier en 1984), au service des aides sélectives du CNC chargé d'accorder un soutien financier avant la réalisation. Environ 9 % des demandes ont été satisfaites, ce qui a représenté une contribution totale de l'Etat de l'ordre de 6 millions de francs. Par ailleurs, pour la même année, près de trois cents films ont obtenu le « label » du CNC sur les quelque cinq cents soumis à examen. Enfin, le Centre a attribué à soixante courts métrages un « *prix de qualité* » d'un montant moyen de 50 000 F par film.

Pourquoi tant de jeunes (ou moins jeunes) réalisateurs s'acharnent-ils, contre vents et marées, dans ce genre ? « *Parce que nous voulons défendre la diversité,* dit Jean-Paul Dekiss, membre de la Société des réalisateurs de films (SRF), *et aussi parce que nous estimons que ce genre d'expression cinématographique sert à régénérer le vivier des réalisateurs.* »

C'est, du reste, à l'initiative de la SRF qu'a été créée, en 1982, l'Agence du court métrage (5). Sa mission est de tout mettre en œuvre pour diffuser et promouvoir cette catégorie de films. Mais elle n'intervient ni au niveau de la production ni dans les démarches strictement commerciales. Bref, explique son président, M. Philippe Pilard, « *notre mission n'est pas de « placer » des films chez les distributeurs ou les acheteurs* ». Cela dit, la petite équipe de permanents (six au total) est prête à conseiller et à renseigner ceux qui se lancent pour la première fois dans la réalisation d'un film court.

En moins de deux ans d'activité, l'Agence a prouvé qu'elle était un maillon indispensable – il manquait jusqu'alors – dans la reconnaissance et l'audience du court métrage. Durant sa première année d'existence, un peu plus de six cents films ont transité par ses services (près de mille quatre cents copies en ont été faites), soit l'équivalent de dix-huit mois de production. Cela signifie aussi que l'Agence a constitué un fichier où figurent non seulement les titres des films mais aussi ceux de leurs réalisateurs. Un travail bienvenu à l'heure où n'existe, en France, aucun ouvrage spécifique de référence.

« Vraies séances »

L'Agence a également intensifié ses efforts de prospection et de sensibilisation auprès des maisons de la culture et des associations. Elle a parallèlement mené, au début de cette année, deux opérations-pilotes qui l'ont convaincue qu'une demande du public existait pour de « *vraies séances* » de cinéma : vingt-quatre salles d'Auvergne et vingt-trois en région parisienne ont accepté de présenter un court métrage en première partie de leur programme, à la grande satisfaction des spectateurs (au total cinq cent mille personnes ont été touchées).

Le 18 novembre, l'Agence participait au colloque, sur la « *distribution des courts métrages* » organisé, à Orléans, dans le cadre des rencontres de l'Association française des cinémas d'art et essai.

Côté réalisateur, on fourbit les armes pour partir en guerre contre l'attribution d'un label aux « ciné-clips », comme le souhaiteraient leurs producteurs. « *Donner le label aux clips,* explique Jean-Paul Dekiss, *c'est leur fournir – à travers les 8 % – un soutien financier dont ils n'ont pas besoin puisque la quasi-totalité d'entre eux sont déjà sponsorisés par les maisons de disques.* » Si cette décision était prise, ce serait, selon lui, « *une façon de tuer la réalisation et la production du court métrage* ». Le clip, affirme Jean-Paul Dekiss, « *c'est la séduction au premier degré* ».

Dans un dossier qu'ils ont récemment déposé au CNC, les réalisateurs demandent, « *puisque le circuit commercial du cinéma est incapable de faire vivre le court métrage* », que les exploitants puissent faire appel à un autre distributeur de leur choix, prêt à leur fournir, à la demande, des films courts. A l'heure actuelle, la réglementation lie par contrat un exploitant à son distributeur. « *On pourrait imaginer* », dit Jean-Paul Dekiss, que le CNC accorde « *une dérogation pour deux ans et que cette expérience* in vivo *soit examinée, à son terme, avec toutes les parties intéressées* ».

Dans leur dossier, les réalisateurs réclament aussi que le CNC prélève une taxe sur la publicité auprès des agences concernées et que cette taxe soit, d'une part, redistribuée aux producteurs, distributeurs et exploitants de longs et courts métrages, d'autre part, qu'elle alimente les budgets d'aides déjà existants. Bref, que cette taxe « *serve la création* ».

ANITA RIND.

(1) Le plus important est celui de Clermont-Ferrand. Il se tiendra pour la septième fois du 11 au 19 février 1985.

(2) Voir le *Monde Dossiers et Documents*, n° 113, sur « Le cinéma en France ».

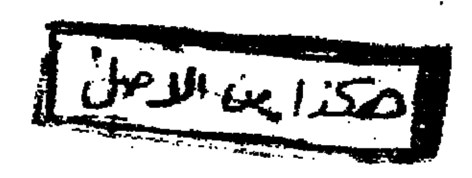
(3) Décision réglementaire du CNC, n° 40 du 1er juillet 1955, mise à jour le 1er juillet 1981 et arrêté du 6 novembre 1979 (cf. la revue *Informations CNC*, n° 202, août 1984).

(4) Selon CNC, le coût moyen d'un court métrage a été de 163 000 F en 1983.

(5) Agence du court métrage : 2, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 380-03-00.

thé
SPECTACLES NOUVEAUX







théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HABITS DU DIMANCHE : Quai de la gare (585-88-88), sam., 20 h 30, dim., 17 h.

LE MALENTENDU : Théâtre 14 (545-49-77), sam., 20 h 45.

EL PRIMER MAGISTRADO : Bastille (357-42-14), sam., dim., 21 h.

LES BATISSEURS D'EMPIRE : Ile Saint-Louis (633-48-65), sam. 21 h, dim., 17 h.

ANDROLLES ET LE LION : Théâtre des Marais (278-03-50), sam., dim., 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam., 19 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (296-06-11), sam., 19 h 30 : l'Etoile.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : Rue de la folie Méricourt ; dim., 14 h 30 : le Misanthrope ; dim., 20 h 30 : les Corbeaux.

CHAILLOT (727-81-15) ; Théâtre Gémier, sam. (dernière), à 20 h 30 : Une pièce d'amour.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam., 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), *sam., dim., 18 h 30* : Adiedi.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres : sam., 13 h à 17 h ; dim., 13 h à 18 h : Atelier de confection de jouets. – Concerts-Animations ; sam., 18 h : Nouvelle musique improvisée : Forum des percussions ; sam., 17 h : Improvisations africaines et Ragtime (groupe Nexus) ; dim., 17 h : voir sam. (2e programme). – Cinéma-Vidéo : sam., dim., 10 h à 22 h : Nostos II, de Th. Kuntzel ; sam., dim., nouveaux films BPI, à 13 h : Where did you get that woman, de L. Smith ; 16 h : Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : L. Feuillade, de C.-J. Philippe ; 19 h : naissance de la nouvelle vague, de C.-J. Philippe ; sam., dim., 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. – Danse : Julie West, sam., 18 h 30.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., 20 h 30 : la Chauve-Souris ; dim., 14 h 30 : la Fille de Mme Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : le Chevalier à la rose ; sam., dim., 18 h 30 : les *Mummenschanz*.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), dim., 15 h : Les marionnettes Boua-Boua ; Soirée africaine-antillaise ; sam., 20 h 30 : Kalomkogne (Sénégal) ; H. Guidon (Antilles).

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), sam., 24 h : Opus Anomique.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h 30 : Sliiip (dern.).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 15 h : *Monsieur Vernet* ; sam. 21 h, dim., 15 h : Donogoo.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30 : l'Ouest, le vrai (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam. 20 h et 23 h : l'Ile des morts (dern.). – II. sam., *dim., 17 h et 21 h* : El Primer Magistrado.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h, *dim.* 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. *15 h 30 : Léocadia.*

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Zaba ; sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16), sam. 20 h 30 : Hughie.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE (272-23-41), sam. 21 h : De Lucifer à Satan (dern.).

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h, dim. 17 h : K. Ko.

ESPACE GAITE (327-95-94), sam. 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19), sam., dim. 20 h : le Misanthrope ; sam. dim. 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. sam. 21 h : Toril.

FONTAINE (874-74-40), sam. 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : *Grand-père.*

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., dim. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. sam. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, sam. 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 20 h : Je demande du bonheur ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) sam. 20 h, dim. 17 h : l'Ecole des filles ; sam. 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous (dern.).

MADELEINE (265-07-09), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : Un orage.

MANUFACTURE (722-09-58), sam. 20 h 30 : les Nuits difficiles (dern.).

MARIE-STUART (508-17-80), sam., 22 h : Savage Love (dern.).

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), sam., dim. 20 h 45 : Meli-Meloman II. – Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) sam. 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : *On dînera au lit.*

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), sam. 21 h, sam. et dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser cochonnette.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15 ; dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE *D'ESSAI* (278-10-79). I. sam. 18 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam., 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'Empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam., dim. 20 h 30 : Androcles et le lion.

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), sam 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Jongleurs (dern.).

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés (dern.).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 17 h : Letters Home.

THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), sam. 21 h : les Misérables.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). *Grande salle*, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : *Lysistrata.*

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Voisins ; sam. 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 18 h : Ce qui est bon dans la tarte.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 et 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), sam. 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : I. Muvrini.

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h, dim. 18 h : Thierry Le Luron.

GOLESTAN (542-78-41), sam., dim. 19 h : les Mille et Une Nuits.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 16 h : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Jairo.

PALAIS DES CONGRÈS (758-17-94), sam., dim. 14 h et 17 h 30 : Ch. Goya.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 14 h et 17 h 30 : le Cirque de Moscou.

SPLENDID (208-21-93), sam. 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), sam. 21 h, dim. 17 h : Zouc.

TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), sam. 21 h, dim. 15 h : B. Gay.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : M. Mougenot.

ZÉNITH (245-44-44), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 : J. Hallyday (dern.).

La danse

A DEJAZET (887-97-34), sam., dim. 18 h 30 : L'encontre.

SALLE PLEYEL (563-88-73), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ballet d'enfants *J. Stanlowa.*

Samedi 22 – Dimanche 23 décembre

Opéra

A DÉJAZET (887-97-34), sam., dim. 21 h : le Téléphone-le Médium.

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), dim., 21 h : l'Arlésienne.

ESPACE CARDIN (266-17-81), dim. 15 h : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20), sam. 21 h, dim. 17 h : Barca di Venetia per Padova.

SALLE GAVEAU (563-20-30), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), sam. 20 h 30, dim., 14 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Les concerts

SAMEDI 22

Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Haendel).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble baroque L'Estro Armonico (Scarlatti, Purcell, Haendel).

DIMANCHE 23

Eglise Saint-Merri, 16 h : Orchestre symphonique Ephémère, dir. : D. Rouits, Concert Arban (Bach, Debussy, Ravel).

Radio-France, auditorium 106, 17 h : Lacrimae Consort.

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : G. Litaize (Bach, Vierne, Litaize).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Jazz Phonolite.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam., dim. 22 h 30 : Mistura Fina.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), sam., à 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.

DUNOIS (584-72-00), sam. 20 h 30 : Cl. Barthelemy ; dim. : B. Wedgle, S. Lacy.

ÉCUME (542-71-16), sam. 22 h : P. Fra*det, D. Thore, L. Monet.*

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 14 h: Mattew et Tao ; dim. 22 h : Y. Che*lala* ; *sam. 22 h.* : *H. Gulbay*, sam. 0 h 30 : J. Bonard ; dim. 0 h 30 : M. Chevalier.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), sam., dim. 21 h 30 : M. Kante.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Preyssac Jazz Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : Lou Bennett, K. Clarke (dern.).

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : G. Darko.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. *21 h 30* : D. Doriz (dern.).

LA SPHÈRE (806-77-96), sam. 20 h 30 : Quoi de neuf docteur ?

SUNSET (261-46-60), sam. 22 h 30 : Uzeb.

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15), sam. *20 h 30 : Une pièce d'amour* (dernière).

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 17 h : Aïda.

Chapelle de la Sorbonne, sam., dim., de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

(268-96-16)

Th. de la Plaine (250-15-65), sam. 15 h : les Rats de l'espace.

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, (833-16-16), sam. 20 h 30 : Hors jeu.

Ivry, *Théâtre des quartiers* (672-37-43), sam. 20 h 30, dim. 17 h : D'Azincourt à Verdun.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 22 DÉCEMBRE

15 h : Gigi, de J. Andry ; Soixante-dix *ans d'Universal : 17 h : l'Impasse maudite*, de H. Fregonese ; 19 h : Winchester « 73 » d'A. Mann ; 21 h : Hommage à C. Eastwood : *la Sanction.*

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

15 h : la Route Napoléon, de J. Delannoy ; Soixante-dix ans d'Universal : 17 h : A feu et à sang, de B. Boettiger ; 19 : The lady pays off, de D. Sirk ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : Josey Wales, Hors-la-loi.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 22 DÉCEMBRE

Courts métrages indiens inédits (Amiens 84) : 15 h : Arrival, de M. Kaul ; Fire in the Belly, de K. Shahani ; Beyond the river Padma, de R. Ghatak ; 17 h : la Femme du planteur, de K. Annakin ; Cinéma japonais-Remake : 19 h le Pousse-pousse, de H. Inagaki ; 21 h : le Pousse-pousse, de K. Misumi.

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

15 h : les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 17 h : Pop'game, de F. Leroi ; Cinéma japonais-Remake : 19 h : l'Amour *de Tojuro, de K. Yamamoto ; 21 h :* l'Amour de Tojuro, de K. Mori.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 6e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Frum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e-Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Quartier *Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e* (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

*DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-*Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Pramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; *UGC Boulevard, 9e* (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-*Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; *v.f.* : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Denton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, (579-33-00).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Paramount Odéon, 6e (325-59-83)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; *Parnassiens, 14e (335-21-21)* ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount *Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e* (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e* (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, *14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé,* 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, *18e* (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA *GUERRE DES ÉTOILES*, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; *Espace Gaîté, 14e (327-95-94).*

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDA, film inédit italien de Clemente Fracassi. V.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BAYAN KO, film philippin de Lino Brocka. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CONTE DES CONTES (Série de 5 films d'animation soviétique de Youri Norstein. V.o. : Rivoli-Beaubourg, *4e* (272-63-32) ; Epée de Bois, *5e* (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA *FEMME IVOIRE Film inédit* français de Dominique Cheminal. Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE *MATELOT 512*, film français de René Allio. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Studio Cujas, 5e* (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; *George V, 8e* (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; *14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).*

PAROLES ET MUSIQUE, film français d'Elie Chouraqui. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; *Colisée, 8e* (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, *9e (574-95-40)* ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *Athéna, 12e (343-07-48)* ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)* ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA POULE NOIRE, film soviétiques de Victor Gress. V.f. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA 7e CIBLE, *Film français de* Claude Pinoteau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-*56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33)* ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, *6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (720-76-23) ; Maxéville,* 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-*54-40) ; Nation, 12e (343-04-67)* ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-*12-06 ; Gaumont-Sud, 14e (327-*84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e *(727-49-75)* ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e *(636-10-96).*

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE, film américain de John Guillermin. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (561-41-46) ; *Marignan, 8e (359-92-82). V.f.* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e *(320-12-06) ; Convention Saint-*Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-*Montmartre, 18e (606-34-25).*

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : K.M.X. Labrador.
De Jacques Deval, d'après M. Reed, réal. G. Folgoas, mise en scène J.-L. Moreau, avec Y. Varco, H. Poirier...
L'histoire d'un jeune Anglais, sorte de Robinson Crusoé des glaces, et de son valet de chambre esquimau, dont la solitude est brusquement troublée par l'intrusion d'une jeune aventurière et de son fiancé. Une comédie.
22 h 25 Histoire du rire : le grand rire.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Cette série retrace l'histoire du rire, du Néanderthal à Hara-Kiri, en passant par Rabelais et Coluche.
23 h 10 La Une en fête.
23 h 20 Journal.
23 h 40 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente... « Poids mort ».
Extérieur nuit : Une nuit à l'île Maurice.
0 h 40 La Nuit du court métrage.
Emission de TF 1, du ministère de la culture, avec la collaboration de l'Agence du court métrage.
Onze courts métrages à découvrir. Des talents, peut-être ! Une petite nuit blanche qui s'achèvera à 3 heures.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22 h 5 Les enfants du rock : Sex Machine.
Avec Madonna, Cindy Lauper, Dazz Band, Bashung, Prince... ; en deuxième partie, Catherine Lara, « flamen-rock ».
23 h 20 Journal.
23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.
But de cette émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin ou la vie ont séparées.
21 h 35 D'amour et de Kriss.
21 h 45 Feuilleton : Dynastie.
Blake apprend qu'il y a eu une explosion sur un puits de pétrole en Indonésie et que Steven est peut-être mort...
22 h 35 Journal.
22 h 55 Cadavres extras : la Jeune Fille qui tombe.
De D. Infante, réalisation C. Fayard (FR3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon).
Autour de la mémoire sensorielle et de la mémoire artificielle. Un homme perd sa vie et au moyen d'un ordinateur invente d'autres images de l'existence.
23 h 10 Musiclub.



FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Il était une fois l'Alcazar ; 18 h, Troisième rang de face ; 18 h 25, Opérettes marseillaises ; 18 h 30, Clip clap ; 19 h, Le temps du tempo ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : l'Australienne ; 21 h 15, Nana Mouskouri ; 22 h 10, Le radeau d'Olivier ; 23 h, Les Abeilles sauvages, film de B. Geller (fantastique) ; 0 h 35, A nos amours, film de M. Pialat (drame) ; 2 h, Tendres Cousines, film de D. Hamilton (érotique) ; 3 h 40, Show Raffaella Carra ; 5 h 20, Sous les verrous, film de J. Parrot (Laurel et Hardy).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Règlements de contes », de Vera Feyder. Avec J. François, A. Gilles, M. Epin...
22 h Les autos parlent aux autos.
22 h 10 Démarches avec...Gilles Barbedette.
22 h 30 Musique : hommage à André Jolivet, par l'Ensemble instrumental de Grenoble.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *le Voyage d'hiver*, de Schubert, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Alfred Brendel, piano.
22 h 55 Les soirées de France-Musique : Le club des archives, « William Primrose, artiste » ; à 1 h, l'Arbre à chansons.

Dimanche 23 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

6 h 15 Reprise : la Nuit du court métrage.
8 h 30 Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée à l'église Saint-Ephrem des Syriens de Paris.
12 h 2 Midi presse. Emission de Pierre-Luc Séguillon.
Invitée : Sœur Emmanuelle.
12 h 30 Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 35 Téléfilm : le Voyage des innocents.
D'après M. Twain, réal. L. Salce, avec D.-O. Stiers, A. Ferreol
Mark Twain, celui qui aimait faire enrager les guides en leur demandant devant la tombe des grands hommes : « il est vraiment mort », dans un tour d'Europe souriant.
14 h 55 La Une en fête.
15 h 5 Sports dimanche.
17 h Les animaux du monde.
La véritable histoire de Jane et de ses amis les chimpanzés.
18 h Série : Alambic et Torpédo.
19 h Magazine : Sept sur sept.
Avec J.L. Dabadie.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : West Side Story.
Film américain de R. Wise et Jérôme Robbins (1961), avec N. Wood, R. Beymer, R. Tamblyn, R. Moreno, G. Chakiris.
Dans un bas-quartier de New-York où s'affrontent, pour différences raciales, deux bandes d'adolescents, un jeune homme s'éprend d'une jeune fille du clan rival.
23 h Sports dimanche soir.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Journal et météo.
9 h 40 Récré A 2.
10 h 10 Les chevaux du tiercé.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin.
17 h Série : l'Homme de la nuit.
18 h Stade 2 (et à 20 h 20).
19 h Série : l'Age vermeil.
20 h Journal.
20 h 45 Jeu : Le grand raid.
Du Lac Kariba, au Zimbabwe, à Dar-El-Salaam, en Tanzanie, la troisième étape, pour des jeunes baroudeurs en route pour la Terre de Feu.
21 h 40 Noces d'or de Jean Marais, ou cinquante ans de spectacle.
Réalis. G. Barrier, présenté par R. Gérôme et E. Feuillère.
Une retransmission de la soirée donnée au Paradis latin pour fêter les noces d'or de Jean Marais avec le spectacle.
23 h 5 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12 h D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
13 h Magazine 84.
14 h 30 Emissions pour les jeunes.
18 h 40 Sylvie Vartan in America.
Gala enregistré en 1982 au MGM Grand Ziegfield Theater à Las Vegas.
19 h 30 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 Divertissement : Poker de reine.
Un énorme canular monté par un jeune aristocrate et une équipe de télévision (Arielle Naudé, Pierre Lary et... Léon Zitrone). Ils ont fait courir le bruit qu'une personnalité de renom était invitée au château de Canisy, dans la Manche. La rumeur enfle, gags en chaîne. Lire le Monde *du 22 décembre.*
21 h 35 Aspects du court métrage français.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle : curiosités) : Anna Christie.
Film européen de J. Feyder (1930), avec G. Garbo, T. Shall, H. Jukermann, Z. Stenemann (v.o. allemande sous-titrée. N.).
Une prostituée, lassée de sa vie, rejoint son père qui l'a, jadis, abandonnée et qui est installé sur un bateau. Drame tiré d'une pièce d'Eugene O'Neill. Le premier film parlant de Garbo qui, à l'époque, fut un événement.
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial Tous en scène ; 7 h 40, Issey Miyake ; 8 h 40, L'étrange histoire du Père Noël ; 9 h 25, Les contes de Noël ; 9 h 50, La fusée de Noé ; 10 h 45, Gym à gym ; 11 h, Les Babas cools, film de F. Leterrier (comédie) ; 12 h 45, Dessin animé ; 13 h 30, Cabou cadin (Max romana. Dessins animés) ; 14 h 10, L'Australienne ; 15 h, Soap ; 15 h 25, Batman ; 15 h 55, Robin des bois ; 16 h 50, Le monde fabuleux des effets spéciaux ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, la Lune dans le caniveau, film de J.-J. Beineix (drame psychologique) ; 22 h 50, Le Père Noël est une ordure, film de J.-M. Poiré (comédie) ; 0 h 15, *L'irrésistible Jackie Chan, film de Lo Wei (karaté)* ; 1 h 40, France Gall.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous : Bénédicte Vilgrain ; 7 h 45, Dits et récits : « La belle aux cheveux d'or » de F.-M. Luzel ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 30, Protestantisme ; 9 h, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h, Messe à la cathédrale d'Evreux ; 11 h, Chronique de la langue parlée : Taconnet, un homme de foire ; 12 h, Des papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : ordre et désordre en architecture (photos d'Yves Bayard à Cagnes-sur-Mer) ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, La Comédie-Française présente : Tite et Bérénice, de Corneille. Avec S. Eine, F. Beaulieu, T. Torrens ; 16 h 20, Les autos parlent aux autos ; 16 h 30, La tasse de thé : rencontre avec P. de Dieuleveult ; l'Europe sans enfants ; coups de cœur ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Henri Alekan ; 20 h, Musique : collection de timbres.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Roll over the games. Textes de M. Butor.
22 h 30 Musique : musique espérance avec Miguel Angel Estrella.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Jules Massenet ; 7 h 3, Concert-promenade : œuvres de Boisvallée, Smetana, Ziehrer, de Falla, Drigo, Enesco, Weber, Bayer, Lenoir, Lehar ; 9 h 5, Cantate BWV 132, de Bach ; 10 h, Gustav Mahler : La saison 1900-1901 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Programme musical proposé en disques compacts : œuvres de Monteverdi, Bach, Mozart, Debussy, Bartok ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Giorgio Strehler ; 19 h 5, Jazz vivant : « Fusion music » ; 20 h 4, Avant-concert : œuvres de Bach.
20 h 30 Concert (grand concert d'archives) : dix variations en sol majeur sur *Ich bin der Schneider Kakadu*, de Müller, trio pour violon, violoncelle et piano en mi bémol majeur ; trente-trois variations sur un thème de valse de Diabelli, de Beethoven, par S. Goldberg, violon, P. Casals, violoncelle, R. Serkin, piano.
23 h Les soirées de France-Musique. Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 24 DÉCEMBRE

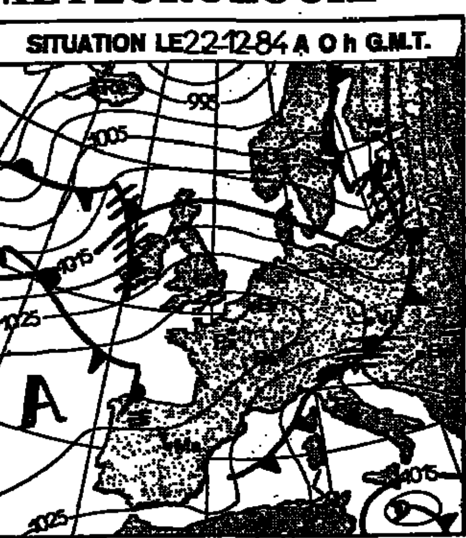
TF 1 — 20 h 35, Spécial joyeux Noël : Salut les Mickey ; 21 h 45, Cinéma : *le Petit lord Fauntleroy*, de J. Gold ; 23 h 25, Noël vagabond (et à 1 h) ; 0 h, Messe de la Nativité.

A 2 — 20 h 35, Feuilleton : « Louisiane » ; 21 h 30, Parlez-moi d'amour ; 22 h 55, Danse : *les Quatre Saisons*, de Vivaldi.

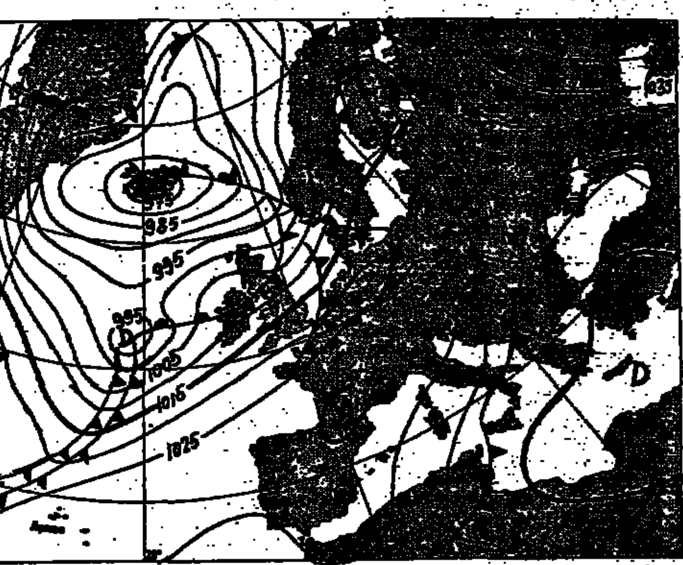
FR 3 — 20 h 35, La séance de Noël ; 20 h 50, Premier film : *Moby Dick*, de J. Huston ; 23 h 10, Court métrage : *The Dentist*, de L. Pearce ; 23 h 40, Cinéma : *les Enfants du paradis*, de M. Carné ; 2 h 50, Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure ; 2 h 55, Prélude à la nuit.

Canal Plus — 20 h 30, Les contes de Cri-Cri ; 21 h 20, Cinéma : *la Guerre du feu*, de J.J. Annaud ; 23 h, L'étrange histoire du Père Noël ; 0 h, Goldie et Liza together ; 0 h 35, L'arbre de Noël a une étoile ; 1 h 55, Père Noël d'occasion ; 3 h 25, Cinéma : *Autopsie d'un meurtre*, d'O. Preminger.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23-12-84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le samedi 22 décembre à 0 heure et le dimanche 23 décembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques persisteront sur la moitié sud de la France alors qu'une perturbation océanique traversera la moitié nord.

Dimanche, le temps sera très nuageux, doux et humide sur la moitié nord du pays. Les pluies aborderont d'abord le matin la Bretagne, la Normandie et le Nord puis s'étendront jusqu'à l'Alsace et au nord des Alpes ainsi qu'à la Vendée en journée. Elles seront suivies de petites bruines mais redeviendront à nouveau plus marquées le soir sur la Bretagne et la Normandie. Les vents de sud-ouest seront assez forts et souffleront même en coup de vent près de la Manche.

Sur la moitié sud du pays, formation de brouillards le matin souvent givrants dans le Centre, les Charentes-Poitou, les vallées du Massif Central et localement en Aquitaine. Après dissipation de ces brouillards en fin de matinée, le temps sera généralement ensoleillé ; toutefois des nuages envahiront le ciel le soir sur le nord et l'ouest de l'Aquitaine.

Les températures seront en hausse sur la moitié nord, et stationnaires ou en légère hausse sur la moitié sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 22 décembre, à 7 heures, de 1 032,3 millibars, soit 774,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 décembre) : Ajaccio, 16 et 5 ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Bourges, 9 et – 2 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 9 et 0 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 4 ; Dijon, 10 et 0 ; Grenoble-St-M.-H., 8 et 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 0 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille-Marignane, 14 et 3 ; Nancy, 8 et – 3 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 6 ; Paris-Montsouris, 9 et 1 ; Paris-Orly, 10 et – 1 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 17 et 10 ; Rennes, 10 et 1 ; Strasbourg, 9 et – 1 ; Tours, 9 et – 1 ; Toulouse, 12 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 7 et 2 ; Bonn, 8 et 3 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 19 et 13 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 16 et 13 ; Genève, 9 et – 1 ; Istanbul, 9 et 7 ; Jérusalem, 14 et 8 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 8 et 2 ; Luxembourg, 5 et – 2 ; Madrid, 16 et – 1 ; Montréal, – 6 et – 9 ; Moscou, – 14 et – 17 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 6 et 3 ; Palma-de-Majorque, 13 et 3 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 4 et – 1 ; Tozeur, 17 et 9 ; Tunis, 16 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

NOËL

LES OFFICES RELIGIEUX (suite)

CULTE CATHOLIQUE RITE ORIENTAL

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit-Pont 75005 Paris

LUNDI 24 DÉCEMBRE. – 23 h 15 : Liturgie solennelle de saint Jean Chrisostome.

MARDI 25 DÉCEMBRE. – 11 heures : Liturgie de saint Jean Chrisostome. 18 heures : liturgie dialoguée de saint Jean Chrisostome.

CULTE ORTHODOXE

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-GRACES
16, rue Duperré 75009 Paris

Liturgie occidentale. Langue française.
LUNDI 24 DÉCEMBRE. – 23 h 45 : chant de préparation à la Noël *Venez, divin Messie*. 24 heures : messe de minuit chantée. *Minuit, Chrétiens !* chantée par Michel Lebeau. Sermon par le Père Maurice.

MARDI 24 DÉCEMBRE. – 10 h 15 : messe célébrée par le Père André.

TRANSPORTS

● AIR INDIA ATTERRIT A L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE. – A partir du 2 janvier 1985, la compagnie aérienne Air India cessera de desservir l'aéroport parisien d'Orly. Ses vols partiront désormais de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, aérogare 1.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

– *L'abbé Pierre*, fondateur des « Chiffonniers d'Emmaüs », est l'invité de l'émission « le Grand Jury-RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Michel Crépeau*, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 h 15.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3866

HORIZONTALEMENT

I. Il peut y en avoir quatre pour un « franc ». Etait utilisé pour transporter les pruneaux. – II. Bien dit. Donna envie de fumer. Appris. – III. Ne recouvre qu'une partie du sujet. Patrie de philosophes. Qui a donc un grand col. – IV. Préposition. Abréviation pour un métal léger. Possessif. Ne manque pas de sel quand elle est verte. – V. Une moitié d'entêté. Pas vilaine. – VI. Ville de la Mayenne. Récipient pour les poussières. – VII. Fais du tort. Peut être plein de nœuds. On est trempé quand on l'essuie. – VIII. Possessif. Utile pour extraire une racine. Caches. – IX. Pronom. C'est parfois l'assiette au beurre. Abréviation pour le patron. Possessif. – X. Coiffure pour un homme. Bassin pour les plongeurs. – XI. Peut compter sur ses doigts. Qui ont donc pu nous enrichir. Fait souvent un pli. Prononcé sur la Croix. – XII. Chef d'élite. Fournit des fruits en toutes saisons. Vraiment bien frais. – XIII. Aime les affaires. Fixa un œil. On y reste quand on n'est pas bien. – XIV Pas comme une pierre qui roule. Point de départ. Lac. – XV. On se découvre quand il arrive. Qu'on ne peut donc pas encaisser.

VERTICALEMENT

1. N'épousent pas quand ils sont lâches. Gagne sa vie petit à petit quand elle est sage. – 2. Qui avait donc été appelés. Un grand mouvement. Une femme qui décrivit la vie rurale anglaise. – 3. Peut être assimilé à un renvoi. Blanchit quand il est étendu. Démonstratif. Pas annoncée. – 4. Des reptiles dont certains font tout un plat. Dieu. Possessif. – 5. Règle. Héros dans le Sud. Se rince d'un bon coup. Pronom. – 6. Obtenus. De bon goût. – 7. Sorte d'argile. Une grande douceur. Qui a fait son apparition. – 8. Qui doit donc chercher ailleurs. – 9. Fit du nouveau. Période. Buffle sauvage. – 10. Paresseux. Un roi. Peut être perché dans le Jura. Mot d'enfant. – 11. Parfois mis en compte. Est bon pour la corde. – 12. Il est normal qu'elle se vende comme des petits pains. Triste quand il est gris. – 13. Unité en campagne. Brillait. Militaire et pas civil. – 14. Solidement bâtie. Situé. Note. En France. – 15. Une grande quantité. Présenta sur un plateau. Coule en Bretagne.

Solution du problème n° 3865

Horizontalement

I. Anastasie. – II. Salières. – III. Cristal. – IV. Li. Tu. Eh ! – V. Entrecôte. – VI. Pé. Asa. AV. – VII. As. Rata. – VIII. Astérie. – IX. Daru. Arme. – X. Elire. Eut. – XI. Ma. Sires.

Verticalement

1. Asclépiade. – 2. Narine. Salm. – 3. Ali. Atria (pluriel d'atrium). – 4. Sis. Raseur. – 5. Tettes. Es. – 6. Araucaria. – 7. Sel. Aérer. – 8. Is. Etat. Mue. – 9. Chevalets.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

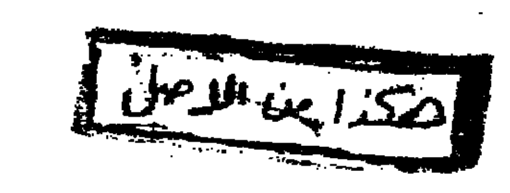
Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 22 décembre :

UNE LOI

● du 21 décembre 1984 relative au transfèrement en France des personnes condamnées et détenues à l'étranger.

UN ARRÊTÉ

● du 5 novembre 1984 relatif à l'immatriculation des véhicules.



Économie

L'ÉCHEC DE LA NÉGOCIATION SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

La reculade des syndicats

(Suite de la première page.)

C'est d'abord un échec pour la politique contractuelle d'autant plus grave qu'il s'accompagne d'une impasse dans la négociation engagée chez Renault sur l'emploi. Or chacun doit s'interroger sur la nature et la signification de la politique contractuelle qu'il s'agit de mener aujourd'hui, en période de crise économique persistante. Les syndicats ont raison de réclamer du « *grain à moudre* » et on comprend qu'ils soient déroutés d'avoir à discuter les exigences revendicatives du patronat, qu'il s'agisse de l'assurance chômage en début d'année ou de la flexibilité du travail en fin d'année. Mais le grain à moudre, à l'aube de 1985, est-ce la défense à tout prix du pouvoir d'achat, l'addition de nouveaux avantages, la résistance aux mutations, la pratique syndicale du toujours plus ? La société change profondément. Le monde du travail est appelé à faire peau neuve.

Les techniques de production sont bouleversées. La pédagogie de la crise fait son chemin, et les exigences qualitatives deviennent parfois plus fortes que la défense de la feuille de paie. Le salariat lui-même est en pleine mutation. La politique contractuelle doit devenir pour le syndicalisme un moyen de jouer un rôle majeur dans ces mutations. Non de les contester en spectateurs.

L'échec est donc aussi pour le syndicalisme, qui, confronté à une véritable crise d'identité et à un affaiblissement de sa force militante, a laissé passer l'occasion d'une mutation progressive. Certes, le protocole du 16 décembre, dont le patronat regrettera peut-être d'avoir fait un tout, ne jetait pas les bases d'un nouvel Eden pour le syndicalisme. Mais il lui permettait d'affirmer sa présence là où il est souvent faible ou absent.

Des études récente de l'UNEDIC (*le Monde* du 16 octobre) ont montré que de 1976 à 1983 la part des salariés travaillant dans les entreprises de moins de cinquante personnes est passée de 43,1 % à 49,1 %, soit près de la moitié de la population active salariale. Pour une large part, l'avenir du syndicalisme est dans ces petites entreprises. Le protocole offrait, de ce point de vue, quelques avancées qui, en l'absence d'accord national, ne seront pas accordées spontanément par des PME qui redoutent le fait syndical. De même les dispositions sur le travail différencié permettaient-elles aux confédérations de prendre en compte le phénomène du travail précaire qu'il ne suffit pas d'ignorer ou de dénoncer pour en juguler le développement.

Ainsi les organisations syndicales ont-elles laissé passer le 21 décembre une double chance pour la flexibilité et chez Renault. En se montrant audacieux sur le terrain de l'innovation, les syndicats auraient pu passer d'une attitude trop souvent strictement défensive à une démarche s'apparentant davantage à celle de forces de proposition. Le CNPF n'a peut-être pas fait le maximum pour aboutir, tant il est vrai que ses engagements pour « *contribuer à la sauvegarde de l'emploi* » peuvent paraître timorés et imprécis au regard du défi social que constitue la montée continue du chômage. Mais il y avait une possibilité de nouveau départ pour s'adapter aux mutations technologiques et aux changements de l'emploi sans que la législation sociale soit pour autant démantelée. Le protocole n'était tout de même pas une superbe revanche patronale sur les lois Auroux !

Une chance est aussi manquée chez Renault. L'accord recherché par la Régie était souvent critiqué par d'autres entreprises qui le jugeaient trop en faveur des salariés, de multiples offres d'emploi étant proposées avant que le spectre du licenciement ne se profile. Renault était effectivement allée trop loin. Pas assez aux yeux de la CGT, qui, en l'absence de stratégie industrielle, nouvelle jugeait qu'il n'y avait « *pas de garantie pour l'emploi* ». Le résultat est que les décisions risquent d'être prises unilatéralement avec plus de risques de licenciements au bout du compte. En recherchant le toujours plus on ne récolte parfois que le toujours moins.

MICHEL NOBLECOURT.

Les cinq chapitres du protocole

Le protocole que devaient signer les syndicats et le CNPF comprend cinq chapitres (*le Monde* du 18 décembre) :

1) les mutations technologiques (les négociations seront engagées dans chaque branche professionnelle) ;

2) la durée et l'aménagement du temps de travail ;

3) les procédures de licenciement (avec obligation d'établir un plan social à partir de dix suppressions d'emplois) ;

4) les seuils sociaux et financiers (seuils d'effectifs au-delà desquels un employeur est tenu de mettre en place les institutions représentatives des salariés ou de payer des charges supplémentaires ;

5) le travail différencié (contrats à durée déterminée, travail temporaire, travail à temps partiel).

M. Jospin : *le gouvernement doit prendre acte du refus de la logique patronale*

Après le refus des syndicats ouvriers de signer l'accord sur la flexibilité de l'emploi, M. Lionel Jospin, permier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré : « *Le Parti socialiste n'a pas, jusqu'ici, pris de position officielle publique, voulant laisser la politique contractuelle jouer et les syndicats décider en toute indépendance de ce qui les concerne au premier chef. Mais le bureau exécutif, dans ses dernières discussions, et moi-même, dans des déclarations récentes, avions exprimé de sérieuses réserves. Elles ne concernaient pas seulement certaines des propositions du patronat, mais aussi le climat d'exigence croissante dans lequel il les formulait.*

» *La première leçon que je tire de la situation créée par le refus syndical, c'est que le CNPF ne peut convaincre les salariés qu'il veut créer des emplois en rendant plus précaires ceux qui existent.*

» *La seconde, c'est qu'il y avait une trop grande disproportion entre les concessions précises et immédiates demandées aux syndicats et le caractère vague et supposé des avantages qu'on en attendait pour l'emploi.* »

« *Je pense*, a conclu le premier secrétaire, *que le gouvernement doit prendre acte que l'ensemble des syndicats ouvriers a refusé la logique proposée par le CNPF. Quant au patronat, il doit se convaincre qu'il existe, dans un pays moderne, d'autres façons que la remise en cause du droit du travail pour agir en faveur de l'emploi.* »

APRÈS LE REFUS DE LA CGT ET DE LA CFDT

La régie Renault renonce à un accord-cadre sur l'emploi

Il n'y aura pas d'accord-cadre sur la mobilité de l'emploi chez Renault. Après le refus de la CGT et de la CFDT du texte qui n'était signé que par la CGC et la CSL (très minoritaire), la direction générale de la Régie a décidé le 21 décembre au soir de ne pas signer le projet d'accord-cadre. Voulant tenir compte du refus de deux organisations (*le Monde* du 21 décembre) qui ont obtenu ensemble, aux élections au conseil d'administration du 15 mars dernier, 68,8 %, elle précise toutefois, dans un communiqué, que, « *dans l'intérêt de l'entreprise et du personnel, [elle] a néanmoins décidé d'appliquer une série de dispositions qui pourront faciliter la mobilité, et pour cela de mettre en œuvre un programme de formation et de reclassements. Ces différentes mesures, dont le contenu sera conformé à l'esprit du projet d'accord, sont arrêtées dans le détail en janvier prochain. Les instances élues du personnel seront régulièrement informées de l'application de ces mesures et de l'avancement du programme* ».

Le projet d'accord comprenant quatre phases (*le Monde* du 5 décembre). La première, jusqu'au 30 avril, consistait à faire appel aux départs volontaires (FNE, aide au retour, etc.) et à faire connaître dans chaque établissement les offres d'emploi. Dans la deuxième, au 30 avril, les listes des emplois en excédent devaient être présentées à des commissions paritaires et aux comités d'établissement, chaque personne se voyant proposer plusieurs emplois. Dans la troisième phase, à partir du 30 juin, le personnel toujours en excédent avait le choix entre plusieurs emplois ou un congé de conversion de six mois. Dans la phase finale, l'entreprise s'engageait à rechercher une « *solution adaptée* » pour ceux ayant refusé les propositions précédentes sous le contrôle des commissions paritaires. Ce n'était qu'en cas d'échec de ces quatre phases qu'un licenciement pouvait être envisagé.

Le 20 décembre, la CGT avait annoncé son intention de ne pas signer ce texte, à l'issue d'une consultation du personnel (1), en raison du « *manque de garanties en matière de stratégie industrielle* ». La CGC décidait, elle, de signer, « *car elle ne veut pas que les commissions paritaires prévues deviennent des tribunaux du peuple ou des comités de salut public qui traiteraient des problèmes de l'encadrement hors de la présence de ses représentants* ». La CFDT, après un débat mouvementé avec sa base, décidait aussi de ne pas signer, jugeant les avancées insuffisantes et déplorant le peu d'engagements en matière de réduction de la durée du travail.

Après la décision de la direction, FO estime que « *la direction de la Régie a donc décidé de mettre un genou à terre devant les pressions de la CGT* ». La CGC affirme que « *c'est le PS et le PC, par CGT et CFDT interposées, qui commandent la régie Renault* ». Quant à la CGT, elle souligne que « *la position unitaire qui se dégage vis-à-vis de ce projet d'accord de la part de tous les syndicats et du personnel ne peut que nous renforcer dans notre demande répétée d'élaborer des solutions industrielles, commerciales et financières pour redresser la Régie* ».

(1) Dans la consultation organisée par la CGT, il y a eu 45 883 suffrages exprimés (dont 93,66 % se sont prononcés contre le projet). Rappelons qu'aux élections du 15 mars au conseil d'administration de la Régie la CGT avait obtenu 52 246 voix (46,6 %).

L'AIDE AUX LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ EST ÉTENDUE AU SECTEUR PRIVÉ

Des fonds d'aide permettant aux locataires du secteur privé de payer leurs loyers, lorsqu'ils sont en difficulté temporaire, vont être créés, sur le modèle de ceux qui existent déjà pour le secteur social. L'Etat y participera, à raison de 35 % de l'ensemble des contributions locales.

Cette disposition fait partie d'une circulaire ministérielle qui prévoit aussi la simplification de la procédure des fonds d'aide destinés au secteur social (logements HLM, des sociétés d'économie mixte...). Il existe trente-deux de ces fonds, et la circulaire recommande aux commissaires de la République « *d'encourager les responsables locaux à en créer dans les départements qui en sont dépourvus* ».

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a demandé à la SNCF de consentir un effort particulier pour acheminer les dons collectés à l'intention des familles défavorisées.

Enfin, M. Robert Laucournet, sénateur (PS, Haute-Seine), à la suite de la lettre de mission que M. Quilès lui a adressée, a mis en place, le 20 décembre, une commission chargée de conduire une réflexion sur les problèmes de précarité dans le logement. Cette commission devra dégager d'autres propositions d'actions concrètes susceptibles d'améliorer de façon significative la situation des mal-logés.

En bref

● **Le chômage dans la CEE.** – Le nombre de chômeurs inscrits dans la Communauté européenne (sans la Grèce) a augmenté de 0,4 % en données brutes en novembre 1984 par rapport à octobre, pour atteindre 12,81 millions de personnes (soit 11,4 % de la population active), a annoncé, vendredi 21 décembre, à Bruxelles, l'office statistique de la CEE Eurostat. En un an, le chômage a augmenté de 4,7 %, soit 580000 personnes, précise Eurostat. En novembre 1984, le taux de chômage, en données brutes, était de 8,1 % en RFA, de 11,1 % en France, de 13,2 % en Italie, de 14,3 % aux Pays-Bas, de 15 % en Belgique et de 12,2 % en Grande-Bretagne.

● **Excédent des exportations de vêtements.** – Le commerce extérieur français du secteur de l'habillement se solde pour les dix premiers mois de 1984 par un excédent de 145 millions de francs, au lieu d'un déficit de 525 millions de janvier à octobre 1983, a annoncé, le 21 décembre, l'Union des industries de l'habillement. Durant la période concernée, les exportations de vêtements français ont progressé en valeur de 18,4 % par rapport à janvier-octobre 1983 (+ 68 % vers les Etats-Unis), et les importations totales de vêtements ont augmenté de 8,6 %.

ERRATUM. – Les résultats du commerce extérieur de la France, publiés dans *le Monde* du 21 décembre, portaient sur le mois de *novembre*, et non sur celui d'octobre, comme il a été indiqué par erreur dans le titre ainsi qu'au début du premier, du troisième et du quatrième paragraphes.

JAPON

● **Production automobile record en novembre.** – La production de l'industrie automobile japonaise a augmenté de 2,9 % en novembre par rapport à novembre 1983, pour atteindre 1 003 307 véhicules, a annoncé, le 21 décembre, l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA). Ce chiffre est plus haut jamais enregistré durant un mois de novembre. La production de motocyclettes a atteint 354 670 unités en novembre (+ 12,5 % par rapport à novembre 1983). – *(AFP.)*

KRACH MARITIME EN SUÈDE

La fin de l'empire Salén

De notre correspondant

Stockholm. – Une page de l'histoire maritime suédoise vient d'être tournée. La direction de Salén, l'une des plus prestigieuses compagnies d'armateurs d'Europe du Nord, a annoncé, le 19 décembre, qu'elle était en état de cessation de paiements (*le Monde* du 21 décembre). Les dettes accumulées s'élèvent à plus de 4 milliards de couronnes (environ autant de francs français) et, pour 1984, le déficit prévu sera de l'ordre de 900 millions. Quelque deux mille employés sont touchés par cette faillite retentissante, que l'on compare ici à l'effondrement de l'empire d'Ivar Kreuger au début des années 30.

Depuis deux mois, le gouvernement, les banques suédoises et étrangères et les propriétaires de l'entreprise, MM. Christer et Sven Salén, tentaient de se mettre d'accord sur le financement d'un plan de sauvetage et de restructuration. Il fallait près de 1 milliard de couronnes supplémentaires pour remettre la compagnie à flot. Dans la dernière phase des négociations, l'Etat, estimant que l'effort des banques était insuffisant, a fait marche arrière. Il proposait un crédit de 265 millions de couronnes, mais le double eût été nécessaire pour éviter la banqueroute. Selon le ministère de l'industrie, les chances de survie de l'armement paraissaient bien faibles, et « *la faillite reviendra moins cher aux contribuables* ».

Par sa décision, le gouvernement social-démocrate suédois a également clairement montré que la politique d'aides financières aux « canards boiteux », menée par les « bourgeois » lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1976 et 1982, appartenait au passé. Il ne pouvait raisonnablement pas voler au secours d'une compagnie privée comme Salén après avoir approuvé, pas plus tard que la semaine dernière, la fermeture d'un chantier naval nationalisé, celui d'Uddevalla, qui entraîne la suppression de deux mille trois cents emplois.

Salén, fondé en 1915, a été victime de la crise mondiale du commerce maritime et de la hausse du dollar. Sa force a longtemps résidé dans une flotte de navires assurant les transports frigorifiques de fruits et légumes des tropiques vers la Scandinavie. Dans ce domaine, l'armateur suédois contrôle toujours 25 % du marché international. Les opérations de diversification, sans doute trop ambitieuses, lancées à la fin des années 60, entre autres dans le secteur du pétrole, eurent rapidement des effets désastreux en raison de la crise énergétique. En 1979, le groupe était déjà au bord de la faillite, et les déficits se sont accumulés depuis, sauf en 1982.

Cette année, tous les secteurs d'activités de Salén se sont effondrés en même temps. Le krach était inévitable du fait aussi de la fragilité des fondements financiers de l'entreprise. Le capital social propre ne représentait que 150 millions de couronnes pour un chiffre d'affaires de 5,2 milliards en 1983. Salén possédait, et louait surtout, plus de cent quarante navires, tankers et cargos. Quatorze seulement battaient pavillon suédois. Environ la moitié de la flotte était affectée aux transports frigorifiques. Cette division de la compagnie est d'ores et déjà assurée de survivre, mais avec une capacité réduite de 20 %, au sein d'une nouvelle société, SRS-Reefer.

La faillite de Salén illustre enfin les difficultés croissantes de la marine marchande suédoise, dont le tonnage est passé de 13,5 millions de tonnes à 4,8 millions de tonnes entre 1975 et 1983.

ALAIN DEBOVE.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE ROUBAIX

Textile pas mort

De notre correspondant

Lille. – Roubaix, cité textile en proie à la crise, fête, en cette fin d'année, le centenaire d'une véritable institution qui a fait, dans le passé, une part de sa réputation et qui pourrait être demain une part de son avenir : l'Ecole nationale des arts et industries textiles (ENAIT).

Cette école nationale fut officiellement créée par la loi du 5 août 1889, mais, financée par la seule ville de Roubaix, elle n'accueillait ses premiers élèves qu'en 1889. Depuis, à l'abri des murs aujourd'hui centenaires de ce que les Roubaisiens appellent encore les « Beaux-Arts », bien que l'école se soit depuis longtemps séparée de ses sections artistiques, l'ENAIT a formé des dizaines de promotions. Pour 40 % l'encadrement actuel de la branche textile est issu de cette école nationale qui a su s'adapter aux grandes mutations que connaît cette industrie.

« *Le textile est un métier pour l'avenir* », a déclaré M. Maurice Bidermann, l'un des « grands » du secteur de l'habillement en France et dans le monde, lors d'un récent colloque organisé à l'occasion de ce centenaire. Il y a dix ans, on disait que cette industrie « *devait être laissée aux pays en voie de développement : c'est complètement faux* ».

L'ENAIT en administre la preuve à sa manière. Le contenu des études a largement évolué, s'ouvrant aux technologies du futur. Ce ne sont plus des « généralistes » du textile que l'on forme désormais, mais des « spécialistes » en chimie ou en productique... S'il y a toujours, dans le parc de l'école, une machine évoquant le temps de la vapeur, c'est l'ordinateur, le crayon optique et l'écran cathodique que les futurs ingénieurs utilisent désormais. Des ingénieurs que l'industrie attend pour se rénover.

« *Pas de problème de placement*, explique M. Sauret, le directeur de l'école. *Un chimiste qui sort de chez nous est plus demandé qu'un diplômé qui a étudié la chimie. Nos élèves sont rapidement opérationnels.* » Un succès que confirment les chiffres : l'ENAIT décline quelque deux cent cinquante offres d'emplois chaque année proposées par les entreprises. A l'entrée, elle sélectionne également de façon draconienne : huit cents candidats l'an dernier pour les cinquante places d'une promotion.

JEAN-RENÉ LORE.

Vin de table : 10 millions d'hectolitres seront obligatoirement distillés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne a décidé d'ouvrir à la mi-janvier une campagne de distillation obligatoire pour les vins de table. Les quantités qui seront brûlées devront atteindre 10 millions d'hectolitres payés à 60 % du prix d'orientation.

C'est la première fois que Bruxelles lance dans le cadre de la législation actuelle, qui date de 1982, une telle opération. La Commission établira en début d'année la répartition du volume à distiller entre les principaux producteurs, essentiellement la France et l'Italie.

L'ouverture d'une campagne de distillation obligatoire permet selon le règlement communautaire d'effectuer une seconde opération dite de « soutien ». Ainsi, 2 millions d'hectolitres supplémentaires pourront-ils être portés à l'alambic à un prix plus rémunérateur (82 % du prix d'orientation). Au cours de la campagne précédente, la France n'avait pu obtenir une distillation de ce type faute d'un écrémage du marché, préalable et obligatoire.

Pour la campagne actuelle, la Commission ne s'est pas laissé abuser par des prévisions de production annoncées par certains Etats membres (Italie et Allemagne) qui s'étaient avérées l'année dernière largement inférieures à la réalité. La Commission n'avait pas alors déclenché de distillation obligatoire pour dégager le marché. Cette fois, elle a pris les devants. Cette distillation obligatoire, ajoutée aux quantité brûlées volontairement (distillation préventive payée à 65 % du prix d'orientation), permettra de retirer de la commercialisation 16 millions d'hectolitres de vin de table pour une production globale estimée à 108 millions contre 118 millions en 1983-1984.

M. S.

LE TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN RAMENÉ A 8 %

Pour la deuxième fois en quatre semaines, le comité directeur du Système de réserve fédéral (institut d'émission des Etats-Unis) a abaissé d'un demi-point le taux d'escompte, désormais fixé à 8 %, son niveau le plus bas depuis six ans. Le 21 novembre dernier, la Fed l'avait ramené de 9 % à 8,5 %.

C'est aussi la première fois depuis longtemps que le taux d'escompte se trouve légèrement au dessus du taux du marché monétaire, le taux des « fonds fédéraux » (argent au jour le jour) étant ce même vendredi 21 décembre passé à 7 7/8 %. Le même jour encore, le taux des bons du Trésor à trois mois était ramené à 7,75 %, mouvement qui fait suite à une baisse quasi ininterrompue des taux d'intérêt depuis seize semaines.

Les banques américaines ont réajusté en conséquence leur propre « taux de base » (qui sert à calculer le taux demandé à leurs clients jouissant de la meilleure signature), fixé cette semaine à 10,75 % (contre 13 % au mois d'août). On note aussi une baisse d'environ deux points depuis l'été des taux hypothécaires qui pourrait aider, espère-t-on, le secteur de la construction de logements.

Crédits — Changes — Grands marchés

L'euromarché

Petit lexique : le swap

A l'origine, le verbe anglais *swap* signifiait frapper. Dès le seizième siècle, son sens s'est élargi pour désigner un échange, dans la mesure où les affaires se scellaient à partir du moment où les parties concernées se frappaient mutuellement la paume des mains ainsi qu'il en va encore dans de nombreux pays pour conclure la vente de bétail ou autres produits.

Le terme financier *swap* est, par conséquent, *une transaction* à travers laquelle s'échangent, entre deux ou plusieurs contreparties, certains termes d'une euro-émission obligataire. L'échange peut porter soit sur le taux d'intérêt, soit sur la devise initiale, soit encore sur les deux paramètres en même temps. Pour ce faire, les contreparties doivent évidemment rechercher des volumes de capitaux identiques, mais avoir des objectifs radicalement opposés.

A. — SWAP D'INTÉRÊT.

Un swap de taux d'intérêt consiste à transformer une dette à taux fixe en une dette à taux variable et réciproquement. A titre d'exemple, on peut évoquer la situation de deux sociétés, l'une industrielle (A), l'autre étant une banque (B). La première (A), qui dispose d'un prêt bancaire à taux variable, dont l'intérêt se compose de l'ajout au Libor à 6 mois d'une marge de 0,25 %, peut vouloir, pour des raisons diverses, convertir sa dette en taux fixe sur une période de 5 ans. Simultanément (B), qui a besoin de capitaux à taux variables pour reprêter à sa clientèle, peut désirer trouver des fonds à 5 ans, plutôt que de les lever sur le marché des dépôts interbancaires à court terme.

(A) et (B) vont alors pouvoir conclure un contrat de swap. (B), l'établissement bancaire, va lancer une émission euro-obligataire de, par exemple, 100 millions de dollars dont le taux d'intérêt sera fixe et la durée de 5 ans. Dans le cadre de l'accord de swap, la société industrielle (A) s'engage à verser un montant annuel fixe à (B) afin de permettre à ce dernier de servir le coupon de son emprunt euro-obligataire. En échange (B), s'engage à donner à (A) un montant calculé par rapport au Libor à 6 mois, afin que la société industrielle puisse honorer l'intérêt variable de son prêt bancaire.

Dans un swap de taux d'intérêt, le principal, c'est-à-dire dans notre exemple les 100 millions de dollars de l'émission euro-obligataire, ne change jamais de mains. Seuls, les intérêts sont acquittés. L'avantage pour les parties impliquées d'un swap d'intérêts est non seulement d'obtenir des taux de structures différentes, mais également de payer moins cher.

Par exemple, une banque dont le standing lui permet d'emprunter à 11,50 % à taux fixe et avec une marge de 0,375 % à taux variable et une société qui devrait acquitter un *coupon fixe de 13 % et une marge de* 1,125 %, peuvent toutes les deux tirer profit d'un swap d'intérêt. La société pourra, en n'acquittant que 12,625 % d'intérêt à la banque, faire une économie de 0,375 % par an par rapport au coupon fixe de 13 % qu'elle aurait dû payer si elle avait réalisé elle-même une émission euro-obligataire. La banque, de son côté, fera un profit de 1,125 % par rapport au coupon de 11,50 % qu'elle aura à servir sur son euro-émission à taux fixe. *Ce bénéfice lui permettra* de verser à la société le montant exact représentant l'intérêt variable sur son prêt bancaire. Du coup, la banque se retrouvera à la tête de capitaux à taux variable qui ne lui coûteront que le Libor et économisera, elle aussi, 0,375 % qui aurait été la marge qu'elle aurait dû verser si elle avait levé des fonds sur le marché interbancaire.

B. — SWAP DE DEVISES.

Un swap de devises consiste à échanger une dette libellée dans une monnaie contre un montant identique dans une autre. Cela permet, entre autres, d'emprunter dans une devise, comme le franc suisse ou le deutschemark, ou les taux d'intérêt sont bas, et d'obtenir des dollars où les taux sont beaucoup plus élevés. Comme dans le cas d'un swap de taux d'intérêts, celui de devises nécessite la présence de partenaires dont les besoins sont les mêmes en volume mais diamétralement opposés en matière de devises.

Jusqu'à trois ans, ce type de transactions se réalise en général par l'achat et la vente simultanés d'un même montant de la monnaie considérée, mais avec des dates de livraison différentes selon qu'il s'agit de l'achat ou de la vente. Cela peut représenter, par exemple, l'achat au comptant de 10 millions de francs *suisses et leur vente à terme simultanée* dans trois ans. Ceci peut se faire aisément sur les marchés des changes. Ce dernier devenant moins disponible au-delà de trois ans, ces opérations se font à plus long terme sur mesure entre les sociétés impliquées, encore qu'il existe maintenant des établissements spécialisés capables d'établir des prix dans chaque sens pour des transactions pouvant aller jusqu'à dix ans.

Le développement du marché des swaps est récent. Le premier swap en devises d'un montant assez substantiel pour faire historiquement date paraît remonter à 1979. En septembre de cette année-là, Roylease Ltd, *une filiale de la Royal Bank of* Canada, s'est mise à rechercher 38 millions de dollars canadiens à partir d'un coupon annuel inférieur à 11 %. Malheureusement, les secteurs du marché euro-obligataire libellés en dollars des Etats-Unis et du Canada ne s'y prêtaient pas au taux requis par Roylease. Aussi, celle-ci choisit d'emprunter 60 millions de deutschemarks sur cinq ans avec un coupon annuel de 6,75 %, puis de convertir les fonds obtenus en dollars et de simultanément couvrir à terme le risque de change.

C'est, toutefois, à partir de 1983 que le marché des swaps a littéralement explosé. Sur trois euro-émissions obligataires, deux sont maintenant basées sur des échanges d'intérêt, de devises ou des deux. Comme les banques qui les arrangent se montrent extrêmement discrètes afin de ne pas divulguer leurs secrets de fabrication, il est difficile d'obtenir une statistique précise. Néanmoins, on estimait à 40 milliards de dollars le volume des swaps en circulation à la fin de 1983. On peut, à la fin de l'année qui se termine, évaluer entre 80 à 100 milliards de dollars le montant des opérations de swaps qui existent à l'heure actuelle, si l'on inclut celles réalisées sur le marché intérieur américain.

Les types de swaps se sont, en effet, énormément multipliés en 1984. On peut maintenant les ranger en cinq catégories principales :

1) d'un taux d'intérêt variable en taux fixe dans la même devise ;

2) d'un taux d'intérêt fixe dans une devise, en un autre taux fixe dans une devise différente ;

3) d'un taux d'intérêt fixe dans une devise, en un taux variable dans une devise différente ;

4) d'un taux d'intérêt variable, en un autre taux variable dans la même devise ;

5) d'un taux d'intérêt variable dans une devise, en un autre taux variable dans une devise différente.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Le dollar en très bonne forme

Le dollar termine l'année avec une parfaite santé. Cette semaine, il a encore ajouté à ses gains précédents, dépassant les 9,55 F à Paris et les 3,12 DM à Francfort. Il l'a fait en dépit des interventions ponctuelles de la Banque fédérale d'Allemagne et de la nouvelle réduction du taux de base des banques américaines, ramené de 11 % ou 11 1/4 à 10 3/4, au plus bas de l'année.

A vrai dire, ces facteurs ont vu leurs effets éventuellement négatifs compensés par deux nouvelles de nature à renforcer la croyance en une Amérique prospère et sûre : l'estimation préliminaire d'une progression de 2,8 % du produit national brut américain au premier trimestre 1984, nettement plus importante que les 1,6 % du troisième trimestre, et la hausse des prix de détail en novembre, ramenée à 0,2 % contre 0,4 % en septembre et en octobre.

Ces deux nouvelles ont rassuré, du moins pour l'instant, les milieux économiques et financiers, qui redoutaient de voir s'amorcer une véritable stagnation ou une récession de l'économie. La nouvelle diminution du taux d'escompte à laquelle vient de procéder la Réserve fédérale *(voir ci-dessous)*, désireuse, précisément, d'éviter toute récession, était attendue.

Au-delà de ces considérations immédiates, les commentaires vont bon train sur la tenue du dollar en 1985. Après M. Kaufman, le « gourou » de Wall Street et de la Citibank, c'est la Bank of America qui livre ses pronostics : baisse de 10 % du dollar d'ici à la fin de l'année prochaine, les taux d'intérêt outre-Atlantique atteignant leur plus bas niveau (7,5 % à court terme) vers les mois de février pour remonter à 10 % fin 1985.

Deux événements, par ailleurs, ont marqué la semaine sous revue. La livre sterling, d'abord, a battu à nouveau son record de baisse, tombant au cours historique de 1,165 contre 1,19 dollar la semaine précédente. A Paris, elle est revenue à 11,17 F. A l'origine de ce nouveau recul, on trouve, comme précédemment, la crainte d'un fléchissement, voire comme *certains le redoutent*, d'un effondrement des prix du pétrole, qui affecterait derechef cette « pétromonnaie » qu'est devenue la livre.

Le cours de l'once d'or, ensuite, a lourdement chuté, passant de 322 dollars la semaine dernière à 308 dollars environ, après avoir touché jeudi 303 dollars, au plus bas depuis deux ans et demi. La hausse du dollar est responsable de cette nouvelle chute. Au cours d'un débat sur le thème « l'o[illegible] face a[illegible] dollar », organisé par la *Vie Fr[illegible]aise*-l'AGEFI, deux ex[illegible]erts américains ont confronté leurs [illegible]es. Pour le premier, M. Howard R[illegible]ff, l'inflation va reprendre aux Eta[illegible]-U[illegible]s, ce qui déprimera le dollar, [illegible] « *la hausse rapide constitue un [illegible]dernier sprint avant un retourne[illegible]t de tendance* ».

Une fois celui-ci [illegible]éré, M. Ruff voit une montée de[illegible] cours de l'or pendant trois ou q[illegible]atre ans. A l'inverse, M. Herry [illegible]hultz estime que l'or « *n'a pas dev[illegible]t lui un avenir brillant en ce qu[illegible] concerne son prix* ». Il ne considère [illegible]as l'inflation comme un phénomè[illegible] normal, et affirme qu'elle ne [illegible]vrait plus retrouver un rythme [illegible]aussi élevé qu'auparavant, le mo[illegible] étant entré dans un cycle déflatio[illegible]iste depuis trois ans. En revanch[illegible] « *le dollar demeurera fort, et le [illegible]étal jaune verra sa valeur s'affaib[illegible]* ».

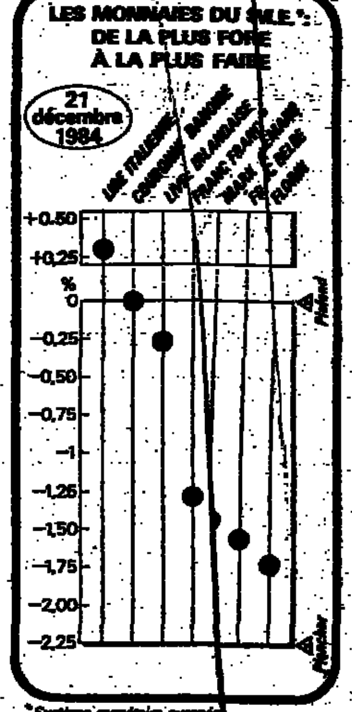
FRANÇOIS [illegible]NARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 14 DÉCEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
New-York	1,1690	—	10,4602	38,9559	32	1,5961	28,3527	0,0520
	1,1910	—	10,4987	38,86	32,2061	1,6049	28,5551	0,0523
Paris	11,1756	9,5600	—	372,41	305,92	15,2593	271,05	4,9765
	11,3443	9,5250	—	372,07	306,76	15,2865	271,99	4,9843
Zurich	2,9777	2,5670	26,8521	—	82,144	4,0973	72,7814	1,3362
	3,0490	2,5600	26,8766	—	82,4477	4,1085	73,1011	1,3396
Francfort	3,6531	3,1250	32,6882	121,73	—	4,9880	88,6022	1,6267
	3,6981	3,1050	32,5984	121,29	—	4,9831	88,6636	1,6248
Bruxelles	73,2378	62,65	6,5533	24,4059	20,048	—	17,7629	3,2613
	74,2112	62,31	6,5417	24,3398	20,0676	—	17,7927	3,2606
Amsterdam	4,1230	3,5270	36,8935	137,39	112,86	5,6296	—	1,8360
	4,1789	3,5020	36,7664	136,90	112,79	5,6283	—	1,8325
Milan	2245,64	1921	200,94	748,34	614,72	30,6624	544,65	—
	2276	1911	200,63	746,48	615,46	30,6692	545,69	—
Tokyo	289,91	248	25,9416	96,6108	79,36	3,9584	70,3147	0,1290
	295,25	247,90	26,0262	96,8359	79,8390	3,9785	70,7881	0,1297

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 21 décembre, 3,8548 F contre 3,8428 F le vendredi 14 décembre.



*Système monétaire europé[illegible]

Les matières premières

Repli de l'argent et du sucre

Les différentes places commerciales ont évolué en fonction des fluctuations monétaires : renchérissement du dollar et baisse de la livre sterling. Quant à la famille des métaux précieux, elle a été traumatisée par la perspective d'une baisse des prix de l'or noir, ce qui ne manquera pas de se traduire par des ventes forcées de métal jaune de la part de pays du Proche-Orient.

MÉTAUX. — *La chute des cours de l'or s'est répercutée sur le marché de l'argent métal, qui est revenu à son niveau le plus bas depuis octobre 1982. Des producteurs de pétrole ont procédé à des ventes parfois importantes, s'ajoutant à celles de l'URSS, pour payer certains achats de céréales. Depuis le commencement de l'année, les cours de l'argent à Londres ont fléchi de 15 % environ. Le platine a été aussi affecté, enregistrant une baisse sensible.*

Nouvelle baisse des cours de l'aluminium à Londres, malgré l'arrêt de l'activité d'une unité de production au Japon d'une capacité annuelle de 72 000 tonnes, mais qui ne produisait finalement que 10 000 tonnes. En dépit des réductions d'activité déjà entrées en application, la production des pays membres de l'Institut international de l'aluminium n'a presque pas varié en novembre dernier par rapport à octobre. Elle s'est élevée à 1 050 000 tonnes, contre 1 017 000 tonnes en octobre et à 969 000 tonnes en novembre 1983. Il faut donc s'attendre à des modifications mineures dans l'état des stocks.

Les cours du plomb se maintiennent pratiquement à leurs niveaux de la semaine précédente à Londres. Pourtant, plusieurs producteurs américains ont réduit le prix de leur métal. Le travail a repris dans une raffinerie située dans le Missouri (États-Unis) après une assez longue grève.

Les cours du cuivre restent, au Metal Exchange de Londres, au-dessus de 1 100 livres la tonne. Depuis plusieurs semaines les stocks britanniques de métal ne cessent de diminuer. Ils sont désormais revenus à 133 100 tonnes, en diminution de 1 350 tonnes.

La lente progression des cours de l'étain se poursuit. Le directeur du stock régulateur procède toujours à des achats de soutien.

CAOUTCHOUC. — *Fluctuations assez restreintes des cours du naturel à Londres. La Malaisie vient de diminuer une nouvelle fois les taxes frappant les exportations de naturel. La production de gomme thaïlandaise devrait augmenter au cours des deux prochaines années à un rythme compris entre 6,5 % et 8 %.*

TEXTILES. — *Les cours du coton ont été soutenus sur le marché de New-York. La récolte pakistanaise est évaluée pour la saison en cours à 5,7 millions de balles, supérieure de 500 000 balles à l'objectif assigné. Elle dépasse de beaucoup celle de la précédente saison, qui n'avait atteint que 3 millions de balles.*

La tonte australienne de laine (base suint) est évaluée par le Bureau australien de la laine à 773 308 tonnes, supérieure de 6 % à celle de la saison 1983-1984. Aux ventes aux enchères de laines en Nouvelle-Zélande, la Chine continentale s'est imposée comme l'acheteur dominant, ce qui a permis de réaliser des quantités importantes.

CÉRÉALES. — *La perspective d'une diminution variant entre 3,6 % et 6 % des superficies ensemencées en blé d'hiver aux États-Unis a donné un petit coup de fouet à cette céréale traitée sur le marché aux grains de Chicago.*

DENRÉES. — *Le marasme persiste sur le marché mondial du sucre, où les cours sont encore en chute libre. Plusieurs pays font des offres alléchantes. En revanche, l'URSS adopte toujours une attitude d'expectative. L'accord sino-cubain relatif à l'achat de sucre de canne n'a pas encore été renouvelé pour l'année 1985.*

Légère progression des cours du café sur les différentes places. La réduction de 1 million de sacs à 60 millions de sacs du quota d'exportation des pays membres de l'accord international a exercé peu d'impact sur le marché.

LES COURS DU 21 DÉCEMBRE 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (hihg grade), comptant, 1 135,50 (1 101,50) ; à trois mois, 1 147 (1 114,50) ; étain comptant, 9 950 (9 870) ; à trois mois, 9 910 (9 840) : plomb, 350 (349) ; zinc, 682 (673) ; aluminium, 902,50 (926) ; nickel, 4 150 (4 220) ; argent (en pence par once troy), 549 (559,50). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 57,65 (57,60) ; argent (en dollars par once), 6,32 (6,74) ; platine (en dollars par once), 286,10 (307,50). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 66,04 (65,43) ; mai, 66,80 (66,55). — **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), janvier, 509 (508). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 53,50 (52,70).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 640-660 (600-630).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 063 (2 087) ; mai, 2 083 (2 098) ; sucre, janvier, 3,54 (3,96) ; mars, 4,17 (4,61) ; café, mars, 140,53 (139,30) ; mai, 138,30 (137,32). — **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, mars, 123 (131) ; mai, 131 (138,20) ; café, janvier, 2 249 (2 231) ; mars, 2 234 (2 230) ; cacao, mars, 1 864 (1 840) ; mai, 1 873 (1 843). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, inch. (2 060) ; mai, 2 090 (2 077) ; café, janvier, 2 530 (2 540) ; mai, 2 490 (2 504) ; sucre (en francs par tonne), mars, *1 315 (1 405) ; mai, 1 360 (1 450).* Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), janvier, 144 (146,20) ; mars, 149,70 (152,40). — **Londres** (en livres par tonne), février, 145,90 (142,70) ; avril, 145,80 (143).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 344 (340,50) ; mai, 338,25 (336,50) ; maïs, mars, 267,50 (266,25) ; mai, 274,75 (273,75).

INDICES. — Moody's, 969,5 (974,3) ; *Reuter, 1 909,5 (1 894,4).*

Marché monétaire et obligataire

Fin d'année maussade

Ce n'est pas l'allégresse en cette fin d'année sur le marché obligataire de Paris, qui se sent plus ou moins en vacances, mais en vacances forcées. Deux raisons expliquent cette morosité. Tout d'abord, les grands investisseurs traditionnels, compagnies d'assurance, caisses de retraite, etc., ont arrêté leurs comptes et ne font plus guère d'opérations.

Ensuite, un courant de ventes sourd encore des SICAV court terme, dont certaines n'ont pas atteint le pourcentage de liquidités qu'elles se sont fixé après les deux secousses qui ont profondément ébranlé le marché depuis le début de novembre.

En face, la contrepartie est réticente, ce qui rend le marché secondaire plutôt « faiblard » avec des rendements en légère remontée, ce *qui n'est pas très bon signe : 11,51 %* contre 11,49 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 11,54 % contre 11,37 % pour ceux à moins de sept ans, et 12,76 % contre 12,70 % pour les emprunts de secteur public.

Quant au marché primaire, celui des émissions, il est réduit à sa plus simple expression. Mis à part le lancement de 400 millions de francs de titres participatifs effectué pour la première fois par une banque de groupe (la Société de banque Thomson) avec une innovation : l'intéressement sur la rentabilité du capital et non sur les bénéfices (voir page ci-contre).

La Banque Steindecker a emprunté 800 millions à taux variable (TAM) tandis que la CASDEN BP appelle 500 millions de francs également à taux variable (TAM). La semaine prochaine, ce sera le tour de la Compagnie financière du CIC et de la Compagnie de gestion mobilière, du groupe Suez, qui émettront aussi à taux variable. Une telle formule évite d'avoir à afficher un taux fixe qui, dans les conditions présentes, fort médiocres, ne saurait être inférieur à 12,30 % ou 12,40 % au lieu des 11,80 % du dernier emprunt SNCF, lancé au début de novembre. C'est à dire à quel point le marché a été touché.

Tout de même, en 1984, il aura *absorbé près de 250 milliards de* francs d'émissions, dont 7 à 8 milliards de titres participatifs, contre 196 milliards en 1983 et 154,5 en 1982.

Toute la question est de savoir, maintenant ce qu'il pourra absorber en 1985. Rue de Rivoli, il y a encore quelque temps, certains caressaient l'espoir d'atteindre les 300 milliards. Aujourd'hui, les prévisions sont plus modestes. Tout d'abord, le lancement des certificats de dépôt sera susceptible de diriger vers cette formule, tout à fait adaptée aux besoins des entreprises et des SICAV court terme, une bonne cinquantaine de milliards qui ne seront plus investis en obligations. Ensuite, il n'est pas certain que le boom des SICAV court terme, qui ont ramassé 100 milliards de francs en 1984, contre 50 milliards en 1983, se poursuive. *Enfin, il n'est pas davantage* certain que la baisse des rendements s'effectue à un rythme aussi rapide que cette année, où elle aura atteint plus de 2 %, avec un pointe à 3 % à fin octobre.

Dans l'immédiat, tout le monde attend un redémarrage de marché en janvier avec la « tombée » de 26 milliards de francs d'argent frais, remboursements, coupons, dont les 4,5 milliards de francs de l'emprunt *7 % 1973. Il est possible qu'au début* de l'année prochaine on se préoccupe en haut lieu de relancer la baisse des taux, à court terme et à long terme. Tout dépend des « amicales » pressions que la Rue de Rivoli, très désireuse de les voir fléchir, exercera sur les autorités monétaires.

Aux États-Unis, le Système de réserve fédérale (Fed) a abaissé son taux d'escompte d'un demi-point vendredi, à la veille du long week-end de Noël. A 8 %, le taux d'escompte américain est a son point le plus bas depuis six ans. Le 21 novembre dernier, le Fed avait déjà procédé à une opération similaire en ramenant son taux d'escompte de 9 % à 8,5 %. Cette décision semble indiquer la volonté des autorités monétaires de laisser se poursuivre le mouvement de détente sur les taux.

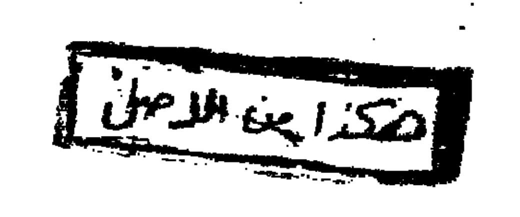
F. R.

BILAN HEBDOM[illegible]AIRE DE LA BANQUE D[illegible]RANCE

Principaux postes sujets [illegible]riation (en millions de fran[illegible])

ACTIF	Au 13-12
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 223
dont :	
Or	268 097
Disponibilités à vue à l'étranger	59 509
ECU	73 645
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 971
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	18 238
dont :	
Concours au Trésor public	[illegible]1 540
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	[illegible]0 498
dont :	
Effets escomptés	[illegible] 177
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	[illegible]693
5) DIVERS	[illegible]47
Total	69[illegible]01

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	196 [illegible]1
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 23[illegible]
3) COMPTE COURANT D[illegible] TRÉSOR PUBLIC	13 72[illegible]
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	83 064
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	18 227
5) ECU A LIVRER AU FECOM	73 645
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	13 035
Total	698 501



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 au 21 décembre

Grâce à Wall Street

PARI gagné. En janvier dernier, le nouveau syndic de la Compagnie des agents de change (qui vient d'ailleurs d'être réélu pour l'année 1985) se livrait au traditionnel pronostic sur l'évolution de la Bourse de Paris à attendre pour les douze prochains mois. Sans se laisser griser par le bond exceptionnel accompli par le marché français en 1983, lorsque les valeurs françaises avaient bondi de 56,4 % selon l'indice général, le « patron » du Palais Brongniart estimait prudemment que, tout compte fait, si la cote progressait de 15 % en 1984, ce ne serait déjà pas mal... De fait, mardi, lors de la dernière séance du mois boursier de décembre, consacrée aux traditionnelles opérations de liquidation (en baisse de 0,65 % pour le mois), celui-ci s'achevait sur ce score, voire une performance un peu supérieure si l'on en juge par l'indicateur de tendance de la compagnie, en hausse de 18,9 % ce jour-là, à 118,9, (après avoir atteint un plus-haut de 121,7 le 5 décembre).

D'un jour à l'autre (les cours ont baissé de 0,5 % lundi puis de 1,2 % le lendemain), les transactions restaient relativement peu étoffées, contrastant singulièrement avec l'affluence extraordinaire des ordres de bourse intervenant régulièrement à partir du début novembre sous l'effet des achats d'action « Monory » qui devaient trouver à s'employer avant la fin de l'année. Depuis la mise en place des Comptes d'épargne en actions (CEA) – pour la première fois, le système pénalisateur des soldes trimestriels est pratiqué en 1984, – on a nettement constaté cette année un étalement dans le temps des investissements opérés par les détenteurs de CEA Monory. Sans que le volume global de la collecte s'en trouve affecté pour autant puisque l'on escompte, d'ores et déjà, un montant au moins voisin de celui de 1983 (près de 5 milliards de francs) pour cette forme d'épargne à forte connotation fiscale.

On en était là, à l'heure des bilans de fin d'année, quand l'envolée de Wall Street mardi soir – l'indice Dow Jones avait gagné près de 35 points dans une ambiance que l'on n'avait pas connue depuis au moins trois ou quatre mois, – déclenchée par la baisse des taux d'intérêt (concrétisée, par la suite, avec l'établissement du taux d'escompte américain intervenu en fin de semaine), a entraîné une réaction identique sur notre place. Conduite par ADG (au plus bas la veille), *Europe 1*, *Papeteries de* Gascogne, Manurhin, Cetelem et Générale Biscuit, autant de valeurs « *réservées à la hausse* », la cote s'enflammait pour gagner 2,5 % lors du second son de cloche marquant la fin de la séance, un score que l'on n'avait pas vu depuis bien longtemps sous les lambris, puisqu'il fallait remonter au 5 janvier pour retrouver pareille performance, les valeurs françaises ayant grimpé de 2,7 % ce jour-là.

Par mimétisme avec le « Big Board » américain, le marché français devait, de même, opérer une prudente retraite le lendemain sous l'effet de prises de bénéfices bien compréhensibles, et les valeurs françaises perdaient 1 % jeudi alors que les compagnies pétrolières apparaissaient *plutôt maussades (Esso, CFP, Française de Raffinage,* Elf-Aquitaine) en raison de l'impasse où se trouvaient les négociations des pays-membres de l'OPEP réunis à Genève. En baisse de 4 % environ, Pernod-Ricard réagissait directement aux informations communiquées par la société à l'occasion de la prochaine distribution d'un acompte sur dividende, à savoir un résultat d'exploitation qui devrait rester, en 1984, voisin de celui de l'année précédente alors que les spécialistes de cette société étaient habitués à enregistrer une croissance importante de ses résultats et ce depuis deux ou trois ans.

Vendredi, à la veille d'un long week-end, puisque le Palais Brongniart devait fermer ses portes pour quatre jours, les valeurs françaises, en baisse de 0,11 % (et de 0,5 % pour la semaine), se contentaient de piétiner sur place, tandis que l'on continuait à *observer des dégagements* sur les étrangères. Une mention spéciale pour Marine Wendel et CGIP, au plus haut niveau de l'année, tandis qu'ADG s'employait à combler le retard pris en début de semaine. De même que le lingot s'efforçait, au sous-sol de la Bourse de Paris, de reprendre quelques couleurs après l'alerte *intervenue* les *jours précédents sur* le marché de l'or, où les cours internationaux sont tombés à un moment à leur plus bas niveau depuis deux ans.

Si ADG, Générale Biscuit et Lesieur figurent en tête des plus fortes baisses du mois boursier de décembre, avec des replis de 35,5 %, 21,8 % et 18,8 % respectivement d'un mois à l'autre, il faut signaler la performance des deux valeurs qui figuraient au premier rang des hausses : Bis *(plus 35,51 %) et Peugeot (en progression de 19,5 %). Le* net redressement du spécialiste du travail temporaire, à présent nettement diversifié, est à mettre au compte de l'attitude plus souple des pouvoirs publics à l'égard de cette activité professionnelle, alors que devrait se mettre en place cette « *flexibilité* » de l'emploi qui suscite pour l'instant de vives controverses entre les organisations syndicales et leur base pendant que le patronat compte les *points.*

De son côté, Peugeot bénéficie en ce moment d'un préjugé favorable des boursiers à son égard. Ce sentiment devrait s'accentuer après le vote récemment intervenu à l'Assemblée nationale, lors de la fin de la discussion budgétaire (*le Monde* du 20 décembre), *lorsque a été approuvée,* parmi les dernières dispositions votées, la mise en place du système comptable du « *carry back* » destiné à permettre à une entreprise qui subit des déficits de bénéficier d'un « *retour en arrière* » sur des bénéfices antérieurs sous la forme d'une créance remboursable à terme. Limité en principe à trois ans, ce report du déficit pourra exceptionnellement être étendu à cinq ans, une souplesse qui doit permettre à quelques grands groupes – dont Peugeot – d'en bénéficier.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	21-12-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 646	+ 3
7 % 1973	8 187	– 283
10,30 % 1975	96,55	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	96,15	+ 0,05
8,80 % 1977	116,02	– 1,68
10 % 1978	97	– 0,10
9,80 % 1978	96,90	+ 0,40
8,80 % 1978	97,05	– 0,45
9 % 1979	93,30	– 0,60
10,80 % 1979	99,20	– 0,40
12 % 1980	101,01	– 0,38
13,80 % 1980	104,99	– 0,86
16,75 % 1981	111,53	– 0,12
16,20 % 1982	114,62	– 0,58
16 % 1982	114,90	– 0,65
15,75 % 1982	112,70	– 0,20
CNE 3 %	4 009	– 105
CNB bq. 5 000 F.	101,10	– 0,70
CNB Paribas 5 000 F	101,10	– 0,85
CNB Suez 5 000 F	101,10	– 0,85
CNI 5 000 F	101,10	– 0,79

Matériel électrique services publics

	21-12-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	203,50	– 0,50
CIT-Alcatel	1 290	– 10
Crouzet	230	+ 3,50
Générale des Eaux	531	+ 1
Intertechnique	2 050	+ 70
Legrand	1 848	– 32
Lyonnaise des Eaux	663	+ 59
Matra	1 740	– 15
Merlin-Gérin	1 389	+ 18
Moteurs Leroy-Somer	435	– 10
Moulinex	89,80	– 1,20
PM Labinal	371,20	– 7,80
Radiotechnique	284	– 34
SEB	346	+ 2
Signaux	685	– 2
Téléméc. Electrique	2 200	– 20
Thomson-CSF	401	+ 1
IBM	1 269	+ 99
ITT	386	+ 12,50
Philips	162,20	+ 10,30
Schlumberger	383,50	+ 13,50
Siemens	1 530	+ 70

Alimentation

	21-12-84	Diff.
Béghin-Say	303	– 9
Bongrain	1 690	+ 10
BSN G.-Danone	2375	– 55
Carrefour	1778	– 27
Casino	840	– 30
Cédis	541	– 10
Euromarché	840	+ 11
Guyenne et Gasc.	384	+ 4
Lesieur	842	– 46
Martell	1795	+ 15
Moët-Hennessy	1875	+ 70
Mumm	NC	
Occidentale (Gle)	659	+ 19
Olida-Caby	263	– 15
Pernod-Ricard	706	– 35
Promodès	1621	– 19
Source Perrier	489	– 2,50
St-Louis-Bouchon	296	– 5
C.S. Saupiquet	585	+ 10
Veuve Clicquot	2400	+ 9
Viniprix	880	– 20
Nestlé	22 770	+ 1680

Banques, assurances sociétés d'investissement

	21-12-84	Diff.
Bail Équipement	269	+ 5
Cetelem	430	– 0,10
Chargeurs SA	375	– 2
Bancaire (Cie)	576	+ 16
CFF	650	+ 3
CFI	264	+ 3
Eurafrance	1 100	– 5
Hénin (La)	367	+ 8
Imm. Pl.-Monceau	404	– 8
Locafrance	325	inch.
Locindus	719	– 17
Midi	2 150	+ 55
Midland Bank	213	– 16
O F P (Omn. Fin. Paris)	825	– 22
Parisienne de résc.	820	– 32
Prétabail	1 035	– 9
Schneider	NC	–
UCB	275	inch.

Produits chimiques

	21-12-84	Diff.
Institut Mérieux	1 495	+ 94
Laboratoire Bellon	868	+ 33
Roussel-Uclaf	1 670	+ 90
BASF	588	+ 34
Bayer	623	+ 31
Hoechst	604	+ 23
ICI	87,90	+ 4,25
Norsk Hydro	110	+ 1,50

Valeurs diverses

	21-12-84	Diff.
Accor	239,80	– 0,20
Agence Havas	660	– 22
L'Air Liquide	570	+ 13
Appl. gaz	197,80	+ 2,80
Arjomari	644	+ 25
Bic	490	– 9
BIS	294	– 13
CGIP	518	+ 28
Club Méditerranée	1 040	+ 5
Essilor	2 850	– 35
Europe 1	798	+ 38
Hachette	1 699	+ 24
L'Oréal	2 200	– 60
Navigation Mixte	307	– 12
Nord-Est	76,40	+ 6,80
Presses de la Cité	1 770	+ 25
Skis Rossignol	1 740	– 9
Sanofi	574	– 3

Métallurgie construction mécanique

	21-12-84	Diff.
Alspi	95,50	+ 0,40
Avions Dassault-B.	799	+ 63
Chiers-Châtillon	35,50	– 1,30
Creusot-Loire	NC	
De Dietrich	395	+ 5
FACOM	1 000	+ 5
Fives-Lille	321	+ 13
Fonderie (Générale)	48,90	+ 0,40
Marine Wendel	116	+ 5,90
Penhoët	585	– 13
Peugeot SA	244,90	– 6,10
Poclain	38	– 6,50
Pompey	140	+ 4
Sagem	1 380	– 6
Valéo	231	+ 1,50
Vallourec	78,50	– 0,50

Mines, caoutchouc,

	21-12-84	Diff.
Géophysique	743	– 37
Imétal	74,80	– 3,80
Michelin	725	– 36
MM Penarroya	65,10	inch.
Charter	23,40	+ 1,30
INCO	119	+ 12,50
RTZ	72,60	+ 3,40
Zambia	1,79	+ 0,02

Pétroles

	21-12-84	Diff.
Elf-Aquitaine	215	– 6
Esso	523	– 14
Francarep	280	– 13
Pétroles (Française)	243	+ 1,20
Pétroles B.P.	119	– 2,50
Primagaz	270	+ 3
Raffinage	81	+ 1
Sogerap	493	+ 18
Exxon	450	+ 28
Petrofina	1 095	+ 5
Royal Dutch	493	+ 19,50

Titres participatifs : 400 millions de francs pour la Société de banque Thomson

Destinée à renforcer les fonds propres des entreprises du secteur public et coopératif (dans le cadre de la « *loi Delors* » du 3 janvier 1983), l'émission de ti*tres participatifs se poursuit à* bon rythme depuis près de deux ans, avec des montants et des formules adaptés à la situation de chaque émetteur. En atten*dant l'assemblée générale* de ses actionnaires que tiendra le groupe Compagnie générale d'électricité (CGE), en janvier prochain, pour obtenir l'autorisation de procéder au lancement de 2 milliards de francs (montant maximum) de titres participatifs – comportant sensiblement les mêmes caractéristiques que la première émission réalisée en août 1983, – c'est au groupe Thomson que revient la dernière initiative dans ce domaine.

Déjà, en janvier 1983, *Thomson-Brandt* avait émis une première tranche de 750 millions de francs de titres participatifs assortis d'un warrant qui permettait d'en doubler le montant initial. A présent, il s'agit pour le groupe présidé par M. Alain Gomez de confier à la Société de banque Thomson le soin de procéder au lancement de cette nouvelle race de valeurs mobilières, à hauteur de 400 millions de francs. La principale originalité *de cette opération est qu'elle* émane d'un établissement bancaire étroitement associé à la vie d'un grand groupe industriel, avec un intéressement lié en partie à la rentabilité du capital de cet établissement et non pas à ses seuls bénéfices.

Créée en 1925 sous le nom de Société financière pour le *développement* de *l'électricité*, la Financière électrique va jouer un rôle de gestion de titres pendant plusieurs années avant de participer, à partir de 1960, plus activement aux augmentations de capital et aux émissions obligataires des filiales de Thomson. Devenue Société financière électrique de banque en 1973, après avoir acquis le statut de banque de dépôts l'année précédente, son nom a été une nouvelle fois modifié en 1984 en Société de banque Thomson, pour bien marquer l'importance de son nou*veau rôle financier par rapport au* développement du groupe.

La quasi-totalité du portefeuille titres a été à présent reclassée au sein du groupe ou cé*dée à l'extérieur, notamment à la* Société Générale (pour les activités de crédit à la consommation), et la Société de banque Thomson ne conserve en cette fin d'année qu'une filiale à 100 % sous le nom de Sicolec, une SICOMI (société immobilière pour le commerce et l'industrie) dotée d'un capital de 250 millions de francs et spécialisée dans le crédit-bail avec les autres sociétés du groupe.

C'est donc cette banque (qui ne dispose pas de réseau de col*lecte des dépôts*) qui va émettre les titres participatifs pour lesquels les souscripteurs se voient offrir en garantie un intérêt minimum proche du TAM (taux moyen mensuel du marché monétaire, annualisé et actualisé) qui devrait se situer aux alentours de 12 % *en 1984 à titre* d'exemple. De plus, ils peuvent prétendre à une participation à la marge bénéficiaire avant impôts de la Société de banque Thom*son, à savoir 40 % de la diffé*rence constatée entre le coût des ressources empruntées sur le même marché monétaire et le résultat avant impôt dégagé sur ces capitaux. De même que pour les précédentes formules de titres participatifs, la rémunération *de ces valeurs mobilières, qui se*ront naturellement cotées en Bourse, est « encadrée » à la baisse par un plancher fixé à 95 % du TAM et, à la hausse, *par des plafonds égaux* à 130 % du TAM ou à 120 % du TMO (taux du marché obligataire).

Cette opération permettra à la Société de banque Thomson de porter à un milliard de francs ses fonds propres, qui atteignaient jusque là 584 millions de francs. *Doté à présent de 2 milliards de* francs d'encours de crédit et de près de 10 milliards de francs de total de bilan, cet établissement a enregistré au cours des dernières années (de 1977 à 1983) une croissance de 50 % environ de la moyenne annuelle de son *bénéfice courant avant* impôts.

S. M.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Caisse énergie 3 %	30 603	123 175 350
Royal Dutch	227 126	110 152 202
Compagnie Midi	45 997	95 716 399
BSN	38 775	94 031 077
Thomson-CSF	162 155	64 371 405
CGE Part.	42 285	63 286 954
Moët Hennessy	29 369	54 653 875
Martell	30 289	54 040 890
4 1/2 % 1973	31 402	51 542 741
L'Oréal	21 636	48 395 865

(*) Du 14 au 20 décembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14-12	Cours 21-12
Or fin (kilo en barre)	98 100	95 900
– (kilo en lingot)	98 000	95 900
Pièce française (20 fr.)	598	599
Pièce française (10 fr.)	494	450
Pièce suisse (20 fr.)	571	561
Pièce latine (20 fr.)	561	545
● Pièce tunisienne (20 fr.)	588	545
Souverain	712	702
Souverain Elizabeth II	725	710
● Demi-souverain	380	380
Pièce de 20 dollars	4 305	4 120
– 10 dollars	2 005	2 030
● – 5 dollars	1 255	1 250
– 50 pesos	3 705	3 690
● – 20 marks	700	660
– 10 florins	592	570
● – 5 roubles	400	400

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (*en milliers de francs*)

	17 décembre	18 décembre	19 décembre	20 décembre	21 décembre
RM	497 308	540 838	497 021	385 511	391 950
Comptant					
R. et obl.	3 381 426	2 624 721	2 268 935	3 269 085	3 414 538
Actions	99 724	99 694	100 486	117 625	72 400
Total	3 978 458	3 265 253	2 866 442	3 772 221	3 878 888

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Franç.	119,1	118,1	121,1	120,1	–
Étrang.	83,2	83	87,9	86,7	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

Tendance	120,4	118,9	122	121,6	120,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	180,5	178,6	182,5	181,3	180,9

Fermeture de marchés

Voici les principales dates de fermeture de marchés et de banques prévues dans le monde à l'occasion *des fêtes de fin d'année :*

LUNDI 24 DÉCEMBRE

● **Etats-Unis** : Wall Street fonctionne normalement. Marchés des métaux, sucre, café, cacao fermés. Banques fermées à partir de 12 heures locales.

● **Londres** : les marchés commerciaux sont fermés. Le Stock Exchange, les changes et le marché de l'or ferment à midi. Pas de fixing de l'or. Les banques ferment à 12 heures locales.

● **Paris** : bourse et marchés et banques fermés.

● **Francfort** : banques et marchés fermés.

● **Zürich/Genève** : banques et marchés fermés.

● **Amsterdam** : bourse, changes et banques fermés à la mi-journée.

● **Bruxelles** : *marchés et banques ouverts.*

● **Rome/Milan** : tous les marchés fermés. Les banques ferment à 13 h 30 locales (12 h 30 GMT).

● **Madrid** : *bourse des valeurs* fermée. Banques ouvertes.

● **Johannesburg** : bourse des valeurs fermée. Banques ouvertes.

● **Hongkong** : fonctionnement normal marchés et banques.

● **Tokyo** : fonctionnement nor*mal marchés et banques.*

MARDI 25 DÉCEMBRE

Tous les marchés et les banques sont fermés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne fédérale, en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Espa*gne, en Afrique du Sud et à* Hongkong. Les marchés japonais restent ouverts normalement.

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

Tous les marchés et banques fermés à Hongkong, au Royaume-Uni (Boxing Day), en Suisse, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Afrique du Sud. Changes fermés à Madrid.

DU SAMEDI 29 DÉCEMBRE AU JEUDI 3 JANVIER

● **Tokyo** : la bourse, le marché et les banques seront fermés au Japon.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

● **Paris** : tous les marchés et les banques sont fermés.

● **Hongkong/Londres** : ouverts normalement.

● **Etats-Unis** : Wall Street fonctionne normalement. Les marchés et les banques ferment à midi.

● **Belgique, Suisse, Pays-Bas** : *bourses, changes et banques fermés.*

● **Allemagne fédérale** : bourses fermées, banques et marchés des changes ouverts.

● **Italie** : les banques ferment à *13 h 30 locales.*

● **Espagne** : marché des changes fermés.

● **Johannesburg** : bourse fermée. banques ouvertes.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Forte hausse

Les ventes bénéficiaires ont contenu la semaine passée à Wall Street, dans un marché très actif, les fortes avances *enregistrées au cours des deux pre*mières séances. L'indice des valeurs industrielles a néanmoins terminé avec *des gains de 23,08 points par rapport* à la clôture de vendredi dernier, à 1 198,98 points.

Après un début de semaine quelque peu hésitant, l'indice a enregistré mardi sa plus forte progression depuis le 3 août (près de 35 points) et a repassé le cap des 1 200 points au-dessous duquel il se maintenait depuis le 29 novembre, tandis que l'activité enregistrait son cinquième record quotidien absolu. Cette forte reprise a eu pour origine la diminution du prime rate – ramené par les banques américaines de 11,25 % à 10,75 %, – ce qui a déclenché un mouvement de baisse sur les taux d'intérêt hors banque.

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Alcoa	35 1/4	36 3/4
ATT	18 1/4	19 3/8
Boeing	53 7/8	55 1/2
Chase Man. Bank	45 3/4	47 1/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	47 1/2
Eastman Kodak	68 5/8	70 1/8
Exxon	43 3/8	43 3/8
Ford	43 1/2	44 5/8
General Electric	55	56 1/4
General Foods	56 1/4	56
General Motors	75 1/8	77 1/4
Goodyear	25 1/8	26 1/4
IBM	118 3/8	123
ITT	29 3/4	29 3/8
Mobil Oil	26 3/8	27 1/8
Pfizer	40	40 3/4
Schlumberger	37 1/4	37 5/8
Texaco	33 3/8	33 3/8
UAL Inc.	44 1/4	44 1/2
Union Carbide	36 3/8	37 1 2
US Steel	24 1 8	25 1/8
Westinghouse	25 1/4	26 3/8
Xerox Corp	38 3/4	37 7/8

LONDRES

Hauts et bas

Le London Stock Exchange a établi de nouveaux records historiques de hausse durant les trois premières jour*nées de la semaine, appuyé, à l'unisson* avec Wall Street, par la détente des taux d'intérêt outre-Atlantique. Mais le sentiment a, par la suite, été déprimé par la chute de la livre sterling à un niveau de baisse inconnu par rapport au dollar, notamment en raison des doutes concernant la capacité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) de stabiliser le marché mondial du pétrole brut.

Indices « F.T. » : industrielles, 924,3 contre 935,4 ; mines d'or : 469,1 contre 504 ; fonds d'Etat, 81,96 contre 82,34.

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Beecham	375	385
Bowater	190	208
Brit. Petroleum	483	463
Charter	188	190
Courtaulds	122	126
De Beers (*)	442	425
Dunlop	25	
Free State Geduld	24	22 3/4
Glaxo	1095	1095
Gt. Univ. Stores	684	694
Imp. Chemical	712	740
Shell	633	628
Unilever	1035	1065
Vickers	210	211
War Loan	35 7/8	35 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Léger progrès

L'engourdissement du marché des actions de Francfort a pris fin mardi 18, et *l'impulsion a été donnée par une de*mande sélective d'origine étrangère et par des achats spéculatifs d'investisseurs allemands.

Indice de la Commerzbank : 1 093,0 contre 1 077,6.

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
AEG	102,20	103,10
BASF	176,40	182,30
Bayer	185,10	190
Commerzbank	167,20	169,50
Deutschebank	378,80	383
Hoechst	183,50	187,10
Karstadt	244,50	242
Mannesman	143,50	147,30
Siemens	453,50	469,60
Volkswagen	199,70	202,50

TOKYO

Bien orienté

Malgré une baisse, jeudi et vendredi, l'indice Dow Jones de la Bourse des valeurs de Tokyo enregistre, en fin de semaine, une hausse confortable de 61,31 par rapport au samedi précédent, grâce notamment à une hausse de 98,22 mercredi dernier. L'indice Nikkeï Dow Jones, qui couvre 225 valeurs, termine ainsi la semaine à 11 462,01, alors qu'il avait perdu 66,33 yens la semaine précédente. L'indice composite de toutes les valeurs a enregistré également une hausse sensible de 8,08 points cette semaine, après une hausse de 1,97 la semaine dernière, clôturant à 894,32.

Le marché a été très actif durant la majeure partie de la semaine.

	Cours 14 déc.	Cours 21 déc.
Akaï	475	455
Bridgestone	541	539
Canon	1 560	1 520
Fuji Bank	1 210	1 230
Honda Motors	1 220	1 270
Matsushita Electric	1 480	1 590
Mitsubishi Heavy	245	269
Sony Corp.	3 610	3 620
Toyota Motors	1 250	1 270

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ABBÉ PIERRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

L'abbé Pierre, fondateur de l'association charitable *Les chiffonniers d'Emmaüs*, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 23 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'abbé Henri Grouès, qui fut député MRP de Meurthe-et-Moselle de 1945 à 1951, après avoir été aumônier de la marine et participé à la Résistance, répondra aux questions d'André Passeron et de Robert Solé, du *Monde*, et de Ménie Grégoire et de Jean-Yves Hollinger, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

● *Les prix d'architecture.* — M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a décerné le grand prix d'architecture pour 1984 à Edmond Lay. Le grand prix de la critique architecturale a été attribué à Maurice Culot.

[Né le 1er juillet 1930 à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), Edmond Lay s'est installé à Tarbes en 1969 après un séjour de trois ans aux Etats-Unis. Il a édifié l'essentiel de son œuvre dans le sud-ouest de la France. Parmi ses principales réalisations, on peut citer l'Institut régional de formation des travailleurs spéciaux de Talence (Gironde), la Caisse d'épargne de Bordeaux, le centre d'animation et les gîtes ruraux de Payolle (Hautes-Pyrénées) ainsi que des logements à Tarbes et à Saint-Lary (Gers).]

[Belge, né en décembre 1940, Maurice Culot a travaillé aux Etats-Unis, notamment dans l'agence de Franck Lloyd Wright. Lauréat en 1968 de la Fondation de la vocation, il fonde à Bruxelles les archives de l'art moderne. Professeur et directeur adjoint de l'Ecole d'architecture de la Cambre à Bruxelles, il a fait connaître par ses publications les œuvres de grands architectes du début du siècle, notamment H. Van de Velde, Antoine Pons et Henri Sauvage. Depuis 1980, Maurice Culot est responsable, à l'Institut français d'architecture (IFA), du département archives, histoire et documentation.]

● *A l'Opéra de Paris.* — MM. Daniel Toscan du Plantier, directeur délégué de la société Gaumont, Jean Lacouture, écrivain et journaliste, et Michel Pezet, président du conseil régional de Provence Alpes-Côte-d'Azur, ont été nommés au conseil d'administration de l'Opéra de Paris, en tant que « *personnalités qualifiées* ».

● *M. Michel Quérou responsable de Radio-France Drôme.* — Chargé du programme à Fréquence-Nord depuis mars 1983 — après avoir été animateur, réalisateur et producteur à RTL, Radio-Canada et Europe 1, — M. Michel Quérou vient d'être nommé responsable de la station de service public décentralisée Radio-France Drôme. Il remplace M. Bruno Armand, qui réintègre France-Culture.

Le numéro du « Monde » daté 22 décembre 1984 a été tiré à 444 036 exemplaires

A B C D E F G

LE SÉJOUR DU NUMÉRO DEUX SOVIÉTIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

La volonté de développer les échanges commerciaux a dominé les entretiens de M. Gorbatchev à Londres

De notre correspondant

Londres. — A cause de la mort du maréchal Oustinov — « *un vieil ami et camarade* », — M. Mikhaïl Gorbatchev a avancé de vingt-quatre heures son départ de Grande-Bretagne, le 21 décembre, après un séjour d'une semaine. Cette visite aura marqué une amélioration considérable des relations entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, après un très long refroidissement.

Depuis Alexis Kossyguine il y a dix-sept ans et M. Gromyko en 1976, aucune personnalité du Kremlin n'avait fait le voyage de Londres. Le commerce entre les deux pays s'était fortement réduit. Le Royaume-Uni, qui fut, dans les années 50, le premier partenaire économique de l'URSS dans le camp occidental, n'est plus aujourd'hui qu'au neuvième rang. Quant aux échanges diplomatiques, ils ont souvent été intenses, si l'on peut dire, car, selon la règle d'une stricte réciprocité, les deux pays se sont livrés à des expulsions aussi massives que spectaculaires.

Dans de telles conditions, le simple fait que le voyage de M. Gorbatchev ait eu lieu a traduit des deux côtés une volonté de tourner la page. Mme Thatcher, qu'on ne peut vraiment pas soupçonner de sympathie exagérée pour le régime soviétique, avait, depuis des mois, préparé cette reprise sur la base d'un franc réalisme qui lui convient, après avoir encore l'an dernier montré sa fermeté en étant la plus ardente à défendre le déploiement des nouveaux euromissiles.

Ses propos concernant le dialogue Est-Ouest peuvent se résumer ainsi : face aux Soviétiques, il faut tenir solidement ses positions ; il faut parler dur, mais il faut parler. Ce qu'elle a fait avec M. Gorbatchev, semblant même trouver un certain terrain d'entente avec son interlocuteur au sujet du projet américain de « guerre des étoiles » (*le Monde* des 18 et 19 décembre). Cependant Mme Thatcher a démenti depuis qu'un quelconque désaccord puisse exister entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à propos des recherches américaines en ce domaine.

Pour le reste, sans penser à gommer de multiples divergences, Mme Thatcher a résumé avec pragmatisme ses impressions après la rencontre : « *J'aime bien ce M. Gorbatchev. On peut faire du travail avec lui.* »

Pour sa part, le numéro deux soviétique a déclaré à plusieurs reprises que Moscou entendait faire preuve de « *bonne volonté* » pour réduire les « *tensions internationales* », mais il n'a pas non plus cherché à ignorer ces tensions. M. Gorbatchev a même eu l'occasion de manifester quelque mauvaise humeur au cours d'entretiens avec les parlementaires britanniques, répliquant très sèchement aux questions qu'on lui posait sur les droits de l'homme en URSS.

Le « rôle politique » des liens d'affaires

Mais l'essentiel du voyage de M. Gorbatchev a été consacré au développement des échanges commerciaux. La part des exportations britanniques sur le marché entre l'Union soviétique et le camp occidental est passée, au cours des dix dernières années, de 9 % à 3 %. Cependant, il y a eu une nette relance depuis le début de cette année : une augmentation de près de 50 % pour une valeur de 602 millions de livres (près de 7 milliards de francs).

« *Nous pouvons accroître le niveau de notre commerce dans un avenir proche d'environ 40 % à 50 %* », a déclaré M. Gorbatchev. Cela dit, il n'est pas certain que les ambitions britanniques de conclure plus ou moins sûrement des contrats pour un montant d'un milliard et demi de livres puissent être atteintes. M. Gorbatchev s'est plu à souligner « *le rôle politique accru* » des liens d'affaires entre deux pays, et il a dénoncé les embargos, pensant à l'attitude américaine.

M. Gorbatchev a, de façon significative, commencé sa tournée des entreprises britanniques en rencontrant les dirigeants de la société d'ingénierie John Brown, qui avaient résisté aux pressions américaines en livrant à l'Union soviétique du matériel venant des Etats-Unis pour la construction du gazoduc transeuropéen. M. Gorbatchev a visité les usines d'automobiles British Leyland ; la firme anglaise est sur les rangs pour la modernisation des installations de fabrication des Moskvitch. M. Gorbatchev s'est, d'autre part, *surtout intéressé à l'industrie* chimique en laissant entendre que des sociétés britanniques, comme ICI notamment, étaient prêtes à livrer clé en main de nouvelles usines dans le Caucase.

M. Gorbatchev était vendredi en Ecosse où il a consacré sa journée à l'industrie pétrolière. C'est à Edimbourg qu'il a appris la mort du maréchal Oustinov et, de là, il s'est envolé immédiatement pour l'Union soviétique.

FRANCIS CORNU.

Guy Lux et NRJ

VIEUX DÉBAT

Le mercredi 12 décembre, l'un des animateurs les plus célèbres de la télévision, Guy Lux, s'est écrié au beau milieu de « Cadence 3 », émission de variétés de la troisième chaîne : « *Je salue mes amis de NRJ ; je leur dis : Formidable, votre réunion de l'autre jour ! Bravo ! Ne laissez pas tuer la liberté ! Bravo, NRJ !* » C'était peu de jours après la manifestation organisée par cette station pour protester contre la suspension de son autorisation, et qui a rassemblé des dizaines de milliers de jeunes dans les rues de Paris.

Guy Lux a beaucoup d'amis à NRJ. Certains viennent parfois à son émission participer à sa présentation. Cela lui donne-t-il le droit de se poser, à la télévision publique, en juge des lois de la République et de participer au chœur des bons apôtres qui oublient, peut-être un peu vite, que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle d'autrui ?

Un député socialiste, M. Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne), a écrit à Guy Lux pour lui indiquer sa « surprise ». Il lui reproche en particulier de « *défendre la liberté du plus fort contre le petit* ». Un débat vieux comme l'humanité.

Y. A.

UNE FONDATION ARAGON SERA CRÉÉE A SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Deux ans après la mort de Louis Aragon, le 24 décembre 1982 (*le Monde* du 25 décembre 1982), le ministère de la culture vient d'annoncer que l'Etat acceptait le legs de la propriété de Saint-Arnoult-en-Yvelines où le poète est enterré, près de sa compagne Elsa Triolet.

Ce legs constituait une des dispositions testamentaires d'Aragon. Les éditions Gallimard, qui avait acquis une partie de la propriété — un ancien moulin — pour pallier des difficultés financières survenues à la fin de la vie d'Aragon, ont décidé d'abandonner leurs droits.

A Saint-Arnoult-en-Yvelines sera créée une fondation — une association vient d'être constituée à cet effet — « *qui aura pour but de préserver la mémoire d'Aragon et d'Elsa Triolet, déjà unis dans leurs* Œuvres croisées ». En accord avec l'exécuteur testamentaire d'Aragon, l'écrivain Jean Ristat, une partie des droits d'auteur du poète ira aussi à cette fondation.

D'autre part, le cinéaste François Reichenbach termine un film sur les lieux des dernières années de la vie d'Aragon.

A RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Les émissions pour immigrés à nouveau en question

Les émissions à destination des immigrés, celles-ci, diffusées à une heure matinale (1) sur le réseau B, sont-elles à nouveau menacées sur Radio-France internationale (RFI) ? Ces émissions quasi clandestines, *en langues étrangères*, qui concernent neuf communautés « larges » — portugaise, arabe (tous pays confondus), turque, espagnole, serbo-croate, cambodgienne, laotienne, vietnamienne et africaine (avec ses différentes ethnies et pays), — dont RFI évalue l'audience à 500 000 personnes.

Créées en 1965, ces émissions avaient pour but de rompre l'isolement des immigrés, de les informer sur leurs droits, au moment où ceux-ci arrivaient par vagues massives du Maghreb, du Portugal et d'Afrique noire principalement. Elles ont évolué au fur et à mesure de la transformation de la situation des immigrés en France. Étaient-elles satisfaisantes ? Suffisamment adaptées aux besoins ? Toujours est-il qu'on assiste depuis fin 1982 — au moment même de la sortie d'un document assez critique de Mme Françoise Gaspard, député (PS) et alors maire de Dreux (2) — à une volonté de désengagement du FAS (Fonds d'action sociale) (3), qui les finançait entièrement. Devant l'inquiétude et l'agitation *soulevées par leur éventuelle* disparition, le cabinet du premier ministre décide, fin octobre 1983, de reconduire en 1984 les modalités de financement de ces émissions (refacturation au FAS à hauteur de 12,5 millions de francs pour frais de diffusion et de production), mais la question se repose cette année : lors du dernier conseil d'administration du FAS, mi-décembre, le dossier n'a pas été traité, ce qui repousse la discussion au mois de mars prochain, semble-t-il.

Qui va — et qui doit — prendre le relais ? Radio-France ? Après tout, cela peut sembler normal (les immigrés paient la redevance comme les autres) : curieusement, le service public est réticent. Faut-il changer l'heure, comme le souhaite l'intersyndicale des personnels de RFI (SNJ, CFDT, SJCFDT, CGT), qui tenait une conférence de presse le jeudi 20 décembre pour faire part de son inquiétude devant la disparition possible de ces émissions ? L'intersyndicale, qui serait d'accord pour changer l'horaire (20 heures, mais *c'est l'heure de Sport et musique*), ou pour rediffusion sur le réseau FIR (le FIP régional) en modulation de fréquence (mais celui-ci n'est pas prévu pour les émissions spécifiques), voudrait surtout que soit définie une politique. Pour l'instant, chacun se renvoie la balle, au lieu d'aborder franchement le débat et de faire des choix.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Tous les jours, du lundi au vendredi, de 5 h 35 à 7 heures.

(2) « Rapport sur l'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France », publié le 20 octobre 1962.

(3) Le FAS est alimenté par une subvention gouvernementale et un prélèvement sur les allocations familiales des travailleurs immigrés, dont les enfants sont restés dans le pays d'origine.

Des points faibles

Que valent ces émissions ? Il *est très difficile de le savoir*, pour la bonne raison qu'elles sont en langues étrangères. En dehors du rapport de Mme Françoise Gaspard, il paraît incroyable qu'en vingt ans il n'y ait pas eu d'enquête sérieuse pour évaluer leur réel impact. Un jeune Brésilien, M. G. de Oliveira a rédigé un mémoire de maîtrise, qu'il a soutenu le 11 octobre dernier, à l'Institut français de presse et des sciences de l'information (université de Paris-II), intitulé « Radio-France internationale, émissions destinées aux travailleurs immigrés ». Un travail d'un an, assez sérieux, dans lequel M. de Oliveira analyse l'évolution des émissions, leur structure, le contenu et l'audience.

Le chercheur, qui a rencontré beaucoup de difficultés (pas seulement du côté du FAS, mais à tous les niveaux de RFI, pour avoir des documents, regarder le courrier, etc.), émet un jugement circonstancié mais plutôt réservé sur les émissions. Il n'en conteste pas la nécessité mais se demande si certaines (surtout les espagnoles) sont bien adaptées. Et s'il ne faudrait pas songer à diminuer la durée des émissions portugaises, italiennes et espagnoles (de cinquante minutes à deux heures trente par semaine) au profit des émissions destinées aux communautés asiatiques plus démunies (et qui n'ont que dix minutes par semaine ou même tous les quinze jours). M. de Oliveira se demande, par ailleurs, si les radios libres (dont certaines sont aidées par le FAS) ne feraient pas beaucoup mieux le travail, et pour moins cher...

APRÈS DE NOUVELLES FUITES

Les activités de retraitement de l'usine de la Hague seront ralenties pendant trois mois

Après trois jours d'arrêt total, l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche) a repris partiellement, le vendredi 21 décembre au matin, ses activités pour une période de trois mois. Les opérations de retraitement, qui concernent habituellement 2 tonnes de combustibles quotidiennement pour le type de campagne engagée, seront donc limitées jusqu'en mars prochain à 1,4 tonne seulement. La raison en est que, dans la soirée du mardi 18 décembre, un incident s'est produit dans une cellule de l'atelier « haute activité oxyde » où sont préparés, au cours de toute une série d'opérations, les déchets des combustibles irradiés (produits de fission), ainsi que l'uranium et le plutonium qu'ils contiennent.

L'incident s'est produit en fin de procédé sur un évaporateur dont les parois — sous l'action de la corrosion ? — ont cédé, entraînant ainsi une contamination de la vapeur d'eau qu'il contient par de l'acide nitrique, de l'uranium et du plutonium. En effet, à ce stade des opérations de retraitement qui intervient juste après qu'ont été extraits les produits de fission, l'uranium et le plutonium sont en solution sous la forme de nitrates.

Chacune de ces deux solutions est ensuite soumise à une série de traitements et, notamment, à une évaporation qui a pour effet de les concentrer. C'est au cours de ce processus qu'est apparue, dans un des évaporateurs, une fuite qui a entraîné l'arrêt immédiat de l'installation. En janvier 1981, un incident analogue s'était, semble-t-il, produit sur le même évaporateur qui avait dû être remplacé.

Après l'incident de mardi, deux personnes ont été légèrement contaminées, mais en deçà du niveau admissible, et une douzaine d'autres ont été soumises à des contrôles médicaux qui, à ce jour, se sont révélés négatifs. Si cette affaire ne semble pas avoir soulevé une trop grande émotion à l'intérieur de l'usine, il n'en va pas de même pour la presse locale qui reproche aux dirigeants de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), chargée de la gestion de la Hague, d'avoir gardé trop longtemps le silence. Aussi, certains des responsables de presse ont-ils adressé aux ministres de l'industrie et de l'environnement un télégramme de protestation soulignant qu'« *à chaque incident, la COGEMA agit de la même façon, ce qui n'est pas conforme aux instructions ministérielles* ».

DANS LES ALPES DU NORD

La neige manque au rendez-vous de Noël

De notre correspondant

Grenoble. — La neige n'aura finalement pas été au rendez-vous des premiers jours de Noël. Depuis une semaine, les offices de tourisme des stations des Alpes du Nord la disaient pourtant présente « *en petite quantité mais suffisante pour skier* », et, comme pour conjurer les caprices de la météorologie, ils indiquaient à ceux qui venaient s'enquérir « *par téléphone* » de la hauteur du manteau neigeux que « *le temps était à la neige* » et qu'on n'avait jamais vu un Noël sans neige.

Les spécialistes de la neige comme les habitués de la montagne constatent que, depuis une vingtaine d'années, l'enneigement des pistes est de moins en moins précoce et qu'il n'est plus exceptionnel de rencontrer des difficultés pour chausser ses skis à Noël. En revanche, la saison de ski a tendance à se prolonger plus tard dans la saison, notamment sur la fin du mois d'avril et parfois même jusqu'aux premiers jours de mai, comme ce fut le cas pendant la saison de ski 1983-1984.

La répartition géographique des chutes de neige sur le massif alpin est très changeante. Les Alpes du Sud ont connu plusieurs saisons difficiles, notamment en 1980-1981, alors que le reste des Alpes était parfaitement enneigé. Cette année, la neige est tombée dans les stations « méditerranéennes », mais elle est absente ou rare chez les « nordiques ».

Le ski se pratique d'une façon satisfaisante dans les Alpes du Nord à partir de 2000 à 2500 mètres d'altitude, tandis qu'au-dessous il y a plus d'herbe, de terre et de cailloux que de poudre blanche. Des villages de montagne ont préféré n'ouvrir que quelques remonte-pentes pour préserver la sous-couche, dans l'attente d'une chute de « fraîche ». « *En faisant descendre des skieurs sur des champs de cailloux, on prend des risques et l'on ne satisfait personne* », reconnaissent certains.

D'autres soutenaient encore, ce samedi dans la matinée, que la neige était bien au rendez-vous. Mais, aujourd'hui, les Alpes du Nord n'ont que l'apparence d'un beau gâteau qu'on aurait recouvert de... sucre glace.

CLAUDE FRANCILLON.

